BLUEPRINT FOR ACTION

BUILDING A FOUNDATION FOR SELF-SUFFICIENCY

PREMIER'S COMMUNITY NON-PROFIT TASK FORCE

New Brunswick

Dedication

First, we would like to recognize the courage and interest of Premier Shawn Graham in mandating this Task Force. He has provided maximum support, coupled with a minimum of interference into the process. His endorsement of the community non-profit sector has been laudable.

Second, this Report is dedicated to the third pillar of our society in New Brunswick — the Non-Profit Sector. The Premier's Task Force has been gratified and often exhilarated by the diverse and committed activity of this sector. It is has been diligent in pursuing a sustainable quality of life in all the communities within our province especially for those who are marginalized and vulnerable persons.

We sincerely wish to thank all those persons — friends and colleagues — who have made our journey remarkable. They have demonstrated New Brunswick's best feature and contributor to quality of life: its people.

Members of the Task Force

Claudette Bradshaw — Fleurette Landry

Sue Rickards — Rick Hutchins

Table of Contents

Government Press Release announcing the Task Force 1

Letter – C. Bradshaw 3

Observations 5

Recommended Creation of the Agency 9

Main Report 13

a. Key Recommendations 13

b. English Community Reports 15

  Notes on the Recommendations 15

  Issue One: Stabilization of Funding 15

  Issue Two: Respect and Recognition 21

  Issue Three: A Culture of Volunteering 24

  Issue Four: Revitalization of the Partnership 28

c. French Community Reports 32

  Issue One: Stabilization of Funding 32

  Issue Two: Respect and Recognition 45

  Issue Three: A Culture of Volunteering 47

  Issue Four: Revitalization of the Partnership 51

Conclusion 55

Appendices: 59

- Process utilized by Task Force Consultation 59
- Summary of Profiles Received from Agencies 67
- Insurance Planning – Liability, etc. 71
- Health Benefit Planning 79

New Brunswick Nouveau
Brunswick
CANADA

News Release

Family and Community Services

A TASK FORCE TO LOOK AT NON-PROFIT SECTOR

Dec. 5, 2006

FREDERICTON (CNB) – A Task Force has been established by the province to examine challenges facing the non-profit sector in New Brunswick.

Premier Shawn Graham announced today that Claudette Bradshaw will be the lead member of the Community Non-Profit Task Force whose mandate will be to make recommendations to ensure that the work and development of non-profit organizations will continue to benefit society.

"This Task Force will establish a new relationship between government and the non-profit sector, a relationship that we intend to be productive and effective, and a model for other provinces to emulate," said Premier Graham.

The mandate for the Community Non-Profit Task Force includes raising awareness and setting out the context of the non-profit sector, identifying strategies to enhance the relationship with government and identifying further activities in support of the Task Force goals. This initiative will involve a large consultation process with the non-profit sector.

"Our government has set the goal of self-sufficiency in this province, said Premier Graham. But to truly succeed we must succeed together, we need to move forward together."

A final report from this Task Force is expected to be presented to our government by September 2007. It will include recommendations on how to strengthen the non-profit sector and on strategies to enhance relations between non-profits and government.

"Non-profit organizations are the cornerstones of New Brunswick communities," said lead member of the Community Non-Profit Task Force, Claudette Bradshaw. "Our quality of life, our economic strength, and the vitality of our democratic institutions depend on the vibrancy of these independent sectors and the support they provide to each other."

The Community Non-Profit Task Force will offer the opportunity to engage community-based non-profit organizations all across New Brunswick who are delivering services, utilizing citizen volunteers, acquiring/providing funds and resources, and identifying emerging community needs. The Department of Family and Community Services will be the lead government department to provide support to this initiative.

MEDIA CONTACT: Marie-Andrée Bolduc, Office of the Premier, 506-447-2189;
Robert Duguay, Family and Community Services, 506-444-3684.

September 13, 2007

Dear Premier Graham:

I want to thank you for entrusting me with this very important challenge. Our Task Force team believes this was the best experience in our collective professional lives. When the Task Force was first announced, many non-profit organizations shared their skepticism with us. However, I was very confident in your resolve for two reasons:

- You told me you wanted the non-profit sector as your Third Pillar of New Brunswick society; and,
- In many of your speeches during last fall's campaign, you highlighted: "…changes must be made in our systems if we want self-sufficiency. We must listen!"

After meeting over 1,000 people in the non-profit sector, I can assure you, Premier Graham, that we have listened. I am proud to present to you a comprehensive blueprint of what needs to be done in the non-profit sector. In the Premier's Office, you have a world-renowned advisor on matters of Public Services and Regionalization of Government, Mr. Donald Savoie. By combining your vision and Mr. Savoie's expertise, I have no doubt that the **Blueprint for Action** will translate into concrete actions and real results.

There are several important facets to this Blueprint. The main report provides the recommendations presented by all of the groups and individuals we have met. Each recommendation incorporates actual quotes from people who work and volunteer for the betterment of our Province, day in and day out. The main report is divided into two parts, one French and one English, to reflect the bilingual consultation process as it was conducted throughout the Province. Most importantly, I believe the **Blueprint for Action** provides a collective voice to a sector that is too often overlooked. I hope you will be as moved as I was by the passion of their words, the strength of their message and the importance of their ideas.

The introduction, conclusion, agency, and recommendations contained within the **Blueprint for Action** provide an amalgam of views that were consistently presented in both linguistic parts of the Report.

Throughout our meetings, the non-profit sector voiced the need, and its wish, to work in partnership with the public service and the individuals in that sector. The sector wants to involve public servants directly in the important community work that they do. Reading the report reveals how often they speak of respect, and of not having a line of respectful communication and collaboration available to them.

Many groups expressed the need for a responsive Ministry, while many other groups recommended a Secretariat. As a consensus of these consultations, I am presenting you with the concept for an Agency governed through the Premier's Office. I believe this Agency will be an important first step in addressing the many needs expressed by the non-profit sector. Mr. Savoie's experience can be leveraged in the development of the Agency, since it would be similar to the Atlantic Canada Opportunities Agency, that he was actively involved in formulating.

The community non-profit sector feels it would be a significant endorsement **to appoint a Deputy Minister (bilingual) for the Agency by December 1, 2007**. Mr. Savoire and the Agency's deputy minister should be in place to further develop the **Blueprint for Action**, in keeping with the many recommendations.

The four key recommendations presented to you in the Task Force Report were expressed by 90% of the community professionals and volunteers in the non-profit sector. Therefore, we are asking you to acknowledge and **include these recommendations in your next provincial budget, and in your next Speech from the Throne**. The non-profit organizations believe in your sincerity when you say you want them to be the Third Pillar of New Brunswick society (along with government and economic sectors). But, the reality is that they will not be able to become the Third Pillar if things don't change. Substantive changes and actions need to be taken by your government.

All of the other recommendations are important to the non-profit sector, but the professionals and volunteers understand that everything can't be realized right away. However, they deserve to know when they can expect to see change. I feel this can be carried out through the staff in the Premier's Office, by working with the Policy Secretariat, to prepare **a government-wide action plan by March 15, 2008**. (Imagine what would happen to the skeptics if you had a press conference on March 15th with the non-profit sector in full force.) With a government-wide action plan, and with the Agency in place, we could see major changes in the quality of life for our citizens in the province of New Brunswick.

In closing, I want to thank you for allowing me to choose the Task Force team. Rick Hutchins has worked in the community sector for many years and has adeptly taken care of all our logistical needs. Sue Rickards has given her life to youth and community development. Fleurette Landry has worked professionally in non-profit community services for many years. Sue and Fleurette listened compassionately and recorded the issues expressed by so many community leaders in this province.

This is a blueprint for change! With the implementation of this blueprint you will witness the SELF-SUFFICIENCY of New Brunswick --- GUARANTEED. In your press release announcing this Task Force, you said, **"This task force will establish a new relationship between government and the non-profit sector, a relationship that we intend to be productive and effective, and a model for other provinces to emulate."**

I can assure you that the stage is set for a new and better relationship with the community non-profit sector. In many ways, the sector represents the heart and soul of our province. Their voices offer opportunity. Their commitment to the community offers the foundation for the Third Pillar. In partnership with amazing individuals from throughout our province, there is no doubt that the made-in-New Brunswick solution will ultimately create a model that will draw people from other provinces and other countries to New Brunswick to see what can be done.

The blueprint is ready; it is now time for action.

Again, sincerely thanking you,

Claudette Bradshaw

Claudette Bradshaw
Chair, Community Non-Profit Task Force

Observations

The concept of the three pillars of socioeconomic stability brings to mind a vision of three separate entities supporting society at different points. But pillars look suspiciously like silos, and this image distorts the reality of sectoral interdependence. The fact is that the government sector, the private sector and the community non-profit sector are intertwined. Each sector touches each person in some way every day. To be realistic and practical, then, we must design a blueprint which bridges the gaps and recognizes that all three sectors are equally vital; they must be able to interact readily and support each other.

The community non-profit sector has been stressed by years of neglect and instability, but its spirit remains unbowed. To revitalize the sector, the starting point is the establishment of the recommended agency as a voice within government and as a mechanism to connect the sector internally, while linking to the private sector at every point of contact.

In order for this model to work effectively, some profound changes are necessary. According to 21inc., a group of young leaders initially brought together by the University of New Brunswick to mobilize around a vision for the future,

"...the vision of a vibrant voluntary sector is embedded in the notion of New Brunswick as a sustainable province that is positioned as a world leader in transformative development... This means drastic shifts in our community-based and collective responses to pressing social issues... In order to reach this goal, we must grow a culture of engagement. If we want to be more than a nostalgic tourist destination ten years from now, we need to adopt an attitude of transformation today." (21inc.)

What does it take to effect this transformational change?

First, it takes courage. Premier Graham said it best himself on the first page of in his Charter for Change, the Liberal platform for the 2006 election:

"I never want to look back and think 'We could have done something really important for that community or that family or that person but we didn't have the courage.'"

The community non-profit sector has been exhausted by tweaking and tinkering, trying to walk a thin line between rigid policies and divergent needs while operating on a shoestring. It is time for the government to work with us to develop a partnership which will provide our province with the sturdy foundation for self-sufficiency. As Donald Savoie warns, however, "moving a few organizational boxes around will achieve little." (p. 321 op.cit) We have the opportunity to do it right; we must go bold or stay home

Next, we have to throw out old assumptions which limit the effectiveness of the partnership and replace them with new perspectives.

1. CHANGE NEEDED: AN ATTITUDE SHIFT AND AN INVESTMENT STRATEGY

Funding for the community non-profit sector is not an expenditure; it's an investment with dividends just like an investment in the business sector. It benefits the public by enabling people to learn and grow. It saves money by reducing the costs related to illness, poverty, lack of education, crime, etc, while improving the quality of life for everyone. It reduces pressure on government services and adds value to local economies.

« Afin d'atteindre les objectifs visant l'autosuffisante du N.B., il est plus que nécessaire d'investir dans le développement de la ressource humaine qu'est le bénévolat. Des organismes communautaires à but non lucratif qui sont capable d'intervenir efficacement dans les régions et d'offrir des services et programmes permettant à la population de s'épanouir sont la clef du succès au N.-B. Mais pour se faire, il faut investir en ressources humaines et financières pour solidifier la présence des organismes à but non lucratif et faire en sorte qu'ils puissent vraiment assumer leur mandat et leur mission. » (Tiré du document présenté par le Secteur sportif et loisir du Restigouche)

"The Liberal government is focused on self-sufficiency. In order to get there we need an enterprising culture. Non-profits engaged in creating that culture must be viewed as full partners and investment opportunities. The return is convincing." (Saint John)

« Chose certaine, si tous les OSBL cessaient leurs opérations, nous assisterions définitivement à une crise économique, politique et sociale. L'apport des OSBL est presque incalculable. » (Tiré du document présenté par RADO d'Edmunston)

2. CHANGE NEEDED: A REGIONAL, LATERAL, INTEGRATED APPROACH TO COMMUNITY-BASED SERVICES

The silo structure for public services is ineffective because it provides one-dimensional approaches to multi-dimensional challenges. There is no department whose focus is people or communities; existing departments deal with separate components of life without connecting the causes and effects. This approach results in fragmentation and duplication of services and builds the same walls between community non-profit organizations as it does between government departments.

The Task Force advocates a structure which works horizontally through community organizations rather than vertically through function-based silos. Regional organizational structures and regional autonomy for service delivery make flexibility possible and encourage an integrated rather than a piecemeal approach to individual and community issues.

Non Profit agencies *« … sont près de la population, connaissent les besoins des communautés, ont une facilité d'approche avec les gens, ont la confiance de la population, ont un dynamisme contagieux » (Tiré du document présenté par Réseau communautaire en santé, Bathurst).*

"There should be someone minding the 'whole store'… Many different priorities are pursued seemingly without any knowledge of how it all works together [or doesn't.]" (St. Stephen)

3. CHANGE NEEDED: THE STABILITY TO ALLOW NON-PROFITS TO WORK AT THE LEVEL OF ROOT CAUSES RATHER THAN SYMPTOMS

Prevention is a more efficient and cost-effective approach to many socioeconomic issues, but it is not usually an option for community non-profit organizations who could do it well. Competition for resources forces them into a crisis-response mode, both in terms of the services they provide, and in terms of their organizational viability.

« Comme vous savez, les organismes sans but lucratif ne sont pas suffisamment valorisés. Ils se heurtent à plusieurs barrières pour assurer leur développement et surtout leur survie, alors qu'ils devraient plutôt devenir des partenaires, considérant la valeur ajoutée qu'ils contribuent et l'impact qu'ils ont dans les différentes communautés ». (Tiré du doucument présenté par Le Phare de Bouctouche)

"Current government involvement with non-profits is extensive… but there is no consistency or longevity in how these interactions are delivered or forethought to design for long-term success… Much better for government to start with a solid program plan [a well thought-out development strategy and basic… funding package for participants] that is likely to result in sustainable non-profits…" (Charlotte County)

4. NEEDED: A TRANSFORMATION FROM "CIVIL SERVICE" TO "PUBLIC SERVICE"

In recent decades we have depended on the government for social services, but now it is evident that the government cannot be all things to all people. It has neither the proximity to the issues nor the resources to be effective in every sector. The balance has shifted so that government departments now depend on non-profit organizations that are on the ground to serve the people. With stability and flexibility, they can be stronger partners for government in carrying out its mandated responsibilities. The appropriate role of the government is to facilitate service delivery, not to do it. This requires close and cooperative ties to the non-profit sector, with ongoing communication and consultation. It also means developing a relationship between bureaucrats and the sector in which all partners have a better understanding of, and greater respect for, each other's roles and strengths.

"…[would it] make the most difference to have a position where someone goes into a community and plainly and simply asks, 'What do you really want to accomplish?… Let's see if I can help you accomplish that.'" (Stanley)

« Les programmes de financement devraient être ajustés aux besoins des gens et des communautés et non le contraire ». (Tiré du document présenté par MACS,Caraquet)

5. CHANGE NEEDED: INVESTMENT IN COMMUNITY-BASED ECONOMIC DEVELOPMENT

The economic sector has traditionally been categorized as the income generator, while the social sector was the spender. This assumption ignores the huge contribution made by the non-profit sector to the economy, not only by providing cost-effective services, but also by employing large numbers of people. The non-profit sector provides all kinds of jobs, from entry level for people in transition to the workforce, to skilled professional positions. A job in a community organization may be the first step on the road to self-sufficiency for people who have been marginalized by poverty, illness or personal circumstance; for young people who want to stay here; and for immigrants who need to earn a living. Investment in employment development in the "social economy" can help to alleviate labor shortages by facilitating the movement of people into the workforce. The dedicated professionals who find a career in the non-profit sector are highly skilled; enabling them to focus on what they do best, rather than on constant fundraising, will greatly improve the productivity of the sector.

The government should "…increase the capacity of non-profit organizations to improve socioeconomic conditions in their communities through the creation of employment or training opportunities…" (St. George)

« Les organismes communautaires font partie, avec les entreprises d'économie sociale, les organismes bénévoles et autres entreprises à but non lucratif, de ce qu'on appelle de plus en plus le tiers secteur de l'économie. Les organismes communautaires ne représentent plus une quantité négligeable. Il s'agit d'une réalité en pleine expansion qui devient de plus en plus significative non seulement sur le plan de la dynamique sociale mais aussi sur celui de la réalité économique, notamment en termes d'emplois créés… Mais cette reconnaissance est encore incomplète et

elle le restera tant qu'on continuera à méconnaître les organismes communautaires. » (Citation de Jean Pierre Bélanger tiré du document présenté par Mairseail Ceilteach de Tracadie)

6. CHANGE NEEDED: RECOGNITION OF THE VALUE OF VOLUNTEERING AS A MEANS OF ENGAGEMENT, AND A STRATEGY TO ENCOURAGE IT.

Civic engagement cannot be legislated. Volunteering in the non-profit sector is an important means of civic engagement. It offers people a window into worlds other than their own, and invites them to engage as citizens in issues and processes of which they might not even be aware. A culture must be created in which volunteering is viewed as essential and rewarding, rather than as an add-on to lives already over-burdened.

"We do not think government help should take away from community, volunteerism or people actually helping to keep their community strong and their citizens cared for. Rather it is government's role to recognize their value… and provide infrastructure… (Woodstock)

« La responsabilité première des gouvernements est d'appuyer le secteur communautaire sans but lucratif afin qu'il demeure vibrant et en mesure de contribuer au développement socio-économique de notre province et de nos communautés… » (Tiré du document présenté par Réseau communautaire en santé, Bathurst).

The bottom line is that transformational change begins at the community level, and community non-profits are ready not only to participate in change but to lead it. The importance of community-based development is recognized not only in the non-profit sector, but across the board in the economic sector. In his report on establishing ACOA, Donald Savoie "pointed to endigenous development as the key to the future of Atlantic Canada… (the people themselves) will have to provide the energy, the skills and the imagination to conceive and organize economic activity if the region is to prosper." (op. cit., p. 148) The same holds true in the community sector; its strength comes from within. It needs only stable financial and organizational infrastructure to thrive.

Community organizations are in good hands with experienced generations moving on and a small, dedicated core of younger people holding on. The non-profit sector today is struggling and its compassionate volunteers are disheartened. But community roots are deep. Community spirit has persisted despite socioeconomic pressures which threaten to overwhelm it. With courage, vision and appropriate investment, the Government of New Brunswick can strengthen the community non-profit sector and lead the nation in innovative sustainable socioeconomic development.

"New Brunswickers have a special warmth and sense of community… It makes us unique, it makes us special, and it should continue to make us proud." (Miramichi)

« Il faut travailler ensemble pour créer une société en santé, plus juste et plus humaine. » (Tiré du document présenté par le Centre habiletés Sud Est, Cape Pelé)

Recommended Creation of the Agency

RATIONALE

Presenters to the Task Force made it clear that there must be a mechanism for implementing the multitude of positive recommendations which came forward. This mechanism needs an independent voice in government decision making; stabilization funding for the non-profit sector; efficient, timely and relevant services to the sector; and a means of linking the sector internally and with its government partners.

The stated preference is for a regionally-based agency, with a mandate and the ability to cut across all of the components of the community non-profit sector. There appears to be considerable interest in closer collaboration within the sector if its major impediment is reduced; that is, the financial instability which forces non-profit organizations to compete with each other for diminishing resources.

A major advantage of a regional focus is that it helps to break down the walls between organizations, opening doors to integrated approaches to problem -solving. The departmental structure of government could also benefit from the development of a regional approach. For example, in his recent book, Visiting Grandchildren: Economic Development in the Maritimes (University of Toronto Press, 2006), public administration expert Donald Savoie recommended that federal economic development programs be regionally rather than functionally focused.

"The regional perspective is in large part a matter of politics… The fact that the federal public service is still organized along functional or sectoral lines, with line departments pursuing specific sectoral objectives, not regional ones, is a political matter… central agencies should decentralize part of their operations to those regions where a new capacity needs to be created (p 321)… the federal government could do away with sectoral departments and replace them with spatial or regional departments… simply by submitting a bill to Parliament and securing its approval." (p 318)

It is reasonable, then, to suggest a regional approach to the provincial government; it is innovative but there is a precedent.

Although a separate government department was suggested in presentations, it was the overwhelming opinion of the consultation sessions on the draft report that another department would only perpetuate the current silos. Since presenters also voiced a requirement for fewer layers of bureaucracy, reduction of red tape, more flexibility and more local autonomy in program design and implementation, the Task Force attempted to create a model which would be lean and efficient in operation but well-resourced for its purposes and inclusive in its perspective. Its scope must be broad enough to address the needs of every community non-profit group, from million-dollar charities to the rural women's club, from the permanent organizations

focused on meeting needs which will always exist, to the community coalition which springs up to address a specific issue.

Here's our proposed model. It is a hybrid of ACOA, New Brunswick's Enterprise Network, and the Heritage Branch of the Department of Wellness, Culture and Sport. It requires two kinds of funding: an operating budget for the agency itself, and a community development fund to resource the community non-profit sector.

POSSIBLE NAME: COMMUNITY SERVICE DEVELOPMENT AGENCY (CSDA)
(the voice and arm of the community-based non-profit sector)

Concept: Our agency is adapted from one described by Donald Savoie (op. cit. page 149.)

It is an independent agency which "sits on the boundary between a government department and a Crown corporation...

a stand-apart agency operating in full autonomy from any other department and

with easy and unencumbered access to effective decision-making authority

(Cabinet and Cabinet committees)".

It must have the capacity to

1. represent and advocate for the interests of the sector within the decision-making processes of government
2. establish a process and be responsible for the allocation of stable funding to which all community non-profit organizations can have access
3. seek advice and guidance from the sector on an ongoing and comprehensive basis; coordinate functions and activities
4. provide needed services and access to resources through local and regional centres dedicated to serving the sector

COMPONENTS OF THE ORGANIZATIONAL MODEL AND THEIR FUNCTIONS:

1. **Deputy Minister** responsible to the Premier (an important link to government)

- must be bilingual
- represent the sector at the Cabinet level
- direct the activities of the secretariat as they relate to policy development and advocacy
- link the sector with government departments as needed

2. **Board of Directors** (regional and sectoral distribution - like the Villa Madonna consultation process)

- have equal representation from three sectors (government, business, non-profit)
- provide guidance to the Deputy Minister
- consult with the sector on issues and procedures
- integrate planning and priorities within the sector and in their alignment with government
- support and encourage the development of strategic clusters where community non-profit organizations wish to collaborate or integrate
- make funding allocations through a democratic, non-partisan process
- operate through an efficient committee structure

3. Administrative Secretariat

- provide support services to the Deputy and the Board
- maintain constant contact with the service centres
- coordinate and collect research as needed
- maintain the databases which will include the following:
  - funding sources within both levels of government
  - funding sources external to government (e.g. foundations)
  - lists of provincial non-profits
  - lists of national and international non-profit networks
  - case studies of best practices in the community non- profit sector
  - create and maintain an interactive website (central portal) through which the partners can communicate with each other

4. Local and/or regional service centres

(These could be attached to Enterprise NB offices for now. There should also be a regional representative of non-profit organizations on the Community Economic Development Agencies' boards of directors. It is possible that with closer collaboration and co-location of some non-profit organizations, the service centres could be located under the same roof as the non-profit collaboratives.)

- offer walk-in, telephone or on-line assistance with information of all kinds (sources of funding, applications for government programs, orders for bulk purchasing, applications for government rates, or anything else)
- provide assistance and support for volunteer recruitment and training
- where no Volunteer Centres exist, create an accessible local/regional directory of volunteer opportunities and a registry of potential volunteers
- provide assistance, support and opportunities for board and staff training
- provide expertise in planning, financial management, accounting and bookkeeping to ease the threat of liability and the pressure on volunteers
- provide permanent outreach workers to maintain continuous contact with community organizations, offer assistance, and make sectoral linkages
- provide affordable access to qualified facilitators for community processes and projects

This model would provide the community non-profit sector with lateral connections while giving it an equal voice as an important partner at the government table.

Main Report

KEY RECOMMENDATIONS

The purpose of the Premier's Community Non-Profit Task Force is to recommend to the Government how it can develop a partnership with the non-profit sector that will strengthen the ability of the sector to function effectively as the third pillar of socio-economic development.

The task force report offers detailed recommendations based on presentations from some 1000 non-profit organizations of all sizes and structures. It is anticipated that the Premier and his Government will use the report as the BLUEPRINT FOR ACTION.

A substantial majority of presentations emphasized that the priority action is to include the following four key recommendations as commitments in the Throne Speech and as funded items in the next provincial Budget.

ISSUE ONE: STABILIZATION OF FUNDING

- Non-profit organizations will be funded on a five-year basis for operational purposes, with program and financial statement audits every three years, and the funding will include an immediate cost-of-living adjustment and annual increases thereafter based on the cost of living.
- Boards, volunteers and staff will be protected with sustained liability insurance as a major component of stabilization.
- Property taxes will be removed from all buildings owned by non-profit organizations.

These three measures will allow non-profit organizations to concentrate on their work and to attract and retain committed volunteers and qualified staff; particularly young people who would like to stay in New Brunswick and work in this sector.

ISSUE TWO: RESPECT AND RECOGNITION

Respect for the non-profit sector and recognition of the value of its work will be demonstrated by the creation of an Agency which will connect the non-profit sector with the government and with organizations within the sector itself. The components of the Agency will be a Deputy Minister, a representative Board of Directors, an administrative Secretariat and regional Service Centers. Its mandate and responsibilities are given in this report. This infrastructure will establish the non-profit sector as a socioeconomic pillar of the same stature as the government and the private sector. It will demonstrate the Government's acknowledgement of support of the non-profit sector as an investment which reaps benefits, and not as an expense which drains the economy.

ISSUE THREE: A CULTURE OF VOLUNTEERING

The ability of non-profit organizations to employ qualified staff will be enhanced through stabilization of funding, allowing them to attract, train and support volunteers. There will be an active outreach to youth, seniors, and others, particularly marginalized groups of people whose potential for engagement has been unrecognized or underdeveloped. Steps will be taken to embed volunteering within the concept of civic engagement, particularly through the public school system.

ISSUE FOUR: REVITALIZATION OF THE PARTNERSHIP

To enable the government and the non-profit sector to work together more effectively and collaboratively, the Government will undertake to develop authentic consultation processes, address bureaucratic issues, and promote regionalization and collaboration in service delivery.

The rationale and methods for implementing these key recommendations are discussed in the body of the report which follows.

ENGLISH COMMUNITY REPORTS
NOTES ON THE RECOMMENDATIONS

The recommendations which follow are listed in their order of importance to the non-profit sector, as determined by the frequency with which they were mentioned or emphasized to the Task Force. The quotes which support the priority recommendations were selected from among hundreds of possibilities; they were chosen because, overall, they represent the various regions and functions within the sector. Some sources are cited (province-wide advocacy groups); otherwise the source of a quote is identified only by where it was presented.

Many of the recommendations brought forward were ideas and had not been thought out to any detailed extent. Others are quite specific. They are offered as given, without any attempt on the part of the Task Force to research or analyze them. That will be the Agency's job.

ISSUE ONE: STABILIZATION OF FUNDING

The community non-profit sector has been devastated by decreased and unreliable funding over the past twenty years. Governments eliminated core operating funding, which has resulted in ongoing competition within the non-profit sector for project funding, draining time and resources away from programs and into proposal-writing. Aggressive fundraising by the quasi-public MUSH sector (municipalities, universities, schools and hospitals) siphons money away from smaller, community-based non-profits. Research indicates that while hospitals, universities and colleges represent less than one percent of non-profit organizations in Atlantic Canada, they account for over one quarter of revenues.

Foundation and private sector funders demand innovative projects, forcing non-profit organizations to skew their proposals towards the objectives of the funder, often resulting in "mission drift." Federal support has diminished or disappeared. Professional staff have been forced to leave the sector in search of adequate wages with benefit and pension plans. Young people seeking employment in the non-profit sector must leave the province; with looming student loans, they cannot afford to work. Volunteers continue to burn out from a steady round of fundraising activities which drains enormous energy for often meager returns. The lack of stable, long-term core operating funding is the most serious challenge facing the non-profit sector in New Brunswick today, and threatens it with collapse.

"Because of the continuous withdrawal of government funding, agencies have experienced a downloading of responsibility to community, the need to frequently change priorities to obtain funding, a trend towards funding for short term project initiatives, an increased competition for limited funds, and increased pressure for the development of on-going partnerships." (Moncton)

"There must be support for administration of the organizations that are expected to provide the services." (Saint John)

Recommendations: investing in the fiscal infrastructure
A. direct financial support

1. **Stable core administrative funding** for five years, with program and financial evaluation after three years and notification in year four of acceptance or rejection for the next funding cycle. This money is intended for organizational infrastructure: competitive wages, pay equity and benefits with annual increases for cost-of-living; office space; utilities, etc. Decisions about how core funding will be distributed, to whom and in what amounts will be determined by a collaborative process through the Agency.

"Core funding creates the foundation from which we can leverage the many grants, partnerships and other funds… our core funding base has enabled us to secure anywhere from a quarter to a half million dollars in project funding each year…" (NB Public Legal Education and Information Services)

"As many of our clients are recommended by provincial [departments and agencies], we ask that the provincial government consider providing some program funding so that we have a consistent resource base that we can depend upon each year." (Saint John)

"Funding to non-profit groups should not be based on the 'issue of the month.'" (Fredericton)

It is important to note that rural organizations require particular consideration in funding decisions because of their geographic challenges, which increase operating costs. For example, for every one day per week of services to the island of Grand Manan, an additional $10,000 per year is needed to cover travel expenses.

2. **Project funding** for pilot projects, innovation, and specific programs, with 20% included for operating costs and administration. This is flexible money for time-limited and special purpose initiatives, but it includes funding for overhead.

"Revive programs such as Section 25, Community Pride, etc. which assisted non-profit organizations to carry out projects of public value, while giving people meaningful employment, valuable experience and increased employability." (Hillsborough, Albert County)

3. **Interest-free loans or grants for capital costs and equipment** for service clubs, recreational facilities, museums and other buildings owned by non-profit organizations. Many of these are direct contributors to community health and wellness. There should also be funding available for maintenance of multipurpose buildings like community centres in rural areas, for community buildings being used as emergency centres, and for service clubs in smaller centres which are de facto community centres utilized for a variety of purposes.

4. **Total funding for basic equipment for emergency services**, to be determined when provincial standards are in place and re-organization of the sector has been considered and is being implemented.

5. **Dedicated funding for advocacy groups**, coalitions and umbrella groups which contribute to research and policy development , as well as working with government departments on specific issues such as women, transition houses, youth, etc.

B. indirect financial support through the reduction of non-profit capital, overhead and administration costs

6. **Access to affordable liability insurance** for organizations and individuals. See Health Benefit Planning in Appendices for details.

"[We've had a] 500% increase in liability insurance alone… [with] no liability claims in over 60 years." (Salisbury)

"Province of NB needs to ensure that no non-profit needs to reduce or end service because of the costs of insurance [of any kind]." (Woodstock)

"Cover staff automobile insurance premiums if they are required to transport clients. Currently we have staff refusing to transport clients simply because they cannot afford the million dollar liability premiums." (Sussex)

"At present we have no liability insurance… because we are only 11 people, no insurance company will touch us. This is important." (Sussex)

Various possibilities for blanket liability policies were mentioned in presentations, and will be considered as required (cooperative coverage, province as underwriter, etc.)

7. **Removal of provincial property tax** from buildings owned by non-profit organizations

8. **Access to health and pension plans and other government benefits** for non-profit staff. This could be done through employer contributions to individual employee RRSPs, as is the practice in some businesses.

"Low wages, lack of health plans and pension plans lead to retention problems — staff turnover, poor organizational memory and strategic succession planning." (Saint John)

"Due to a deficit in 2004-05, staff medical and dental benefits were cancelled and have not been reinstated… because they are too expensive. The office administrator position has not been filled since June 2005, the bookkeeper's position has not been filled since April 2006. The Executive Director has assumed these duties along with the other duties assigned to [her] position." (Sussex)

"A young person comes on staff, energetic and impassioned… is quickly attracted away by a better salary and better working conditions offered by the provincial government." (NB Advisory Council on the Status of Women)

9. **Access to government rates for such services** as telephone, utilities, printing, translation, web design, hotel and vehicle rentals. Set up a system for bulk purchasing of supplies and equipment.

"…give non-profit organizations the same rate for hydro as they [government] get rather than the commercial rate we now pay… allow eligible non-profit organizations to be connected to the government internet server and phone system." (St. George)

10. **Authorization for retention of surpluses** up to 50% of annual budget by non-profit organizations

"It is not responsible… if you have had a good year fundraising to have to try and spend it all by the end of your fiscal year. If agencies… run a deficit, the Department does not cover that deficit." (Sussex)

11. **Access to surplus government buildings and vehicles** for qualified non-profits who could show evidence of ability to operate and maintain them

"Notify non-profits of provincial auctions or sales of vehicles; provide opportunities to utilize government garages for repairs… and for fuel at provincial prices." (Saint John)

12. **Other ideas for reducing costs:**
    a. free screening and police checks for volunteers
    b. reclassification and realignment of WHSCC rates to reflect the safety record of the non-profit organization
    c. exemption of non-profits from HST on services such as power; possible refund of provincial portion of sales tax like federal government rebate
    d. elimination of incorporation fees for non-profits
    e. reduction of red tape and costs of obtaining a liquor or lottery license
    f. incentives to private sector to provide goods or services (e.g. rent, advertising) to non-profits at affordable rates

C. in-kind support from government

13. **Access to professional expertise** within government, particularly specialists in accounting, tax guidance, proposal development, legal advice, and others identified through the Agency

"...there are likely government employees who could assist in the development of specialized training for staff on issues like substance abuse, addictions and mental health issues." (Woodstock)

14. **Access to government-sponsored training programs**, with free seats allocated to non-profit organizations

"Many non-profits are expected to have bilingual capacity but they do not have access to language training..." (NB Advisory Council on the Status of Women)

15. **Access to free or low-cost government meeting, office and warehouse space**

"Every dollar that non-profit organizations pay in rental fees is money lost to community efforts." (Moncton)

16. **Community use of public schools**
A special plea must be made here for the standardization of policy regarding the use of public school facilities (buildings, athletic fields and grounds) by non-profit organizations. While in some districts there is a cooperative relationship between school officials and community groups, this is not the case everywhere. A major obstacle lies not with the provincial policy itself, but with the decisions of specific district officials and school principals about who can use the school, when, and at what cost.

This is especially problematic for sport and recreation in rural areas where students do not have access to other appropriate facilities, such as municipal buildings and playing fields, church gyms, or service club buildings. It is very important for the provincial government to address this issue quickly, possibly through regional sport and recreational organizations.

17. **Community use of school buses**
This is another issue which has a major impact on the ability of rural students and community groups to participate in academic, sport and other events around the province. As well, school buses could be used as a mode of transportation for rural people who live on a bus route but have no vehicle of their own, so they could get to town for appointments and shopping. Transportation was named most frequently by rural non-profits as an obstacle for the people they serve and as an expense for their organizations, one which can be mitigated by provincial policy and action.

"A van or bus would provide us the opportunity to take children, youth and seniors on outings. Social opportunities, educational travel for children and youth... trips to the sugar bush for both seniors and children would... be an experience." (Petitcodiac)

Some presentations offered suggestions for improved funding procedures, such as allocations for evaluation, start-up and developmental costs (including proposal preparation if necessary). Some expressed a preference for grant-based, fee-for-service and letter-of-understanding formats rather than contribution agreements.

In every recommendation about government funding, non-profit organizations stressed that they try to be wise managers and good stewards of the taxpayers' money. They want to be accountable for the ethical use of the millions of dollars entrusted to them.

"(All funding) must include new models of financial accountability that reduce the burden on organizations while providing funders with assurances that funds are being used appropriately…" (Moncton)

Alternative funding mechanisms

A variety of recommendations was made about the sources of funding for non-profit organizations. Apart from the current departmental contracts and projects, the following alternatives were suggested:

18. **a government-established trust fund** for non-profits, possibly based on the model of the NB Wildlife Trust Fund or the NB Arts Council, both arms'-length funding mechanisms which make allocations through a government-appointed Board consisting of members of the sector who are well qualified to assess the viability of specific funding applications. This may be included in the mandate of the Agency.

19. **Tax-related mechanisms**

a. tax incentives: Nova Scotia, Manitoba and New Hampshire have tax credit programs *"to enhance community-based investment and therefore increase the impact non-profits… can have in the community. Nova Scotia has over 29 Community Economic Investment Development Funds in which individuals can invest and receive a provincial tax credit and a guarantee in the first five years." (Saint John)*

b. *"Community Benefit Tax": "Non-profit funding is not just the responsibility of the government but of the community as a whole… What about taxing large profit companies a reasonable 'Community Benefit Tax' which can create a pot of money accessible to all non-profits… that serve the community." (Fredericton)*

20. **Endowment funds:** *"[the Government should]…systematically encourage non-profits to set up their own endowment funds at the local community foundation to relieve them from the burden of yearly fundraising to support their basic operations." (St. George)*

21. **'Violet Foundation':** *"[Government should]… create a 'Violet Foundation' [like Ontario's Trillium Foundation] from unclaimed lottery winnings. Permanently endow these funds, the investment earnings of which will… grant core funding, through an application process, to non-profits that support the Government's priorities." (Hampton)*

22. **Matching funds** from government or private sector: This approach was suggested to demonstrate that non-profits can and wish to pull their weight in fundraising. It would be especially useful for rural communities where there is a smaller private sector to call upon. *"For every dollar that the hall raises during the year the government could match it by a cheque at the end of the year, simply by us sending in a financial statement. This amount would be used in so many positive ways…" (Sussex)*

23. **Funding from foundations** which could be distributed through a charitable umbrella for community projects groups like the YMCA applying for funding because they can *"give receipts and filter money to smaller groups that don't have charitable status." (Sussex)*

24. **Payroll deductions** (the United Way model). The establishment of an agency modeled on United Way to encompass all of rural New Brunswick was suggested. It was also recommended that civil servants be permitted to continue to have United Way contributions deducted from their pension payments when they retire.

In closing this section on fiscal infrastructure and stable funding, there are two important considerations to be mentioned.

Poverty reduction. A large percentage of non-profit organizations serve the population which lives in poverty, suffering educational, health and economic stresses, which would be greatly eased or prevented with access to a higher income. Organizations in the social services sector would see their costs decrease, and would be able to help people move beyond passive support, if the issue of poverty were addressed with a coherent reduction strategy. While this is not the direct mandate of this Task Force, poverty reduction should be flagged as a critical socioeconomic goal on the road to self-sufficiency.

"If government continues to focus its efforts only on alleviating poverty rather than having a comprehensive strategy to reduce poverty, then our Province cannot achieve self-sufficiency. … Poverty reduction strategies exist in Quebec and Newfoundland-Labrador." (Saint John)

Community economic development. CED goes hand in hand with poverty reduction and self-sufficiency. If the government wishes to help the non-profits that are striving to put themselves out of business by moving those they serve from socioeconomic dependency into the mainstream, the government must open up funding for community economic development and encourage it.

"…help communities develop appropriate employment opportunities that include everyone, so that people can have sustainable income; increase the capacity of non-profit organizations to improve socioeconomic conditions in their communities through the creation of employment or training opportunities…" (St. George)

ISSUE TWO: RESPECT AND RECOGNITION

In the non-profit sector there is a pervasive sense that its value and work are not respected by the government. Volunteers and staff in non-profits generally feel that the divide between government and community is growing. Instead of a true partnership between two equally well-intentioned bodies, they feel that one group is exerting power and control, while the other group is being pressured to meet objectives beyond their means and resources.

The irony is that much of the non-profit sector is funded largely by government to provide services which it is mandated to offer. Government tends to view the non-profit sector as an extension of itself, thus subjecting it to the same policies and procedures which guide its bureaucracy. But this is an inaccurate perception, because the non-profit sector does not operate like government.

"The fingers of the not-for-profits stretch deep into every village and city of the province. We know each other. We see what there is for need, and we have the volunteers to see that those needs are met, when we have the proper tools to do it." (Port Elgin).

"In almost every instance, the work/service provided by non-profits is work that the government could not provide at all, or if they did it would be at a significant increase in cost." (Fredericton)

"Too many basic needs of our society are now being provided by voluntary groups just trying to fill the void left by the downsizing of government services and elimination of other services." (Sussex)

"There is a real need for... genuine partnerships between formal 'paid for' services and informal natural systems. This involves significant departures from traditional policies, programs and practices that bring mainstream monies to community-based agencies with real community connections..." (Woodstock)

The value of the community non-profit sector far exceeds its social service benefits, however. Many presentations came from organizations in parts of the sector whose impact is rarely fully appreciated — sport and recreation, libraries, environment, heritage and cultural tourism, including annual fairs and festivals throughout the province. They told the Task Force how their presence and their work affect the quality of community life, promoting participation, engagement and cohesion. They explained how they contribute to the economy by attracting tourists, providing employment and generating revenue. These contributions are often ignored when investment and funding decisions are made, leaving these groups marginalized when they should be integral partners in health, wellness, education, cultural awareness and economic development.

Presentations to the Task Force continuously emphasized that what the non-profit sector wants most from the government is the recognition and respect which are owed to the sector by virtue of the work it does at the community level. This recognition and respect require that the government accept some basic facts: that the non-profit sector is essential to the effective functioning of government; that money invested in the non-profit sector pays dividends for the public; that government's responsibility is to strengthen the capacity of the sector by investing in non-profit infrastructure, instead of creating more bureaucratic superstructure; and that the non-profit sector works best when it has the autonomy and flexibility to meet community needs. The Government's own Self-Sufficiency Task Force confirms these facts: *"The... task force was impressed with a number of innovative examples of what can be accomplished at the community level... [Each group] spoke eloquently for the need to allow for flexibility in government programming, to allow local agencies greater control over the development of local programs. The Task Force concurs and encourages the Government of New Brunswick to consider ways to more effectively support and employ community groups in the development of community-based solutions." (The Road to Self-Sufficiency, 2007 p.8)*

Respect and recognition cannot be mandated or legislated. But they can be operationalized through a respectful process which values, supports and encourages the work of the non-profit sector. The priority recommendation, then, is for an arms-length agency dedicated to the non-profit sector and connected to the government at the highest level, with a service component focused on the needs of the sector. This agency is described in the following pages.

Other recommendations involve strengthening the non-profit infrastructure and creating awareness of its purposes and roles by addressing these issues:

25. **Professional staff:** sufficient stable funding and benefits to enable organizations to recruit and retain skilled professionals. Presentations stressed that it is the staff who are is the key to stability in the non-profit sector. Without a securely embedded staff, organizations flounder and volunteers are left to take on responsibilities for which they are ill-prepared.

"The volunteer sector is an increasingly difficult place to build a career; short-term employment contracts, inadequate salaries, and lack of training opportunities make the work unappealing." (Fredericton)

"The reality is that we do more to help the community have fun than help our clients... each [fundraising] event takes several hundred volunteer hours... If no one is available it falls in the hands of the Executive Director. One only has to look at staff turnover to recognize that many... stay a very short time... as they try to find a place where they can still have time for personal lives." (Fredericton)

"Last year, [we] experienced an unprecedented complete staff turn-over. The resulting loss of expertise, agency knowledge and client familiarity has proven to be challenging on an already over-burdened agency." (Fredericton)

"My rate of pay was $15/hr and for this I had a 3-page job description that included everything from financial management, public relations, Board development and support, public education, funds development, volunteer and staff supervision, and on and on." (Fredericton)

One Executive Director reported that a significant percentage of his staff has a second job; even he gets $11.11/hr working part-time at a grocery store — a competitive wage with less stress. Another described government adult literacy programs as being run with a "bargain basement mentality," recalling how she cleaned the building where her class was meeting to help defray the cost of rent and utilities.

The reality is that non-profit staff and workers are treated like second-class citizens in terms of their wages and working conditions. This must stop.

26. **Cross-sectoral experience:** Non-profit organizations would welcome the participation of civil servants in the work of their organizations: Volunteer hours; exchanges and secondments were suggested, with non-profit staff working within government as well as civil servants coming to community groups.

"..perhaps there is an opportunity for the provincial government to make it attractive for individuals who are close to retirement or early retirement to be 'seconded' into the sector before moving to full retirement." (Fredericton)

27. **Education and training:** Non-profit management is not established as a profession in New Brunswick. Presentations suggested: more exposure to the sector in school career guidance programs; college or university programs in non-profit management. Revitalizing the role of government researchers, with strong links to the non-profit sector and to academic researchers, would provide another career path and a presence for the sector at the level of internal government policy formation and analysis.

Recognition and respect are two-way streets. Volunteers and professionals in the sector must respect themselves for what they do, respect others in the sector for what they do, and respect civil servants for their wish to serve the same public. The development of cross-sectoral rapport and cooperation is vitally important; the damage resulting from the "we/they" perspective must be addressed not only by the government, but by the non-profit sector as well.

ISSUE THREE: A CULTURE OF VOLUNTEERING

The number of volunteers is decreasing as the population ages and few young volunteers fill the gaps left by the retirees. The shrinking numbers are due to many factors, such as:

- lifestyle changes which require two parents to be in the workforce, leaving little time for volunteering;
- the cost of volunteering, especially in rural areas, where many stalwarts, particularly seniors on fixed incomes, can no longer afford to volunteer due to rising costs of transportation;
- the threat of being held liable if something goes wrong in the process of volunteering, resulting in years of litigation and irrecoverable and significant personal loss;
- the lack of interest in serving on volunteer boards who must spend most of their time fundraising;
- burn-out due to the increasing complexity of volunteer tasks.

"Bookkeeping! We are so excited to be approved for a SEED position! Then comes the phone call at tax time to say, 'where is your T4 Summary.' 'What is a T4 summary?' 'You seem to be $3 off in your remittances.' Let me check with my volunteer treasurer who works a full time job and has three small children and volunteers for other organizations and has a family she likes to spend time with to check the books she keeps without any training…" (Stanley)

The volunteer shortage is compounded by the instability of staffing in non-profit organizations, as noted in Issue Two. The challenge of attracting and retaining qualified staff impacts not only the volunteers who are the "worker bees". It also deters people from serving on Boards of Directors. Too often, tasks which should be done by salaried staff must be taken on by volunteers or other paid staff who are already overworked.

Another complicating factor is the changing nature of volunteering, especially the complexity of demands made on volunteers. In the struggle to stay afloat, training for staff and volunteers is pushed to the bottom of the priority list. Lack of training not only contributes to burn-out, it also increases risks of various kinds, from personal liability to actual physical harm. But training takes time, energy, resources and access that are beyond the reach of many non-profits.

"The local fire department is no longer a truly volunteer organization — it now requires professional firefighters who are unpaid. The transformation over the last 25 years has taken the rural fire service from 'somebody bring the fire truck and the fire will draw the crowd' to the response of the properly attired firefighter whose certification is as good as any firefighter in North America. What has been missed in this transformation is the impact on the volunteer." (Woodstock)

The issue of the shrinking volunteer sector must be addressed through a variety of approaches. Primary among them is funding the organizational infrastructure of the non-profit sector on a sustainable basis, as recommended in Issue One. It is very difficult, if not impossible, for volunteers to run an organization which has any kind of formal structure without consistent administrative support.

"Most non-profit organizations are built from passion. Many… lack the level of volunteer management skills required to recruit, retain and screen the volunteer resources needed to support the delivery of community-based services." (Moncton)

"I had decided since I am retired that being on the Board of the Society would 'fill the gap'… I thought that it would require a few hours a month. Since that day, I am facing many hours every day." (Grand Manan)

"...we have receptacles... to raise much-needed funds for recreational purposes for our youth... Although this is a creative initiative, it takes a long time to count to $1000 a nickel at a time." (Blacks Harbour)

"The congregation was asked [by the Government] to provide child care services to families who were experiencing some degree of crisis... [the Government] failed to provide an adequate daily fee... The large gap between cost versus fees set [us] on the brink of closure... We appealed to the provincial government... who replied that they wish they could help us but the day care assistance fee was not designed to pay the full cost for service; but we wish you luck and keep up the good work..." (Saint John)

A. valuing, respecting and protecting volunteers

While many presentations recommended adoption of a Good Samaritan Act such as those of Nova Scotia or Manitoba, virtually every presentation asked for access to affordable liability insurance.

"The legal information that a person needs to do this job effectively... is overwhelming and the threat of financial penalties is prohibitive to people willing to do it, so some resign." (Hillsborough) Stable funding and liability insurance were by far the top two priorities voiced by volunteers. There were others:

28. **Timely payment of government funds**, so that volunteers do not have to cover costs incurred in payment gaps.

"[Our organization] currently has its own experience of waiting for months for funding and the uncertainty of government commitment. I have no idea how non-profits cope with this. It has been an eye opening experience for me..." (Saint John)

"Due to the inconsistency... of income flow... it would be helpful if the government could provide loan guarantees to financial institutions to cover overdrafts so that individual board members do not have to sign personal guarantees." (Sussex)

29. **Legislation to protect volunteers from SLAPP suits**

"Voluntary organizations need to be able to publicly comment on matters of public interest without the threat of unfounded lawsuits - so called SLAPP suits. Strategic Lawsuits Against Public Participation are designed to intimidate voluntary organizations from speaking publicly about controversial proposals or initiatives."(Fredericton and others)

30. **clarified and streamlined procedures and processes**, making them more comfortable for volunteers

"When you find a program that appears to apply to your need, the forms are drafted in a manner, and made so difficult that the layman cannot understand." (Minto)

"...the repetitive makeup of reports is annoying to say the least. It can sometimes feel the designer of the reports is looking to trip someone up in answering a question." (St. Martins)

"We would like to recommend the government supply an official to guide groups in filling out forms." (Grand Bay-Westfield)

B. making volunteering affordable

Volunteering costs money, especially in rural areas where transportation is a big expense. *"It should not cost money for people to volunteer and help your community and it does... I would like to find some way to get people to see how important volunteering is and not have it cost dollars to do it." (Minto)*

Suggestions were made about how to reduce this financial burden on volunteers through tax measures:

31. **Tax credits:** provide provincial tax credits for volunteer hours formally receipted by non-profit organizations

32. A rebate on the gasoline tax: *"last year I drove 24,000 kms on my vehicle, of which over 11,500 kms was indirect support of my volunteer activities... my out-of-pocket gas expense... for helping others is a staggering $1819, but..., horror-of-horrors, at least $560 is tax." (Riverview)*

33. Tax write-offs for expenses such as travel; *"Many of our best volunteers are tapped out and just can't afford to give any more..." (Sussex)*

C. developing a strategy for recruitment and retention of volunteers

Volunteer recruitment and training are challenges. Many organizations indicated that in their area there is no mechanism for connecting potential volunteers to volunteer opportunities. As well, new volunteers frequently have little understanding of their responsibilities, especially as Board members. It is important to have an appropriate set of skills represented on the Board, and to have a productive working relationship with the staff. These issues can be addressed through the Agency as recommended in Issue Two. Recruitment and training would be part of its mandate.

34. Incentives for volunteering: a number of suggestions were put forward, including incentives for employers to encourage their employees to volunteer, recognizing volunteers with rewards for service, and focusing on the recruitment of retirees and students:

"Retirees within communities and those relocating or returning home provide a rich and diverse talent base... Outreach must be made to them to allow them to participate and contribute." (Boiestown)

"One group that should be pursued are the large numbers of people who are about to retire. Our concept of retirement and of seniors has to change. People like and need to be needed... We should not underestimate the value of encouraging people to help others." (Rothesay)

35. Rebates on student loans to graduates who have volunteered at some specified level during their years of post-secondary education.

D. easing the pressure on volunteers

Many presentations recommended easing the pressure on volunteers by increasing organizations' access to summer student and short-term employment programs. Both the SEED program (summer student employment) and the Workability Program were highly praised by non-profit organizations. The sector relies extensively on summer students, especially in recreation, children's programs, museums and festivals, and many organizations welcome the additional help from employment programs.

36. Suggested improvements to the SEED program

- advance payments so student wages can be covered from the start of the employment period
- earlier notification of student allocations so non-profits have more timely access to the student pool
- higher wage allocations for non-profits who cannot afford to top up the minimum wage
- flexibility in switching students to different positions within an organization
- possibility of compensation for a student supervisor
- automatic re-employment for a student who wants to return to an organization which wants him/her back the next year
- more general location codes
- inclusion for funding for WHSCC insurance costs were necessary

37. Workability Program: This program is extremely important to non-profits who cannot obtain volunteers. It is also invaluable to immigrants. It should be more flexible, with longer terms, more resources, and no loss of assistance when employed by this program.

38. Employment for seniors in the "shoulder seasons". Museums and other tourist destinations can extend their seasons into early spring and fall when students are not available if they are able to hire seniors during those months.

Museums would also benefit from a program to employ local people who are interested in history and would like to volunteer, but can't afford it. *"..the abilities of such people are of great value… it is important to find ways for them to contribute to institutions such as museums." (Grand Manan)*

Enhancing the paid staff of non-profit organizations in these ways would lighten the load on volunteers. "With many volunteers being in their senior years, they have a hard time keeping up with [government] expectations. It seems we are constantly trying to put a square peg in a round hole." (Hillsborough)

E. nurturing a culture of volunteering

The Task Force heard expressions of regret that the value of volunteering seems to be diminishing. *"There seems to be a shift in societal thinking — it is no longer what can I give to the community… but what does the community owe me." (Salisbury) The concept of giving back to the community — of being an engaged, responsible citizen - is fading and must be restored.*

39. "Service learning" in the school system. Many presentations spoke of the need to promote a culture of volunteering that begins in the early years and continues through school.

"Nurture volunteerism as a societal value in the schools… add community volunteering into the school curriculum, to instill this as an important part of formal society." (Charlotte County)

"Civic duties are one of the key pillars of a democratic society, yet our public education system does not provide students with hands-on experience as active citizens." (Fredericton)

It was also suggested that students be taught about the various levels of government, how they work, and the responsibilities as well as the rights of citizenship.

Clearly, the non-profit sector is aware not only of the importance of volunteers to its work, but also the importance of its work to volunteers. The non-profit sector is the home base of citizen engagement.

"Although the labour power of volunteers is important, the main value of the volunteer experience is to have an informed citizenry… the true power to transform problematic situations comes from hands-on involvement." (Fredericton)

"Make volunteering appealing and personally satisfying… the intent is to create a volunteering culture in New Brunswick." (Kingston Peninsula)

It is the volunteers themselves who are the models for engagement. They too have a responsibility to learn and grow as volunteers and to guide the next generation on the same path.

ISSUE FOUR: REVITALIZATION OF THE PARTNERSHIP

There are major issues around how government departments and agencies interact with non-profit organizations; these include bureaucratic red tape, lack of communication, confrontational relationships and systemic/structural obstacles. Achieving a balanced partnership is hampered by two major factors: the contradictory attitude of government, both politicians and bureaucrats, who view the non-profit sector as a lesser appendage while continuing to rely on it for basic community services, and the silo structure of both partners (government and the non-profit sector), which unnecessarily complicates funding, service delivery and communication. The Task Force has attempted to address these issues through its recommendations, specifically stable funding and the non-profit Agency, but other obstacles remain to be discussed here: erratic and sporadic consultation processes, bureaucratic inefficiencies, lack of understanding or respect, and lack of collaboration to provide services.

A. building an authentic consultation process

There is no regular mechanism by which non-profits can have input into government decision-making processes, unless they are part of a coalition or have an advocacy group to represent them; even then, their participation depends on the willingness of the government to include them.

"As there is no turf occupied by public servants with responsibility for the non-profit sector, the issues and interests of the non-profit sector are absent from policy development." (St. John River Society)

Non-profit organizations told the Task Force that there are major flaws in how the government currently consults with the sector:

1. The government chooses who to consult with. The sector has no voice in selecting a spokesperson.
2. The government organizes the process without regard to the costs to the non-profit sector.
3. The government does not engage the sector at all stages of the program or policy development, usually only at the beginning.
4. The government may never release the findings of the consultation.

"Consultation programs are seemingly initiated without consultation from partners and especially from clients and potential clients. Consequently, we are left with programs that do not serve people, that demean people, that are difficult to access and ultimately will fail in their true goals." (Sanctuary House, Woodstock)

The political factor in policy development must also be acknowledged; it may derail a consultation process at any stage.

"In many cases, the decision whether or not issues will be addressed and/or services will be enhanced is determined by politics alone. Decisions are made in response to the political temperature at a particular time and not always because of what is in the best interest of people." (CMHA-NB)

The non-profit sector recommends

40. A comprehensive, timely and respectful process, including the following steps:

1. defining the issue
2. establishing terms of reference
3. consulting with stakeholders
4. developing solutions

In the process of such a consultation, attention must be given to compensation for non-profit organizations that make a financial sacrifice in order to participate. While most are willing to spend the time in consultations that they feel are meaningful and not unreasonably time-consuming, they indicated that they are rarely compensated for the expertise they bring to the process, and thus feel devalued. Sometimes their expenses are not even covered.

"Every day that an Executive Director spends in a meeting in Fredericton represents 'time lost' for activities… that need to be carried out back at the office… government needs to recognize that there is a cost involved to the non-profits." (NB Advisory Council on the Status of Women)

The non-profit sector acknowledges the difficulties inherent in a comprehensive consultation process.

"It is not reasonable to expect any government to engage in a consultation for every program and policy that it develops. However, establishing a forum for periodic community consultation, at least annually, would allow for ongoing sharing of information and ideas." (Saint John)

B. addressing bureaucratic inefficiencies and systemic obstacles

Expressions of frustration with bureaucratic processes were widespread throughout the Task Force's tour. Recommendations can be summarized in one word: simplify.

41. Simplify access to information by providing
- a website for the sector (through the Agency)
- a "gateway person" in each department to act as the designated liaison with its related non-profit organizations

42. Simplify application and reporting procedures and forms by
- avoiding government jargon and writing instructions in everyday language.
- standardizing the forms so that the same information about the applicant is required for any government funding proposal or application, and so that reporting criteria are standard from year to year.
- keeping a data base of organizations who have been funded so that their background information is available to all departments and does not have to be repeated for every application
- keeping an ongoing file for programs which are repeated annually, such as SEED, and streamline the re-application process so that a new application doesn't have to be made from scratch every year.

43. Simplify accounting procedures and methods of demonstrating accountability. It was suggested that, for organizations registered with Revenue Canada as charities, the provincial government use the reports already prepared for the federal charitable status annual report and do spot-check audits on organizations selected from the federal forms.

Non-profits also asked for a major revision to the schedule for applying for and receiving funding so that there are longer lead times and quicker responses.

44. Adequate time for volunteer boards to prepare funding proposals with deadlines that are reasonable for them

45. Timely funding approvals and up-front funding well before the starting date for the program so there is no gap between approval and receipt of payment, thereby ensuring the availability of qualified staff

"Government year end is March 31 and budgets are not finalized… this means that we could be up to 3 or 4 months without money to operate." (St. George)

C. refocusing the partnership

Civil servants should be encouraged to treat non-profits as working partners seeking to achieve the same goals as the government, rather than agents who are meant to carry out government directives with a minimum of resources. Public service is a privilege, but many non-profit organizations noted that the allegiance of the bureaucrat is to the system and not to the public.

"...many policies seem to exist in such a way as to manage risk and reduce abuse of the system rather than focus on resources needed to meet real needs." (Charlotte Count)

"...my concerns do not surround a civil servant's ability to make intelligent decisions; rather, their fears to let go and let other intelligent people manage within the parameters..." (Moncton)

This re-focusing on an equal partnership can be achieved by such initiatives as

46. Designation of a specific person in each department as the initial contact for its non-profit organizations.

47. Regular meetings of all partners

48. Exchanges and secondments of government and non-profit employees

49. Ongoing participation at the community level by departmental staff through committees, boards, coalitions, working groups - anything which helps to develop a mutual understanding of the roles played by each sector.

Developing relationships with individuals within the system is time well spent; as one executive director put it, *"it's very important to have personal links within departments who have compassion for your cause." (St. Stephen)*

Sadly, many non-profits do not find those links.

"...the level of co-operation varies from person to person and the urgency to solve the problem also varies from person to person." (Fredericton)

"Make the program information providers do so with a little friendliness. This is missing in most cases within Government." (Minto)

Dedicated liaison staff, annual meet-and-greet events, and efforts of government workers to get out to the communities can break down these barriers. Familiarity with the work of non-profits breeds respect (even awe) on the part of civil servants. Knowing civil servants as real people builds trust on the part of the non-profit organizations. A healthier, stronger and more effective relationship is the result.

The key to a successful partnership is not to make non-profit organizations de facto extensions of government departments, but rather to make them the base on which government builds and delivers programs and support to meet community needs, recognizing that it is the strength of the foundation which determines the stability of the superstructure.

D. collaborating to provide services

Non-profits providing government-mandated services in communities often find that they are dealing with the same people who are receiving services from other organizations and departments. Such fragmentation leads to duplication of costs and programs which could be reduced if services were based on the needs of the person served and not the limits of departmental jurisdictional mandates. Clearly, some of the major challenges in the non-profit sector arise from structural issues internal to the government.

"...working with horizontal initiatives may require policies and practices... that involve several departments... [and] will need to be handled differently from current practices... You already have some successful models with Business New Brunswick and Service New Brunswick. Perhaps we need... Community New Brunswick that brings all departments/agencies together... to work more collaboratively." (Fredericton).

Just as government departments need to work more horizontally, so too do organizations in the non-profit sector. There are several cooperative initiatives underway within the sector. Presentations recommended that the government

50. Encourage this trend towards administrative and service collaboration in the non-profit sector

"...every community would benefit from having a community centre which could house non-profit organizations, provide free meeting places, program space, and help to streamline the resources in communities so duplication is not taking place and partnerships can be more solidly formed." (Sussex)

This kind of co-location is being planned in Sackville, Oromocto and Moncton; shared facilities exist in St. Andrews. These initiatives should be supported with funding and in-kind government donations of buildings, equipment and expertise.

"There are many organizations... that would benefit from the amalgamation of one or more of their services. The provincial government could provide more support and consultation for groups that see that there's some overlap but do not know how to go about fixing the problem." (Saint John)

Probably the greatest obstacle to collaboration within the non-profit sector is the competition for scarce resources, which will be removed with stable funding, making cooperation much more likely.

"Groups and individuals do their particular service to the community without good communication with others sometimes serving the same clientele. Groups may react in this way because each is guarding long-established practices and funding and see knowledge sharing as threatening their own existence..." (Woodstock)

"Although [we] have a great variety of matters on which [we focus], we have a tremendous similarity of needs: an increased volunteer base, office staffing, material resourcing, skills training... and financial management... these are areas in which we not only can help one another but where we can mutually benefit from direction and assistance from the provincial government." (St. Andrews)

The non-profit sector is inching towards a more collaborative, horizontal method of working and problem-solving. A regional orientation of government resources would give momentum to this trend. For this reason, the suggested Agency to serve non-profits is regionally — rather than functionally-based. The non-profit sector sees the value and understands the need to cooperate, but support and investment from the government are required to make it happen.

FRENCH COMMUNITY REPORTS

ISSUE ONE: STABILIZATION OF FUNDING

In New Brunswick, non-profit organizations and volunteers tell us they want to continue to be proactive and creative in delivering services to New Brunswickers, but they also say that the issue of funding requires urgent attention. These non-profit representatives and volunteers think it is a shame that they are too "often perceived as being able to do it all with very little money." (Translated from document presented by Family Services in Caraquet)

"A study done by the Canadian Council on Social Development in 2003, Funding Matters, is very critical of the funding for non-profit organizations and maintains that, unless a major adjustment is made soon, Canada runs the risk of losing a number of organizations that play a vital social and community role." (Translated from document presented by the Université du troisième âge du N.-O.)

Several major issues relating to non-profit funding were identified across the province. We have grouped them together as follows:

- **Dependence on one-time projects and/or annual contracts**
- **Red tape**
- **Indexation to the cost of living**
- **Inadequate funding**
- **Staff retention**
- **High insurance costs**
- **Property tax**
- **Fundraising.**

Dependence on one-time projects and/or annual contracts

"A major issue is vulnerability resulting from financial insecurity..." (Translated from document presented by the Mouvement acadien des communautés en santé)

The representatives of non-profit organizations that receive annual contracts say they have no power to negotiate with the government. The same contracts are mailed out (usually about six months after the start of the fiscal year), and no meetings or negotiations take place. These non-profits recommend multi-year funding that would make long-term planning possible.

Also, project-based funding is often short term, and energy is constantly being expended on finding new projects. "Project-based funding encourages the adaptation of projects to the type of funding rather than the provision of funding to meet a need." (From document presented by Moncton Community Chaplaincy)

It was recommended:

1. **That non-profit organizations receive multi-year funding, i.e., funding spread over five years, with a financial and program audit to be carried out three years, and that a negotiating process be established so that contracts could be renewed before the end of the fifth year.**
2. **That funding for one-time projects be available for specific projects only, and that this funding exist alongside multi-year funding with clearly defined criteria.**

Red Tape

The non-profits all agree that the funding application forms that have to be completed are too complicated and are constantly changing. In recent years, a number of new forms for annual contract renewals have needed to be filled out, and new reports are requested. It appears that the amount of red tape continues to grow and is even becoming even more intense than it was in the 1990s. The organizations therefore have to make adjustments every year, and they waste a great deal of energy filling out forms and writing reports. Certain organizations calculated that the time spent completing application forms for one-time projects was the equivalent of a half-time employee or more. Volunteers tell us that they have to spend up to 80 hours of volunteer time just filling out project application forms and that, in many cases, they do not have the expertise to complete the requested forms. There is a feeling that the government is demanding more and more from the non-profits without offering them more money.

Other volunteers do not understand why they have to complete the same forms year after year.

It was also mentioned that there should be clearly defined eligibility criteria for all of the available funding because too many organizations spend hours completing forms only to receive a negative reply a few months later. This leads to discouragement and is another cause of volunteer fatigue.

Certain groups tell us that their applications for grants under certain funds, such as the Environmental Trust Fund, have to be completed in December but that the responses to those applications are not received until the following June. Some of those groups tell us that they spend about four months a year, and others, 40% of their time, on project applications. Since most funding is provided on a project-by-project basis, from year to year, it is impossible to engage in long-term planning, and many have to work for months with no salary. They often have to prepare project applications without being paid. Even worse, one project director's employment insurance benefits were cut off because he was working on a volunteer basis in order organize a new work season. Currently, the Service Canada policy is that no one may do volunteer work in their field of work. The reality is something quite different.

If non-profit representatives or volunteer groups telephone for information to complete the forms, they are generally asked by a machine to leave a message, but calls are often not returned. Few government resource persons are available to answer their questions. Some people mentioned the example of a help desk, which is available in certain sectors to answer questions and direct people to the right places.

Some forms leave little room to write in, are much too long, and need to be improved since, from one department to the next, the same words do not always mean the same thing in terms of the answer sought.

The comments about provincial red tape made by the different non-profit representatives and volunteer groups were well summarized in the document presented by the Mouvement acadien des communautés en santé (although this statement refers to federal red tape): *"Complexity with respect to the development of funding applications, slowness of the funding application evaluation process, lack of specific explanations as to why funding applications are rejected, changes in the government employees responsible for the management of government funding programs, submission of numerous progress and assessment reports that are extremely demanding and taxing for the organization, and inflexibility concerning the identification of objectives and activities to be carried out."*

It was recommended:

3. **That the funding application process be simplified, that the forms be simplified, that the different departments agree on using similar forms with similar wording that means the same thing, and that more space be provided for answering the questions.**

4. **That the funding application evaluation process be accelerated.**

5. **That specific details be given to explain why an application has been rejected.**

6. **That funding be renewed via the previous year's form if there has been no change.**

7. **That an efficient handover of the file be ensured by the outgoing government employee (if such is the case) with the new employee and with a representative of the organization receiving funding.**

8. **That the measurement and evaluation procedures be simplified to reduce the reporting burden.**

9. **That government funding programs have a longer lifespan.**

10. **That the government employees who implement these programs (at the provincial level) be available to answer questions and offer advice and/or that, in each department, a resource person be assigned to help non-profits with the completion of forms.**

11. **That volunteers be given special status to prevent the cessation of employment insurance benefits for persons/employees wishing to donate their time to their organization while waiting for funding to be renewed.**

The non-profit representatives suggest that government employees come to see what is going on in the field rather than relying on the reports requested. That would give them a better appreciation of how the money allocated to the organizations is managed.

It was recommended:

12. **That the performance of the funded projects be evaluated through visits or meetings with the organizations.** This is already being done in the museum sector, and it seems to be working very well. Such visits would make it possible to evaluate performance, and more importantly, they would enable the organization to position itself positively with a view to renewal.

Many people do not know where to go, whom to ask, or where to look for information about how to access available funding or even how to contact other organizations working in the same sector.

It was recommended

13. **That an easy-to-use mechanism for accessing the different types of information required, such as forms or statistics, be developed.**

14. **That non-profit organizations and volunteers have access to an information desk/site that would provide them with information about the federal and provincial funding available for their respective sectors (e.g., the Green Source site of Environment Canada).**

15. **That the government provide support for the community sector so that it can establish a directory/website of provincial non-profit organizations containing all of the relevant information (objectives, activities, headquarters, contacts, etc.) This site should offer hosting services for community organizations that would like to have their website included. It was suggested that the directory of the N.B. Environmental Network be used as a model.**

16. **That the government use this site to provide information and promote non-profit organizations.**

Indexation to the Cost of Living

Groups across the province and in all sectors of activity mentioned that the budgets of non-profit organizations have not increased with the cost of living for the past 25 years or since the 1990s. For example, government funding for food banks has increased by only 6% over the past 23 years (since 1984). Yet, they are being asked to provide more and more food boxes and need more funding to feed the poor of this province. Funding for early intervention programs has increased by only 8% since 1992 whereas the real cost of inflation is 33%. Community residences lost 30% of their funding in 1997 owing to cuts and level-of-care funding. Since then, they have received only a small budget increase in 2005.

The organizations therefore feel that they are subsidizing this shortfall. Many organizations are currently operating in survival mode but have no means of negotiating. This has direct negative effects on the delivery and quality of the services offered to New Brunswickers.

"If we continue to cut corners, something is going to happen." (Translated from presentation of the Grand Falls Early Intervention Program)

It was recommended:

17. That the budgets of non-profit organizations be immediately, and then annually, indexed to the cost of living.

Inadequate Funding

"The value of the contribution of non-profits is difficult to quantify. The services they provide always reflect the real needs of a region since they are managed by community volunteers. The volunteer boards of directors see that the money is managed properly and that none is wasted. This type of structure has stood the test of time. We would not have the communities we have now without the contribution of community organizations... However, these organizations have become impoverished and have been neglected by governments, and their real value has been underestimated. It is high time that some changes be made. The first possible solution involves recognition of the true value of the contribution of non-profits to our society. That recognition will inevitably entail adequate, ongoing funding for programs that have already been approved and put in place (for the most part) by the government." (Translated from document presented by the Centre de développement de l'enfant inc., Tracadie)

Several access centres that have been very much used by the public will soon have to shut down because of a lack of funding. Those access centres are there for low-income New Brunswickers but cannot even pay the salaries of their employees.

Sports groups or centres can no longer afford to maintain their buildings and other infrastructures such as ski trails.

Food banks are run mostly by volunteers or dedicated individuals who work for almost nothing, since the funding received from the government is very minimal. For example, in the case of one food bank in the northern part of the province, the employees/volunteers receive about $50 per week for the countless hours they work to keep the food bank open. The female volunteers make up to 10 blankets a month to collect money through a monthly bingo game. These organizations need more funding in order to be able to afford staff. Another food bank in the northwestern part of the province currently receives $30,000 per year in provincial government funding but estimates that, if it were to shut down, it would cost $948,500 to replace the amount of food they currently provide.

The Lions Clubs across the province receive little or no funding from the province, and yet they help many needy families during the course of a year with the meagre profits from their activities. In order for some of these clubs to renovate their buildings, they would have to stop helping those in need. One of these clubs mentioned that the only funding it had received from the government was $30,000 in 2003 for a new roof. Since then, the same club has donated $400,000 to the community. That's a good return for the government.

School committees that provide lunches for hungry children need help to ensure these children have something to eat. For $350 a week, some of these groups manage to feed more than 20 children every day. They hold fundraisers, but in small communities, it is becoming increasingly difficult to raise all of the necessary funds.

Seniors' groups still do not have sufficient funding to provide adequate physical activities for their members. Yet, "as a society, it is in our interest to motivate and encourage seniors to stay in shape so that they continue to want to be engaged, to become involved with younger people." (Translated from document presented by the Université du troisième âge du N.-O.)

"Provincial Francophone groups are fragile from the standpoint of their viability, yet they are the key to increasing and maintaining the vitality of Francophone communities. It would be very useful if certain initiatives could promote and facilitate the work of these groups." (Translated from document prepared by the Association francophone des parents du N.-B.)

Organizations that offer services in both official languages receive nothing extra even though providing bilingual services is more costly and takes more time, particularly when it comes to translating documents. They are therefore penalized for this.

The recommendations that follow were made with a view to obtaining better funding as well as **lowering the operating costs of non-profit organizations.**

It was recommended:

18. **That the Department of Finance's annual prebudget consultation process involving New Brunswickers be continued and improved so that they have slightly more influence over the government's budget choices.**

19. **That budgets be adjusted to reflect the realities of the organizations (particularly in rural areas where they have to cover large distances to access various services or to get to people's homes).**

20. **That the government allow non-profit organizations to connect to its Internet system and to benefit from lower communication costs.** The government system is generally more economical.

21. **That electricity rates for non-profit organizations be calculated so as to reflect their community nature rather than at the same rate that applies to commercial buildings.**

22. **That the N.B. government allow non-profit organizations to have access to a central store and/or a regional store that supplies the government for different purchases such as office supplies, in order to obtain lower prices by negotiating agreements with suppliers.**

23. **That criminal record checks be free for volunteers and employees of non-profit organizations.**

24. **That the Department of Supply and Services offer to volunteer associations and non-profit organizations certain goods (e.g., office supplies, furnishings, software) that are no longer being used instead of throwing them away or selling them. This is already being done to some extent, but it is a matter of making it more accessible and informing all the organizations that this exists.**

25. **That the government enter into agreements with various companies to provide non-profit organizations with access to certain government discounts, such as for hotels and car rentals.**

26. **That the government negotiate agreements with post offices enabling non-profit organizations to receive free postage or mail service.**

27. **That an amount of money be allocated to the organizations for the translation of documents.**

28. **That additional funding be available for non-profit organizations that offer services in both official languages.**

29. That there be ongoing consultation with organizations representing the Francophone community, with a view to putting in place mechanisms that adequately correspond to the needs and expectations of the clientele for whom the services and programs are developed.

30. That no non-profit organization be required to return any surplus at the end of the fiscal year in order to allow for better long-term planning.

31. That the formula for allocating funding to food banks be adjusted to meet the regional needs of the hungry.

32. That 100% of the HST be refunded on all purchases as used to occur instead of 50% as it is at present.

33. That travel costs to attend provincial meetings for regional organizations that are members of a provincial association be covered.

34. That a special, community-type tax be established for large companies in order to create a pool of money that would be available to non-profit organizations that serve the respective communities in which these companies are located.

The standards or contracts of all non-profit organizations that receive government funding stipulate that that they must have a financial audit done by a chartered accountant every year.

Also, certain community groups cannot afford to incorporate, and that puts them at a disadvantage when applying for funding.

All these costs, such as financial audits and incorporation, reduce the real funding amount and eat up a considerable amount of money that should go to the planned activity or service.

It was recommended:

35. That the government cover the cost of the required financial audits that place a financial burden on the organizations.

36. That the government make it possible for non-profit organizations to incorporate at a reduced cost.

Organizations that operate on the basis of purchase of services report that the criteria set by the government for accessing services are often too strict or do not permit a case-by-case approach. The organization has to do a lot of work, including telephone consultations and other arrangements, to accommodate people who are in difficult situations but do not meet the criteria, without being able to bill for the time spent on these services.

Other organizations that have to bill individuals directly for services when fees apply are penalized if people do not pay. However, they do not have the means to absorb the losses.

It was recommended:

37. That core funding be available to organizations that operate on the basis of purchase of services (i.e. are paid per person or child served, for example) to cover unforeseen expenses.

38. That the criteria for accessing different services be made more flexible to enable those who apply the criteria to show some latitude.

39. That any billing for services be done by the government and not by the non-profit organization.

It is difficult for small community organizations to pay rent, buy a photocopier, or cover other administrative costs. Also, non-profit organizations located in towns or cities are affected by rising rental costs.

It was recommended:

40.That community spaces or community centres be made available to these small organizations for the storage of equipment, documentation, etc.

41.That, in regions where rents are very high, a building be constructed or renovated to enable non-profit organizations to be located under the same roof and thereby reinvest the high rental fees or administrative costs saved in direct services for the community. A number of projects are heading in this direction, and it is recommended that the province support such building construction or renovation projects (e.g., Siegfried Janzen Peace Centre in the Greater Moncton area).

42.That, in areas where there are schools that have been closed, those buildings be made available to non-profit organizations that cannot afford to pay rent. This may already be possible, but the process must be made more accessible and people must be made aware of it. In addition, agreements could be entered into for the maintenance of those buildings.

43.That non-profit organizations have access without charge to government offices and other unused buildings.

Waste recycling is very costly for organizations that do it. For instance, it costs certain food banks between $4,000 and $9,000 per year to dispose of their waste and inappropriate donations from the community. That money could be used instead to provide goods and/or services.

It was recommended:

44.That the government eliminate the cost of disposing of waste/inappropriate donations for non-profit organizations that engage in recycling.

45.That the population be made aware of the need to make appropriate donations to the organizations that accept them. For example, a broken toy is not appropriate for any child.

Many buildings, such as seniors' clubs, Knights of Columbus halls, curling clubs, cross-country skiing clubs, community centres, agriculture exhibition centres, food banks, and homes for the disabled, are old, with very high heating and electricity costs. Also, many buildings are in need of repair (plumbing, roofs, floors, etc.), and the funding available for that purpose requires that the organizations cover 50% of the repair costs, even though they do not have the money.

It was recommended:

46.That government funding for energy conservation be given, on a priority basis, to low-income New Brunswickers and non-profit organizations that own and operate their own building.

47.That funding for building repairs for non-profit organizations be available even if those organizations cannot cover 50% of the cost.

48.That interest-free loans be available for renovations or the purchase of equipment for different recreational clubs or buildings, museums, and other buildings owned by non-profit organizations.

Many non-profit organizations that serve the needy cannot afford to have vehicles at their disposal and find it very difficult to take their clients on outings or to transport participants to sheltered workshops.

Transportation costs in rural areas are even higher, and there is no form of public transportation. That affects many seniors, people who have to get to medical appointments, and even working people. If public transportation is too expensive, people want an affordable alternative. Currently, people living in rural areas speak about an injustice in terms of transportation costs because they do not have access to the same services as people in urban areas.

Food banks do not always have the vehicles they need to transport food and other goods.

Certain organizations recognize that it would be helpful if two or three non-profit organizations could share the use of a vehicle. For example, Resnet in Edmundston would need a truck only once a week for the collection and recycling of materials.

It was recommended:

49. That the N.B. government reactivate and improve the various programs (with the federal government) for funding vehicle purchases by putting priority on replacing vehicles already acquired by non-profit organizations.

50. That, after three years of use, government vehicles be given to non-profit organizations, and that repairs to those vehicles be made by government mechanics. In the case of leased government cars, that the government enter into agreements with the automobile companies to ensure that non-profit organizations have first choice at auctions.

51. That the government allowance offered to various community organizations for the operation of vehicles be indexed to the cost of living.

52. That a gasoline expense allowance be granted to non-profit organizations that transport people or goods, such as food.

53. That a shuttle system be set up to transport people from a same location to their hospital appointments.

Certain employees who provide home care receive no compensation for their mileage or for the time they spend on the road, even though they may have to go to the same homes at fairly considerable distances several times day. Those in rural areas are affected even more. Rising gas and insurance costs also contribute to high transportation costs.

It was recommended:

54. That the government provide funding to cover the travel costs and the travel time of all employees/volunteers of non-profit organizations who have to travel in connection with their work, and that the amount provided be consistent with the policy clearly established for government employees.

A number of advocacy groups mentioned the importance of adequate funding for their organizations. *"It is important to consider advocacy groups as being part of any democratic society and to give them the support they deserve. Advocacy groups are not there to provide services but to speak on behalf of the less fortunate and to lobby governments to adopt policies that respect all New Brunswickers. Their role is to ensure that governments remained focused a just, equitable, prosperous society for all of the people they represent." (Translated from document presented by a representative of advocacy groups)*

It was recommended:

55. That the government provide the support necessary for the functioning of groups that seek to ensure that the human rights guaranteed under the Canadian Charter of Rights and Freedoms are respected.

It was also mentioned that the politics of the day (party in power) has an impact on the funding, the existence, and the work of non-profits.

It was recommended:

56. That partisan politics be eliminated so as to give everyone the same opportunity to obtain funding.

57. That a system be put in place to ensure that funding for non-profits is not affected by changes in or the reorganization of government following an election.

The presentations of different community groups often mentioned the importance of taking the necessary steps to **reduce poverty** in this province, because that has a direct impact on the demands placed on non-profit organizations and volunteers.

"About one in five persons in N.B. is living in poverty. Can we accept that?" (Translated from presentation of the Common Front for Social Justice)

There is a feeling that not enough is being done to reduce poverty. Social assistance benefits are inadequate, there is not enough affordable housing, the minimum wage is too low, and the policies are too old and no longer adapted to current needs. For example, a $50.00 allowance to clothe a child for school, established many years ago, no longer makes the grade today.

"A country's progress is measured not only by the benefits enjoyed by those who have a lot but also by the manner in which they provide for those who have too little." (Translated from document presented by Émilienne Basque of Tracadie)

Staff Retention

Staff working for non-profit organizations are passionate about what they do. However, the lack of government commitment threatens these organizations. Lack of funding means that employees of non-profit organizations are burnt out, discouraged, and demotivated. They do not earn enough, they have few benefits and vacations, and they also have to put in hours of volunteer work raising funds to keep their jobs and keep their organizations going. Some of them have to hold down two jobs just to survive. Certain literacy teachers even have to clean the building where they work in order to pay the rent on the room used for teaching. Those employees have almost no right to be sick because few funds are available for sick leave. They often feel that the government relies on volunteers to fund the community sector. Others wonder whether these poor working conditions are related to the fact that a large number of jobs in the non-profit sector are traditionally held by women.

For their part, literacy teachers wonder why they have to live on a salary that is close to the poverty line. They are paid $14.14 per hour for 35 weeks a year. In 16 years, they have been given one raise of $2.64 per hour, but the hours they spend teaching have dropped from 40 hours to 35 hours a week, thus reducing that raise to $0.99 with no benefits. They then have to rely on employment insurance for 17 weeks.

One teacher spoke to us about her experience in the literacy sector since 1984. Initially, literacy education came under the community colleges. At that time, she was making between $17.50 and $22.50 per hour. In 1994, literacy education was transferred to the community, and her wages suddenly dropped to $13.13 for the same work, and they are now $14.14 per hour. She wonders why the same work should be remunerated less well in the community than in the public sector.

Employees who provide home care services are paid less than $10.00 per hour after many years of service. As a result, employees stay barely two months, and more of them are leaving than entering the sector. The staff in place is aging: more than 75% of the Red Cross staff are aged 45 or older. More than 50% of workers who are recruited and given orientation change their minds and do not start work. Those who remain do not stay long and prefer to go to work in places with better working conditions. It was mentioned that, if this situation continues, the safety of those receiving home care services could be in jeopardy.

The same is true of residences for persons with special needs. Employees there make between $9.30 and $12.00 per hour, after 15 years of experience. The employees who remain in this line of work do so because they love what they do, but it is difficult to attract new employees with such mediocre working conditions. They too have trouble recruiting and retaining staff. They feel as if they are training centres for nursing homes, which pay 3 to 4 dollars more per hour. Currently, it seems that the best funding goes to organizations with unions that can push harder.

Employee retention is therefore very difficult, and the non-profit organizations complain that often the different government departments appropriate employees from the community sector by offering them $10,000 to $15,000 more in annual salaries, not to mention working conditions and fringe benefits. A serious look should be taken at the aspect of pay equity and efforts made to reduce the wage gap between the community and public sectors.

In the environmental sector, staff retention is affected mainly by uncertainty regarding the continuation of existing projects.

The managers of non-profit organizations burn themselves out recruiting and training new employees.

It was recommended:

58. That, with the aid of increased funding, the organizations, in consultation with the government, establish uniform, competitive salary scales province-wide in order to promote staff recruitment and retention. That these salary scales also be established with a view to reducing the wage gap between the community and public sectors.

59. That the government, when it purchases services from non-profit organizations or when it is supposed to send grants to different non-profit organizations, ensures prompt payment because these organizations have no reserve funds for paying salaries. If it fails to do so, that it (the government) be subject to interest payments in accordance with government standards.

60. That the government recognize the importance and the necessity of environmental projects and guarantee a community environmental agency in order to provide that sector with security.

61. That the government establish a pay equity act in order to compel all public and private employers to abide by the principle of equal pay for work of equal value.

Property Tax

The high cost of property taxes for non-profit organizations that own and operate their own building is a problem mentioned by the majority. As of January 1, 1998, under the Assessment Act, charitable and non-profit organizations have been able to apply for a reduction of the assessment of real property or a portion of real property. Since then, a number of organizations have taken advantage of this provision, others are unaware of its existence, and certain organizations have had to take extreme measures to obtain minimal reductions. One Acadian Peninsula organization explained to us that they had to make calls and write letters over and over again only to receive a very small reduction in the end. The process was even more frustrating given that most of the government officials responsible for this sector were unilingual Anglophone, so that the efforts required to make themselves understood were very difficult.

When a building is considered non-residential, taxes are much more expensive. Such is the situation for a number of non-profit organizations.

Many non-profit organizations would like to have the same privilege as certain animal shelters and be exempted (100%) from paying taxes on their building. Some of them have had to take out bank loans to pay their property taxes. One sports club, which is managed 100% by volunteers, told us that it owed close to $1,000,000 in taxes, interest, and penalties. Not surprisingly, that debt frightens people off, and the club is finding it very difficult to recruit new volunteers.

It was recommended:

62. That the legislative provisions on the assessment of the real property or a portion of the real property of charitable or non-profit organizations be comprehensive, more easily accessible, and enable more charitable and non-profit organizations that own and operate their own building to qualify for complete exemption, as is currently the case for certain animal shelters.

63. That the application, information, and review processes be offered 100% in both official languages.

64. That each municipality be encouraged to establish a complete or partial municipal tax exemption for buildings that are owned and operated by non-profit organizations.

65. That the government cancel the tax debts of non-profit organizations that own and operate their own building.

66. That non-profit organizations that own and operate their own building no longer be considered at the commercial level.

High Insurance Costs

"The risks of lawsuits and the high cost of insurance discourage many people." (Translated from the presentation of Conrad LeBlanc, Memramcook)

The high cost of insurance, whether it be professional insurance, public liability insurance, insurance for members of boards of directors, building insurance, vehicle insurance, or the Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC), is a major burden for most of the non-profit organizations met with.

Representatives of non-profit organizations told us they had to pay up to $9,000 per year in insurance. If that situation is not remedied quickly, certain services will no longer be offered to the public. For example, volunteers are less and less willing to drive sick people to their appointments. Already, tourism activities such as horseback, kayak, and other excursions are no longer offered in the Kent region because of insurance costs and the risks associated with those activities.

Certain group such as the Scouts told us they had to engage in fundraising to pay for their insurance. In order to be able to purchase insurance for directors and officers, the representatives of another non-profit organization explained to us that they had to sell 3,000 chocolate bars.

Sports groups can no longer afford liability insurance for their members and their clubs.

A youth summer camp in the Grand Falls region now has to be insured for $5,000,000, and that raised the cost of insurance by 45%, threatening the camp's survival.

A large part of the funds received in the form of government grants goes back to the government to pay the costs associated with the Workplace Health, Safety and Compensation Commission.

The increase in rates and way in which agencies' risks are classified by the WHSCC often add to the financial problems of non-profit organizations. For many organizations, such as child care services and transition houses, insurance costs are very high because, they tell us, they are categorized in a high risk section. For example, one agency told us that its rate rose from $0.25 in 1995 to $2.13 in 2007, without receiving any increase in its grant.

It was recommended:

67. That the government establish provincial plans so that all non-profit organizations are able to access all types of insurance at more reasonable or affordable costs.

68. That the government enact legislation to ensure and support the protection of volunteers and administrators of community non-profit organizations against errors and omissions where they have acted in good faith without seeking to obtain financial gain in activities related to their role within non-profit organizations. (See Appendix ?)

69. That the government review the way in which the N.B. Workplace Health, Safety and Compensation Commission classifies risks (and the related benefits) and that it absorb these WHSCC costs for the different non-profit organizations.

Fundraising:

It is incredible to see how much money the community sector can raise in the space of a year in order to offer services to its population. For example, a tiny rural community on the Acadian Peninsula raised $109,000 over five years toward the operation of a community centre.

Yet, fundraising is becoming more and more difficult. Volunteers are burnt out, and the public is bombarded by donation requests. Non-profit organizations that raised up to $30,000 in 1988 have seen their totals decline every year, and many no longer engage in fundraising because it is too demanding on the volunteers. Activities such as bingo are no longer profitable because fewer people attend and the competition is too strong (e.g., TV bingo).

Non-profit organizations and volunteers do not want to entirely give up fundraising. However, they would like to see a better partnership with government so that fundraising campaigns are no longer a necessity for their survival and a source of burnout.

It was recommended:

70. That regulations be put in place to ensure better control and more equitable use of fundraising activities.

71. That the funding of non-profit organizations be sufficient to cover operating costs so that fundraising can go back to being used for tangible things.

72. That part of the profits from the different lotteries be specifically earmarked for non-profit organizations.

73. That a source deduction model be established for smaller communities where there are no organizations such as the United Way.

Fundraising itself is another form of tax on the public. Many told us that the large fundraising campaigns by public institutions (colleges, universities, hospitals...) that can afford to assign professionals and monies for that purpose do enormous harm to the smaller non-profit organizations. These large institutions with their massive fundraising campaigns drain the community's resources, and non-profit organizations then have to make do with what little is left over.

Companies are less able to give as well because of the excessive amount of donation requests they receive.

Non-profit organizations and volunteers need training and support to learn how to engage in fundraising and thus manage to ensure financial diversification.

It was recommended:

74. That larger tax deductions be available for donations made by individuals or companies. That might encourage people and companies to give even more.

75. That, with the government's financial and administrative support, non-profit organizations be able to offer training to other non-profit organizations and volunteers on how to engage in fundraising and on which doors to knock.

76. That in each region it be possible to hire a community development officer or a coordinator of volunteer associations to look after community organizations. This person would see to fundraising campaigns for the region, together with the non-profit organizations, bring certain administrative and financial knowledge to the non-profit organizations, help community organizations to work together for their community and thereby strengthen their management capacity.

ISSUE TWO: RESPECT AND RECOGNITION

Volunteers and employees of non-profit organizations find that the division between the government and the community is deepening and that the value of the work done by non-profit organizations is not recognized.* The current relationship is perceived as one of power where one group (the government and its officials) dictates to the other group (non-profit organizations and volunteers) the objectives to be accomplished without, however, giving them the necessary means and resources, and even less so, respect. Volunteers and employees of non-profit organizations feel that they are not listened to and have no input into the development of policies.

In the view of some, the government often recognizes expertise if it comes from the private sector but seems to have difficulty in recognizing that of the non-profit sector.

"The impact of our participation and the investment we bring to involvement in both regional and provincial initiatives that are headed up by the government do not seem to be suitably recognized." (Translated from document presented by Services à la famille Népisiguit inc.)

"Our work often complements that done by many departments and agencies… We should be recognized as full partners… The government employees are not obliged to work with us and inform us, so communications and exchanges of information are not assured but depend on the goodwill of the official concerned. That is not a sufficiently objective way of operating." (Translated from document prepared by Pays de Cocagne Sustainable Development Group)

Others would also like the government and its officials to recognize that they depend on non-profit organizations and volunteers to offer services to the community that government employees alone could not provide.

"Government sometimes forgets that non profits do not work for them, but that they work for us… How would they deal with covering the cost of all our services if we closed our doors?" (Taken from document presented by the Bathurst Volunteer Centre)

Many non-profit organizations that offer services to the public and have no specific mandate to engage in lobbying talk about their reluctance to request a budget increase or a better partnership, for example, for fear of rocking the boat and causing their organization to be affected.

It was recommended:

77. That a program aimed at making government employees more aware of the existence and the legitimate, conscientious work of non-profit organizations be established in order to ensure it is possible to work with civil servants and be respected.

78. That a policy and guidelines be developed (and implemented) with a view to identifying procedures based on the importance of positive work relations, mutual respect, cooperation, and a common desire to meet the needs of New Brunswickers as effectively as possible.

79. That procedures for consultation with non-profit organizations be identified, involving organizations and the recipients of services from the beginning to the end, instead of only at the beginning and occasionally at the end. The organizations and service recipients should be involved in defining the problems, drawing up terms of reference, consulting and negotiating, developing solutions, and implementing plans or changes.

80. That the government organize an annual conference for civil servants and the employees of non-profit organizations in a given sector in order to improve dialogue, consultation, and the sharing of best practices.

81. That deputy ministers, program coordinators, and other persons involved in decision making, including the persons responsible for budgets, be present at those meetings.

82. That annual and/or biannual meetings be organized to discuss the program of each non-profit organization, its operation, the results obtained, and the difficulties encountered. These meetings should be part of the routine duties of senior officials (not exceptionally or only in times of crisis).

Non-profit representatives and volunteers also talked about the lack of respect and the prejudices of civil servants with regard to citizens or recipients of services.

"Many government organizations do not permit face-to-face communication between civil service employees and the persons who make use of their services. This is especially deplorable when it comes to the Department of Family and Community Services. Communications take place by telephone, by letter, or from behind a wicket, which dehumanizes the contact or makes a real human relationship impossible and too often lends itself to unfair and disrespectful language with persons who are already humiliated, suffering, and in serious need." (Translated from document presented by the South East Abilities Centre)

It was recommended:

83. That departments that have a lot of dealings with the public and a clientele, such as Family and Community Services, review the way in which they receive and communicate with people in need, and that workshops be offered regularly to the staff of those departments in order to make them aware of the profound dignity of all human beings, the needs of the community, and the realities of the people they serve.

"Volunteerism and the community sector play an essential role in improving the quality of life of N.B. citizens. We cannot afford to ignore this sector's important contribution any longer. By their nature, community organizations know the community's needs, are close to it, and enjoy its trust. We all have much to gain by granting them the importance they deserve and the resources to carry out their individual and collective mission." (Translated from document presented by the Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.)

ISSUE THREE: A CULTURE OF VOLUNTEERING

"In 2004, according to Statistics Canada (Canadian Survey of Giving, Volunteering and Participating), approximately 44% of N.B.'s population did volunteer work. That represented the equivalent of 61,000,000 hours of volunteer work annually, or the equivalent of 30,525 full-time employees." (Translated from document presented by the Secteur des sports et loisirs de Restigouche.)

Two years later, "the demographic data for all of N.B. are disturbing, those for northern N.B. are alarming, and those for northern N.B. rural communities are sometimes tragic. For example, according to the last Statistics Canada census in 2006, the village of Rivière-Verte in northwestern N.B. saw a population decline of 6.8%." (Translated from document presented by the Association communautaire de Rivière-Verte)

This demographic phenomenon (especially the youth exodus) and the aging N.B. population are two very worrisome constraints.

The major problem that emerged during our meetings is that the non-profit organizations are no longer able to recruit volunteers. Their volunteers come mainly from an aging population and are burnt out. People wonder if it is normal for so much volunteer work to be necessary to meet the needs of New Brunswickers. They are asking themselves whether the government services offered are sufficient or whether the level of volunteering required reflects a lack in that regard.

Many volunteer hours are given, but it is becoming increasingly difficult, year after year, to meet the demand. In a small community like Acadieville, people added up more than 20,000 volunteer hours in one year. Imagine what would happen to that community should those volunteer hours disappear.

Many organizations tell us that, if they lose their volunteers, they will no longer be able to function. For example, in a southeastern N.B. nursing home, it would be necessary to hire two full-time employees to replace 15 part-time volunteers. In Memramcook, firefighters responded to 256 calls last year. How much would those services have cost if they had not been provided by volunteer firefighters?

The boards of directors of different organizations such as seniors' clubs or curling clubs have had the same chairperson for years, in some cases more than 14 years. These persons would like to step down, but the club cannot find replacements.

Another question raised during the presentations is this: Does today's generation recognize the importance of volunteering, and is it ready to get involved?

"We have to acknowledge that, today, the face of volunteerism has changed. In 2007, people's commitment toward the community is no longer what it was. Job cutbacks and the increased duties demanded by employers have led to burnout and, indirectly, a reduction in hours of volunteer work in our community organizations." (Translated from document presented by the Association communautaire de Rivière-Verte)

We therefore need some strategies and resources targeting the recruitment and training of volunteers. The "organizations should have funds so that they can adopt strategic plans, renew themselves, and acquire new tools. Some have become like Legions. There are no more veterans. The baby boomers have other interests and no longer identify with the current activities." (Translated from comment of the Association acadienne et francophone des aînés et aînées du N.-B.)

The importance of involving the younger generation as early as possible is certainly a strategy mentioned by a large portion of the participants in the meetings. It is important to permit young people to volunteer by making them a part of our communities and thereby giving them a sense of belonging to their community. The community must agree to change in order to adapt to young people, and not the reverse. We must make sure that volunteering becomes a worthwhile social involvement for them.

It was recommended:

84. That different ways be found to encourage young people to appreciate volunteer activities and show them the benefits of feeling they belong to their community.

85. That academic credits and scholarships be given to high school and university students for skills developed by their social involvement in the community.

86. That the example of the Ontario Ministry of Education be followed:

"A few years ago, the Ontario Ministry of Education examined the same issue (youth involvement). It went on to set up a volunteer service program at the high school level. As part of the high school diploma requirements, each student must complete 40 hours of volunteer work in the sector of his or her choice between Grades 9 and 12. With that strategy, the Ministry is obtaining favourable results in that students learn about community volunteering and, in addition, the non-profit organizations benefit from workers..." (Translated from document presented by the Théâtre de l'Escaouette).

87. That the Youth in Action program be revived.

88. That each young post-secondary graduate who becomes socially involved in his or her community be allowed one credit on his or her student loan.

The N.B. government must play a greater role in volunteer recruitment and recognition efforts. It should set an example by encouraging volunteer activity among government employees. One aspect raised is that it is often difficult to get civil servants to participate in events that take place on the weekend.

It was recommended:

89. That the N.B. government publicize and participate actively in volunteer recruitment efforts, e.g., by developing a brochure.

90. That non-profit organizations have the means to develop television, radio, and newspaper advertising campaigns in order to make the public more aware of the needs of volunteers and at the same time promote social involvement within the community.

91. That the N.B. government task Communications N.B. with offering public relations advice and support to community non-profit organizations. Those services could include support in writing appropriate public messages aimed at raising awareness of the importance of volunteering in their community, as well as promoting examples of practices in the non-profit sector.

92. That the government provide communities with the necessary tools to ensure that volunteers receive more gestures of recognition. For example, that a certificate signed by the Premier be given after a certain number of hours of volunteer work.

93. That the government establish policies to encourage government employees to volunteer with non-profit organizations. For example, that a community involvement element be incorporated into civil servants' professional development plans in order to encourage them to get involved with organizations in their region.

94. That a program permitting secondments between the provincial civil service and non-profit organizations be put in place. During each twelve-month secondment, the civil servant concerned would be asked to alternate between different non-profit organizations working in his or her sector, which would help the civil servant become more aware of the various needs and challenges of these organizations and at the same time would help organizations facing staff shortages.

Volunteers tell us that they can no longer afford to volunteer. Many expenses such as meals or travel are not reimbursed. Many volunteers work out of their home and cover the cost of faxes, telephone calls, photocopies, etc.

Others (especially volunteers sitting on boards of directors), owing to lack of insurance coverage, are afraid of lawsuits arising from their volunteer work.

It was recommended:

95. That volunteers who transport persons in need be able to obtain their automobile insurance through a provincial insurance program that would enable them to be covered for all risks incurred but at a lesser cost than under their personal insurance policy.

96. That smaller non-profit organizations managed only by volunteers receive the necessary assistance to hire people to look after their administration because the volunteers are tired and can no longer do it, in cases where these non-profit organizations cannot afford to pay for an employee's salary.

97. That hours of volunteer work be tracked in order to give volunteers a tax credit (according to specific criteria common to everyone) that would be calculated according to the number of volunteer hours provided. For example, it was recommended that a $1500 tax credit be given for each 100 hours of volunteer work.

Furthermore, members of boards of directors and other volunteers no longer wish to spend their time knocking on doors to raise funds. In small communities, it is difficult to raise all the funds required, and the few companies located in these areas are solicited for donations on all sides. "When the energies of volunteers have to be directed toward the survival of buildings, they unfortunately cannot be used for activities that could be more profitable for the community." (Translated from document presented by the Knights of Columbus, Lamèque)

"The government relies on local knowledge and capacities to do part of its work without, however, providing the necessary resources. Volunteerism alone cannot ensure the sustainable development… of a region." (Translated from document presented by the Pays de Cocagne Sustainable Development Group)

Review section on funding for recommendations concerning these statements.

The lack of training available for volunteers versus their high level of responsibility, especially those sitting on boards of directors, was a concern that was often mentioned.

"For volunteer activity to serve as an economic and social force, those involved, i.e., the volunteers, must be properly prepared. In addition, most boards of directors are accountable for their actions to our governments. That partnership between the government and communities should be able to reassure the citizens for whom they aspire by acting in this manner to provide quality services… Training for members of boards of directors would strengthen that assurance of good services." (Translated from document prepared by the CCNB, Péninsule acadienne)

Most non-profit organizations have excellent boar of directors, but some employees of volunteer-managed non-profit organizations told us they hav no protection against abuses of power by certain volunteers on the boards. At present, the boards have the final say with regard to employees, and there is nothing to protect the employee.

It was recommended:

98. That the government support the community sector in the development of training tools, as well as in the monitoring and application of those tools, for governance, planning for results, administrative policies, risk management, and human resource management.

ISSUE FOUR: REVITALIZATION OF THE PARTNERSHIP

Partnership with Departments

The non-profit representatives and volunteers talked about the importance of a better partnership with the different departments. Various recommendations were made along those lines during the presentations given by the non-profit organizations; many of those recommendations are contained in the different sections of this report. In addition, other recommendations more specific to certain activity sectors were made by the different non-profit organizations that appeared before the Task Force. All of the documents presented at the community visits, including these specific recommendations, will be given to each of the respective departments.

Here are two examples of recommendations made in the presentations received concerning a particular department:

99. That the Department of Public Safety cover all costs of purchasing basic equipment for protective services (e.g., trucks and bunker suits for volunteer firefighters).

100. That N.B. Housing have funding available for the maintenance of transition houses. The housing service already has all the staff required for that purpose.

Several recommendations for a better partnership with the Department of Education and public schools were made by different sectors, and it was therefore considered appropriate to include them in this report.

Schools are part of communities, but non-profit organizations and volunteers working in and for those same communities find it unfortunate that far too many schools are closed to the community.

The organizations would like to see greater openness between schools and the community, especially when it comes to culture and sports. They feel that school facilities belong to the community, and non-profit organizations should be able to access these buildings after school hours.

Seniors' clubs told us that, to hold fundraising activities, they have to pay up to $800 to rent space in schools. Theatre groups in small communities say they cannot afford to hold rehearsals in schools but have nowhere else to do so.

At present, schools are often closed to community ideas/projects, and the non-profit representatives and volunteers want them to be made more accessible (refer to Wellness Policy as example of potential).

It was recommended:

101. That the N.B. government draw up a memorandum of agreement (equitable for all) that would enable non-profit organizations and volunteers to use school facilities free of charge after school hours.

102. That the doors of the schools be open to community organizations that have worthwhile projects to present to the students.

School buses should be used to transport children to various activities in the community when they are not being used to convey students, i.e., at the beginning and end of the school day. For example, the buses could be used to take children to after-school child care services. They could also be used to transport children to plays instead of bringing plays to the schools. As an added benefit, that could help develop an interest in theatre in the children.

"There must be a willingness on the part of public systems for SCHOOL-THEATRE partnerships to work. We are counting on the provincial government to create a synergy between culture, art, and education." (Translated from document presented by the Théâtre l'Escaouette)

It was recommended (when the school buses belong to the school districts):

103. That school buses be used for activities involving community organizations and schools (e.g. plays, visits to museums).

104. That school buses be used to transport preschoolers to outside activities, especially in rural areas, or to transport other young people to different activities in their community.

Partnership with Civil Service:

"Volunteers and community organizations contribute directly to improving the quality of life of New Brunswickers. Our government's civil servants must collaborate and partner with us."(Translated from document presented by the Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.)

Procedures and policies must be changed in order to create better partnership relations between the civil service and the non-profit sector. Organizations say that the current partnership is just an illusion and that the quality of communications with government needs to be improved. Non-profit organizations feel they have no power to change things because civil servants never meet them halfway and believe there should be a better balance between these two sectors (community-public). Non-profit representatives and volunteers find it difficult to have to fight constantly with departments and civil servants.

The quality of work relations between communities and the government differs from one region to another. It was often mentioned that civil servants see themselves as professionals and that there is a lack of recognition of the expertise and professionalism of the community sector.*

It was recommended:

105. That the N.B. government offer various professional development sessions to its employees in order to make them more aware of the challenges associated with regional community development.

106. That a mechanism composed of representatives of different sectors be established to deal with the non-profit community sector, and that this mechanism report directly to the Premier.

107. That this mechanism act as an administrative support network for non-profit organizations, i.e., a service centre, in order to assist them in their initiatives and obligations.

108. That this mechanism ensure that the key persons in the non-profit sector are always included in social policy debates in order to offer the best possible services to the population.

"Civil servants control decisions but do not have the pulse of the population." (Translated from document presented by the Université du 3ième âge du Sud-Est)

It is clear according to the non-profit organizations that civil servants could benefit from a work experience in the community sector and that stronger links between the public system and the non-profit sector are necessary. Models such as Santé en français were given by way of example.

It was recommended:

109. That civil servants be asked to perform at least one day of volunteer work per month with a non-profit organization in order to make them more aware of the needs of the non-profit sector, in addition to helping make up for the lack of volunteers.

110. That civil servants in the different departments be more open to working with volunteers in the regions.

111. That civil servants and politicians visit non-profit organizations regularly with a view to seeing the work that is done there.

112. That work exchanges between government employees and volunteer workers or non-profit organizations be encouraged.

113. That official community partners working to achieve common objectives be recognized by the various departments and that the sharing of tools and expertise to ensure the perpetuation of community successes be made possible.

114. That non-profit organizations have access, free of charge, to training sessions offered to the employees of different departments.

"It cannot be denied that consultation and dialogue very often prevent errors, duplication of efforts, and frustration among potential partners." (Translated from document presented by the Association francophone des parents du N.-B.)

It was mentioned that the system tends to appropriate good ideas/initiatives from the community sector and take over by eliminating the community sector from the projects. Or else, new projects may be prepared by different departments without consulting with the community organizations working in that particular field. We were told that appropriation and competition should end in favour of a real partnership.

Very often, new programs are set up when other programs that are being given short shrift could very easily offer the services to be offered by the new ones. Why not support existing programs, instead? For example, a number of Access Centres are in the process of closing across the province at a time when the provincial government is working to set up new learning centres. Also, it will cost close to a million dollars to establish the Disability Support Program, a program that is good in itself but whose monies could have gone a long way in the existing sheltered workshops.

It was also mentioned that the different departments act on their own when it comes to preparing projects or information directly affecting the community sector. For example, a brochure relating to early childhood was prepared without consulting any of the numerous non-profit organizations already working with young children.

It was recommended:

115. That services already in place in a given service sector be supported and funded adequately before adding new initiatives in the same sector.

116. That the government consult with the organizations involved and the persons receiving the services in question when the time comes to draft policies, make program choices, revise regulations, prepare brochures, etc. This would save time and money and prevent duplication.

117. That the central government give more decision-making power and flexibility to the regional offices.

118. That there be more personal contacts and more case-by-case assessments by government employees, given that the same procedures and solutions do not apply to all individuals.

The representatives of non-profit organizations ask that the government adopt and implement principles specifying that non-profit organizations work in partnership with "the different departments" and that the principle of horizontality in their relations with government employees be applied. The goal here is to facilitate contacts, regularize relations, and maximize the effectiveness and quality of the services offered to the people of N.B.

Conclusion

The community non-profit sector in New Brunswick is not a homogeneous group of do-gooders. It is diverse and complex, ranging from small, local, 100% volunteer-run groups meeting a specific need to large, multilayered organizations with salaried staff and a corps of dedicated volunteers. What they have in common is that they directly serve the public, they are self-governed, they do not distribute profits and they are at least somewhat dependent on volunteers and donors.

The Task Force heard issues and solutions from:

- community-based contractors with government departments who deliver services related to government mandates in health, education, justice, housing, social services, environment, employment and training
- national organizations with established offices and salaried staff
- service clubs that raise and distribute thousands of dollars locally, using volunteers only
- small informal local groups that raise money for specific purposes related to current community needs
- single-purpose groups that organize and stage one annual event
- community-based umbrella groups that sponsor diverse projects in a particular region
- hybrid local, regional and provincial organizations operating with a combination of salaried staff and volunteers who have goals related to community inclusion, enrichment and development
- advocacy coalitions often funded by government to represent the interests of a particular group of people or services

Not only is there a spectrum of concerns represented in the community non-profit sector, there is also a variety of organizational structures. Some groups are entirely voluntary and operate with a minimum of formality. Others are incorporated as non-profit organizations, which mean that they are legal entities recognized in provincial legislation. Many are registered with Revenue Canada as charitable organizations, enabling them to provide tax receipts for donations.

All of these structures were represented in the presentations to the Task Force. As well, the range of issues addressed by the community non-profit sector was brought forward from groups focused on meeting basic needs; poverty reduction; employment training; a sustainable environment; early childhood development; support for seniors, women's groups, youth and people with special needs; emergency services; literacy; sport and recreation; arts and culture; health; education; justice; economic development; and advocacy.

Whatever their particular interest, all groups were quick to express their appreciation for the Task Force and for the Government which put it on the road. Their gratitude was, however, tempered by unease about the intent and willingness of the Government to act on the recommendations of the Task Force.

"We are encouraged by this effort... to offer mutual dialogue and consultation on such an important concept of improved partnerships. However, ...there is a significant level of skepticism in the community... [and] some concern that the government may wish to offload responsibilities to community non-profit organizations without addressing the fundamental issue of adequate financial and human resources..." (Disabilities Executives Network)

« Cette décision du gouvernement d'entreprendre une consultation et un dialogue commun sur la question des partenariats est certes encourageante. Nous tenons cependant à préciser qu'il existe un scepticisme réel au sein de la communauté. Les intervenants se demandent si cet exercice de consultation donnera lieu à un engagement tangible à moyen et long terme d'échanger des idées et des ressources afin d'atteindre des objectifs communs pour les deux partis en vue d'améliorer les services de notre... communauté et dans l'ensemble de la province. » (Tiré du document présenté par la Chambre de commerce, St-Francois)

Many presenters felt that the government does not understand how important the community non-profit sector is and always has been. All the benefits of the non-profit sector accrue to communities themselves, by strengthening their capacity to offer a healthy, sustainable quality of life to all New Brunswickers. But the sector sits on shaky ground.

« En reconnaissant que le secteur à but non lucratif est un partenaire, notre gouvernement devrait lui en être reconnaissant, en étant à l'écoute. Les organismes ne veulent pas attendre 5 ans pour des résultats, car pour beaucoup d'entre eux leur situation financière et en ressources humaines est précaire et beaucoup sont à la veille de fermer leur porte si des changements rapides ne sont pas apportés. Les gens du N.B. sont épuisés de travailler d'une année à l'autre sans savoir si leur organisme, club ou association sera en opération l'année suivante... Avec le temps, les difficultés s'engendrent et nous ne sommes jamais certains si nous allons pouvoir préserver notre organisme ouvert ou non. » (Tiré du document présenté par la Banque alimentaire de Grand Sault)

"Now ... I want you to imagine with me for a second ... that someone flips a switch..[snap] AND THEY ARE GONE. This city and other communities ... would literally SHUT DOWN." (Saint John)

There is hope that recognition, respect and investment will follow once the government understands that the sector exists to serve communities, not to serve the government itself or those who work in the organizations.

« chaque association de notre communauté a pris naissance afin de combler un besoin communautaire qui a sensiblement amélioré la qualité de vie de nos citoyens sur une base individuelle et communautaire. » (Tiré du document présenté par l'Association communautaire de Rivière Verte)

"...the benefits offered to [our clients] indirectly affect the whole community in a very positive way — crime prevention, family services costs, drug and alcohol avoidance, and by simply allowing our children to grow into better adults who contribute to society." (St.Stephen)

The Task Force report addresses these factors and others within a framework of four key recommendations for change. They are all grounded in the lack of recognition of the value of the sector and its work, recognition which is long overdue. The non-profit sector is ready and willing to take its place as a responsible partner with other sectors, and has demonstrated its abilities through years of well-developed community service. Now, the sector needs basic infrastructure so that it can make its contribution to a bright future for New Brunswick. « Lorsque le gouvernement provincial prendra connaissance du bilan humain et financier contribué au bien-être de notre population par nos bénévoles, il sera certainement convaincu que la ressource principale de cette belle province n'est nulle autre que la contribution offerte bénévolement par de milliers de néo-brunswickois et néo-brunswickoises.» (Tiré du document présenté par le Comité de l'Arbre de l'espoir de Cape Pelé)

"I can recall being told at board meetings on more than one occasion that charities should be run like a business. Considering that Canadian charities hold assets of billions of dollars, have negligible debt, rarely go bankrupt, and are consumed by mission, driven by passion and achieve social miracles with limited resources - I would suggest that more businesses should be run like charities." (Saint John)

The community non-profit sector seeks a commitment by this Government to become a full partner with the non-profit sector and to invest in the socioeconomic infrastructure on which self-sufficiency depends. The recommendations in this report contain the BLUEPRINT FOR ACTION, providing strategic support which will enable the third pillar to stand strong as the foundation for a sustainable society.

Appendix: *Process utilized by Task Force Consultation*

FIVE STEP CONSULTATION PROCESS

Premier's Task Force on Community Non Profit Groups in New Brunswick

"This has been a powerful exercise, which has involved a few thousand citizens of New Brunswick. This is grass roots feedback straight from the trenches, spoken clearly with solutions offered. This is what New Brunswickers are thinking and feeling. The messages are consistent across the province. The current government of New Brunswick has an opportunity to implement and then to establish significant and lasting change; to leave a legacy."
- Mike Laaper, P. Eng, Kingston Peninsula

In a nine month period, many thousands of kilometers were logged, and many hours of group and individual consultations were held. The goal was to gain some understanding and appreciation of the conditions facing our community life. The Task Force members had the great pleasure of meeting some of the most outstanding and dedicated citizens of our province, and witnessed some very outstanding community-based programs.

The immediate problem faced was to initiate contact, to ask for 'Issues and Recommendations', and to draw together fragmented and incomplete listings. One of the outcomes of this consultation will be to pass over a more complete database to the province that will incorporate contact information on these groups.

We initiated mailing contact with over 2,700 organizations, and had personal contact/consultations with 1,099 of those groups and/or their representatives during Phases I, II, and IV. We initially faced much skepticism and resistance, and heard pleas of overwork on their part. We were treated to many expressions of having previously participated in similar processes to no avail. The Task Force personally assured these groups of the Premier's good strong interest, and of the good timing for this new government in New Brunswick.

1. ENGAGEMENT AND PLANNING PHASE I

(55 days - Dec. 5, 2006 to Feb. 16, 2007)

- Received Mandate from Premier
- Planning and Compilation of Contact Information, mailed out 2,700 letters
- Informed Members of the Legislative Assembly of Process
- Developed Web Site for Task Force information
- Visitations to engage and ensure participation of sector.
- During Phase I, consulted with 221 individuals and groups in all regions of New Brunswick to determine process to follow.(attached list)
- Scheduled developed for Phase II - Full Community Group Consultations

2. CONSULTATION PHASE II

(82 days - Feb. 19, 2007 to June 15, 2007)

- Consultations with 774 individuals and groups (attached list)
- Covered All 55 Provincial Electoral Districts
- Meetings with Special Interest groups, Deputy-Ministers, Regional Directors, Provincial Advisory Status Groups, Municipal leaders, previous Study Groups
- Zones Covered
  - i. Fredericton & region
  - ii. Saint John & region
  - iii. Greater Moncton & Southeast New Brunswick region
  - iv. Miramichi, Kent Co., & region
  - v. Dalhousie, Campbelton, & region
  - vi. Saint John River Valley region
  - vii. Grand Lake, Charlotte Co., & Isles region
  - viii. Acadian Peninsula region
  - ix. Edmundston, Madawaska region

3. DRAFT REPORTS PHASE III

(38 days - June 15, 2007 to Aug. 10, 2007)

a. Reviewed Notes & recordings
b. Follow-up visits to special interest groups
c. Reviewed Briefs & submissions from community non profit groups
d. Writing of Draft Reports

4. REVIEW OF DRAFT REPORTS PHASE IV

(7 days - Aug. 12, 2007 to Aug. 18, 2007)

a. Based in residence at Villa Madonna Retreat House
   - i. Eight regions, 104 representatives of the sector (list attached)
   - ii. Group Discussions on Revisions, Deletions, & Additions to Report

5. FINAL REPORT PHASE V

(19 days - Aug. 19, 2007 to Sept. 13, 2007)

a. Rewrite of Reports, French and English Community Responses
b. Compilation of 671 Profile returns for Data Section (Appendix attached)
c. Translation of Final Report
d. Printing of Final Report

PRESENTATION OF REPORT TO PREMIER – Sept.13, 2007

CONSULTATIONS/ENGAGEMENT BY TASK FORCE – PHASE I

Moncton
United Way of Greater Moncton/SE NB
Family Service Moncton
Volunteer Bureau of Greater Moncton and SE NB
CVA (Volunteer)
MAGMA (Multicultural Association)
Early Childhood Stimulation Inc.
Elizabeth Fry Society
Conseil Economique/Economic Commission
Food Depot Alimentaire
Early Childhood Coalition
Mike Jeffreys (Individual)
Advisory Group on FASD
Mental Health
Laubach/Literacy
Atlantic Lotteries
Moncton Community Foundation
Executive Directors Group (40 +)

Fredericton
United Way of Fredericton
Council on Status of Disabled Persons
Council on Status of Women
Women's Issues Directorate
Muriel McQueen Fergusson Centre
NB Seniors Federation
Centre Ste. Anne
Jeunes Entrepreneurs Atlantique
Sport NB
Recreation NB
Fredericton Anti-Poverty Organization
Literacy Coalition
Alphabétisation
Environmental Advocacy
Mayors of Seven Cities of NB
United Way Agencies (12 + agency reps.)

Woodstock
Family Resource Center
Food and Clothing Bank

St. Stephen
Transition House for Women
Food and Clothing Bank

Saint John
Canadian Red Cross
United Way of Saint John
Community Health Center
Carolyn McNulty (Individual)
Business Community Anti-poverty Initiative
United Way Agencies (20 +)
Saint John Boys and Girls Club

Acadian Peninsula
Barbara Losier (Individual)
Leo Paul Pinet (Individual)
Centre Dévelopment l'Enfant-Tracadie
Raymonde Gionet (Individual)
Secours Amitié
Ami Soleil
Comptoir Alimentaire-Allardville
Elda Savoie (Individuel)
Foyer St. Bernard-Neguac
Coop Food Bank-Tabusintac

Miramichi
Volunteer Center
Food Bank
Sheree Allison (Individual)
Salvation Army Center
Women's Wellness Conference

Bathurst
Volunteer Center
Food and Clothing Bank
Youth Center
Community Development
Santé Communautaire
Mayors-Municipalities Northern NB (16)

Campbellton
Centre de Ressource
Salvation Army Center
Food and Clothing Bank
St. Quentin
Claire Bossé (Individual)

Edmundston
Paula Murchison (Individual)
Atelier RADO
Grand Sault
Glen Rioux (Individual)

Sussex
Representatives of 6 community Groups

Cocagne
Denise Arsenault (Individuel)

Grand Digue
Womens Groups of SE NB

Port Elgin
PEDVAC- Food and Clothing Bank

Hampton
Dick Gorham (Individual)
Georgie Day (Individual)

Sackville
Literacy/Laubach
Representatives of 12 community groups

CONSULTATIONS / PRESENTATIONS TO THE TASK FORCE – PHASE II

The names of the Associations listed below are given in the language that their presentation was made.

Fredericton

Opal Family Services
Community Kitchen
Meals on Wheels
Fredericton Sexual Assault Crisis Centre
CHIMO
Jobs Unlimited
VON
YMCA
Oromocto Food Bank
CPAWS
Arthritis Society
Partners for Youth
Literacy Coalition of NB
Nature NB
Muriel McQueen Fergusson Foundation
Big Brothers/Big Sisters
21 Inc (Leadership)
Chrysalis House/Youth in Transition
Boys and Girls Club
Leadership Fredericton
Making Waves
Social Planning, Fredericton
Fredericton Emergency Shelter
Sport NB
Speed Skating
X-country Skiing
Basketball
Fencing
Curling
Pentathlon
Swimming
Lawn Bowling
Coaching Education
Equestrian
NB Trails Council
Rowing
High-performance Athletes
Gymnastics
Hawkins-Neville Community Access Centre
Connect NB
Canadian Paraplegic Association
Alzheimer Society
Coalition for Pay Equity
Saint John Ambulance
Community Health Centre
AIDS NB
Doone St./Wilson Row Community Centre
Family Resource Centre
Doone/Wilson Tenant Associations
Salvation Army Family Services
Frontier College
Nashwaaksis Baptist Church
Hawkins/Neville Tenant Association
Northside Youth Centre
Bullying Reduction
FAPO (F'ton Anti-Poverty Org.)
Palnet (Palliative Care Network)
Neil Squire Society
NB Public Legal Education & Information Services
CMHA (Mental Health)
Learning Disabilities Association
NBNPHA (Non-profit Housing)
NBANH (Nursing Homes)
NBACL (Community Living)
NBDEN (Disabilities Executives Network)
Stan Cassidy Rehabilitation Centre
CMHA NB
Easter Seals NB
Canadian Deaf/Blind
Saint John Deaf/Hard of Hearing Services
Muscular Dystrophy Canada
CNIB
United Church Action Committee
Wilmot Outreach Committee
Volunteer (refugees)
Volunteer (refugees)
Volunteer (refugees)
YMCA Outreach
John Howard Society of Fredericton

Oromocto

Food Bank
Military Family Resource
Centre (Gagetown)
Judo NB
Rowing NB
Curling
Cycling
NB Golf
Conservation Council
Fredericton Transition House

Saint John

Church of St. Andrew and St. David: Community
groups
Learning Exchange
YMCA
Teen Resource Center
Boys and Girls Club
Shakespeare Society
PASAGE
AIDS Saint John
Conservation Council of NB
Salvation Army Family Services
VON Healthy Baby and Me
Youth Choices
Fundy Baykeeper
Coverdale House
VON
Dress for Success
First Steps
Community Residential Facilities
Hestia House
Second Stage Housing
New Directions
Centre for Youth
Independence Plus
John Howard Society
Jon MacQueen, Martha Edwards (Leinster Court)
ECDC Coalition
Centenary-Queen Square Care Centres
Association of Healthcare Philanthropy
Saint John Community Loan Fund
Saint John Arts Centre
Church of St. Andrew and St. David
BCAPI/Vibrant Communities
Booth Residential Services
(Salvation Army)
Conservation Council of NB
PRO Kids
PRUDE
Housing Alternatives
United Singles
CMHA Saint John
Youth Choices
Animal Rescue League
Cherry Brook Zoo
Seaside Lawn Bowling Club
Saint John Theater Company
Meals on Wheels
Saint John Volunteer Centre
Somerset Preschool
CFUW (Cdn. Federation of
University Women)
Key Industries
Homeless Women's Shelter
St. Martins Community Access Centre
Community Camps Association
Greater Saint John Seniors
Advisory Committee
MADD Saint John
Lakewood Headstart
Scouts Canada
NB Injury Prevention Coalition
Hospice Greater Saint John
Community Autism Centre

Grand Bay-Westfield

NB Women's Institute
River Valley Lions Club
Rothesay Highland Dance Society
Seniors (Bob Butler)
L'Arche Saint John
Elizabeth Fry Society
Loch Lomond Seniors Villa
Community Learning NB
SJ Community Health Centre
River Valley Food Bank
Welsford Fire Department
Kiwanis Nursing Home Initiative

Kingston Peninsula

(Community Speakers)
Milk for Moms
Saint John School Milk Fund

Rothesay

Joshua Group
Jeremiah Miller (Political Science student)
NB Children's Foundation
Sport NB (also Marco Polo,
Marigold Project, etc.)
Arthritis Society Saint John

Quispamsis

River Valley Search and Rescue
KV3C Inc. (KV Community/
Capacity/Children)
Patty Donovan (environmental health)
Recreation NB
Teen Resource Centre
Youth Choices

Moncton

Lutes Mountain Heritage Museum
Services Palliatifs communautaires Beauséjour
Belle et bien dans sa peau , GLD
Association des benevoles de GLD
Food Depot Alimentaire
Hospice Greater Moncton
Caring Kitchen
Moncton Kiwanis Minor Basketball
Elizabeth Fry Society
Moncton Regional Learning Council
NBACSW
Greater Moncton Literacy Advisory Board
Laubach Literacy
L'équipe justice et solidarité du
diocèse de Moncton
School District 2 (Work Skills)
ECCNB (Early Childhood Coalition)
Big Brothers/Big Sisters
NB Curling Association
Moncton Curling
Curling Beausejour
Beaver Curling Club
Canadian Red Cross
Employment Support/Peer Helper Program
Académie de Sport
Alternative Residences
Healthy Baby and Me (VON)
Moncton Employment and Training Service
SOS Eau Water Sankwan
Common Front for Social Justice
Greater Moncton Association for Community Living
Turning Point
Le centre culturel Aberdeen
Coalition pour l'équité salariale du N.-B
Greta Doucet, volunteer
CMHA
Crossroads Transition House
Family Service Moncton
Moncton Boys and Girls Club
Ability Transit
CARA Helpline
S.E. Deaf and Hard of Hearing
YWCA
Support to Single Parents
Arthritis Society
Community Chaplaincy
Salvation Army
Built Network
Mobile One
Moncton Community Residences
Moncton Lions Club
Special Olympics
UCT United Commercial Travelers
Volunteers Bureau of Greater Moncton and
Southeastern N.B.
Moncton Headstart
Voice of Real Poverty
Coalition pour l'équité salariale
Business and professional women's Club NB
Canadian Federation of University Women

Dieppe
Fédération des jeunes francophones
Fédération d'alphabétisation (FANB)
V.O.N.
Vie Saine et Active/Go ahead Seniors
Coalition pour Services de garde à l'enfance du N.-B.
Troubles d'apprentissage du Sud Est du N.B.
Pastoral de l'Acadie
Association des parents francophones du N.B. (AFPNB)
Maison Nazareth
Équité salariale
Sentinelle PetitCodiac
Théâtre l'Escaouette
Pionneer d'Aliant
Breakfast for lifelong learning
Riverview Boys and Girls Club
Festival Littéraire Northrop Frye
Open Hand Food Bank
Club garcons et filles de Dieppe

Tantramar/Port Elgin
PEDVAC
Tantramar Pony Club
Cape Jourimain Nature Centre
Silver Pioneers Club

Sackville
VON Sackville
Live Bait Theatre
John Higham (individual)
Atlantic Canada Conservation Data Centre
Sackville Curling Club
Atlantic Wildlife Institute
Chignecto Naturalist Club
Festival by the Marsh
Tantramar Heritage Trust
Sackville Athletics
Adult Learning Centre
Family Resource Centre
Sackville Housing Group

Sussex
Sussex Area Activity Centre
Canadian Parents for French
Crosswinds Occupational Activity Centre
Sussex Skating Club
Sussex Skateboarding Club
John Howard Society
Sussex Valley Volunteer Association
NB Environmental Network
Sussex Resource Centre
Hospice Sussex
Sussex Area Community Foundation
Sussex & Area Crisis Pregnancy Centre
Victim Services
PACK (Preventative Action for Community Kids)
Sussex Artists' Coop
Millstream Recreation Council
Little Jackie Fund
Apohaqui/Lower Millstream Recreation Council
Sussex Seniors Centre
Leda Kain (individual)
Kennebecasis Watershed Restoration Committee
Sussex Vale Transition House
Kings Co. Big Brothers/Big Sisters
Knightville Mama Bears
Kings Co. Soccer Association

Petitcodiac
Senior Citizens Group
John Prince (individual: Kiwanis, Legion, Seniors)
SPOT (Support People of Today)
Branch 41 Royal Canadian Legion
St. John Ambulance
Havelock Boys and Girls Club
Petitcodiac War Museum
Petitcodiac Boys and Girls Club
Air Cadets
Canaan/Washadamoak Fish & Game
Salisbury Lions
Lioness Club
Lions Villa (seniors)
Margaret Mechefski (individual senior)
District Recreation Council
Salisbury Adult Learning Centre
Salisbury Neighbourhood Watch
Salisbury Bicentennial Camp
Royal Canadian Legion
Joyce Quigley (individual)

Shédiac/Cap Pelé
L'Universite du troisième âge
Hospice Shédiac
Les femmes d'Acadie
Club d'âge d'or Shédiac
Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour
Centre Habiletés Sud Est
Groupe de l'église de Cap Pelé
Groupe pour Arbre de l'espoir de Cap Pelé
Groupe du Bassin Versant
Scouts Cap Pelé
John Howard Society
Port Elgin Volunteer Fire Dept.
Groupe d'âge d'or de Cap Pelé

Memramcook
Conrad LeBlanc
Bénévoles du Foyer St Joseph
Atelier Artisan
Site Historique Beaumont
Centre Accès de Memramcook
L'Association des pompiers volontaires
Fondation Mélissa et ses amis
Société du Monument Lefebvre
Club d'âge d'or de Memramcook
Banque de nourriture de Memramcook
Scouts de Memramcook
Société culturelle de la Vallée de Memramcook
Lakeville Seniors
Mountain Top House

Miramichi
Miramichi Adult Learning
Miramichi River Environmental Assessment Committee
Salvation Army Community Resource Centre
Lions Régional (NB, PEI, 3 in Maine)
Miramichi Volunteer Services
Schizophrenia Society
French Fort Cove Eco-Centre
Miramichi Curling Club
Healthy Active Living/Go Ahead Seniors
Alzheimers Society
Aprentissage NB Learning (Access Centre)
United Ostomy Society of Canada
Big Brothers/Big Sisters and Boys and Girls Club
FCS Regional Program Delivery Division
Family Place/Le Cercle Familial (CAPCE)
Miramichi Physically Disabled and Handicapped Association
Miramichi Independent Living Resource Centre
John Howard Society
MORE Services Inc.
Miramichi Youth House
Transition House

Paquetville / St Isidore
Club d'âge d'or de Landry Office
Le Regroupement des organismes communautaires
Le village de Paquetville
Le centre d'accès de Paquetville
CIPA (Commission d'initiative de la péninsule acadienne)
Bibliothèque communautaire de Paquetville
Complexe sportif de St Isidore
Centre d'exposition de St Isidore
Club d'âge d'or de St Isidore
Musée de St Isidore
Le Centre d'accès de St Isidore
Le Club 4H
Clinique Santé de St Isidore
Village St Isidore
Apprentissage pour adultes Péninsule Inc.

Lamèque/Shippagan
Festival international de musique baroque de Lamèque
Secours Amitiés
SPCA
Commission des loisirs
Le village Lamèque
Chevalier de Colomb
Centre d'activité La Ruche
Foyer Le Gouvernail
Club de l'âge d'or de Shippagan
Festival des pêches de Shippagan
Le CCNB de la péninsule acadienne
Le village Le Goulet
Centre d'accès Le Goulet
Alphabétisation Le Goulet
Club Âge d'or Le Goulet
Maison de la culture
Femmes Acadiennes et francophones
Ville de Shippagan
Association des anciens et anciennes de l'université de Moncton
Centre d'activité L'envol
L'Association du Hockey mineur de la péninsule acadienne EST
La société historique Nicholas Denis

Tracadie
Hockey mineur de Tracadie
Curling Club de Tracadie
Centre de Développement de l'enfant inc.
Société Culturelle
Mairseail Ceilteach Inc.
Association du bassin versant et des rivières grande et petite de Tracadie
Scouts de Pont Landry
Valorisation et mieux-être
Projet Syffleur
La piste cyclable
Au Rayon de l'espoir inc.
Musée Tracadie
L'accueil Sainte Famille
Croix Rouge
Maire de Tracadie

Caraquet
Centre Bénévolat de la péninsule acadienne
Accueil de jour
Services de relève auxiliaire
Programme Rami
Service à la famille
Centre de ressources familiales
Banque alimentaire Ami Soleil
MACS
Centre art
Action revivre
Centre Plein Air
Centre d'animation l'Arc-en-ciel
Club d'âge d'or de Caraquet
Coopérative du développement régional Acadie
Comité de gestion de la rivière de Pokemouche
Centre de Ressource familiale
Banque Alimentaire Ami Soleil

Moncton
United Way
Stimulation à l'enfance inc.

Dalhousie
Dalhousie Workshop for the Handicapped
Festival international de musique de chambre de la baie des chaleurs
Restigouche Regional Museum/Association Museums NB
Lions Club
Restigouche Sport Development
Jeunesses Musicales Concerts Desjardins
Dalhousie Recreaplex

Campbellton
Maison Notre Dame
Restigouche Community Bereavement Program
Community College Alumni Association
Red Cross
Restigouche County Community Volunteer Action
Production Restigouche (sheltered workshop)
SPCA
Campbellton Curling Club
Restigouche Family Services Familiales
Restigouche Family Crisis Intervenors
Garderies

St-Quentin
Regroupement des organismes communautaires "ROC"
Résidence Mgr Melanson de Saint-Quentin
Société culturelle des Hauts Plateaux
Comité culturel de Saint-Quentin
Club des sportifs (golf)
Comité de Sentier pédestre
Club Sentier d'Amitié
Chambre de commerce
Filles d'Isabelle
Comité jeunesse de Saint-Quentin
Club communautaire Hockey Mineur de Saint-Quentin
Comité des parents
Festival Western
Centre culturel
Théâtre Montcalm

New Maryland

Alpine Skiing
Canadian Paraplegic Association
Nashwaak Watershed Association
Department of Public Safety
CNIB
Jeux d'acadie, Sport NB
Bridges of Canada
York Sunbury Search and Rescue
Writers Federation of NB
Stepping Stone Centre
Laubach Literacy Fredericton

York-McAdam

Lakeland Industries
Railroad Station Committee
McAdam Volunteer Fire Dept.
Lions Club of McAdam
Volunteer Ambulance Service

Harvey

NB Lung Association
Red Cross, Woodstock
St. John River Society
Harvey Outreach (senior care)
Nackawic Curling Club
Mactaquac Country Chamber of Commerce

York North

Taymouth Community Centre
Nashwaak Valley Volunteer Fire Department
Nashwaak Bridge Beaverbrook Branch #80 Legion
Genevieve MacRae (individual)
Burtt's Corner Lions Club
Maple Leaf Villa (Legion-led seniors' apartments, Millville)
Green Hill Lake Camp
Keswick Valley Laubach Literacy Council
Lions Club of Nackawic
Lioness Club of Burtt's Corner
NANY (Neighbours' Alliance of North York)

Grand Lake

Home Care Plus
Minto Senior Citizens Club
Minlak Training Program
Minto War Museum
NB Internment Camp Heritage Committee
NB Drama (provincial drama festival)
Chipman Youth Centre
Care 'N' Share Family Resource Centre
Chipman-Minto Lions Club

Edmundston

Scouts de St. Jacques
Université du 3 ième âge
Services Volontaires d'Edmundston
Foi et Lumières
Développement de l'enfant du Madawaska
Fondation de l'hôpital
Pompiers Volontaires
Sauveteurs du Nord Est
ResNet
Rivière Verte (pour leurs organismes communautaires)
Canadian Mental Health
Parité salariale
RADO
L'Escale Madoric

Pointe Verte / Petit Rocher

Club d'âge d'or de Pointe Verte
Comité Théâtre Vert
Loup Marin
Festival Jack O Lantern
Music by the Lake
Parc Atlas et Village de Pointe Verte
Chevaliers de Colomb
Club de lutte Acadie Bathurst
Club d'âge d'or de Petit Rocher
Théâtre ACAPERO
Atelier Edouard Roy
Camp Ectus
Centre Communautaire de Madran
Équité salariale
Association Intervention Précoce du N.-B.
Conseil de développement Culturel Chaleur

Bathurst

Coalition pour l'equité salariale
Curling Club de Bathurst
École au Cœur de la communauté
Youth Center Centre pour jeunes
Bathurst Heritage Trust Commission
Services à la famille Népisiguit
Réseau Communauté en santé
BEST Group Bathurst Employment Services Training
Association professionnelle pour éducatrices N.-B.
Community Planning
Chaleur Ground Search and Rescue
Généalogie Nepisiguit

Big River/ Allardville / Robertville

Croix Rouge provinciale
Community Center Big River
Cross Country Sky Club
Lions Club
Centre de Ressource Familiale de Bathurst
Bébé et moi en santé
Comité d'entraide d'Allardville
Comité Bonne Bouffe Robertville
Pompiers volontaires
Centre d'accès de Robertville
Conseil de gestion de la paroisse d'Allardville
Coalition pour la justice sociale
Salle Communautaire et église de Robertville
Fédération d'alphabétisation N.-B.
Club d'âge d'or de Robertville

St Antoine / Cocagne

Apprentissage pour Adulte Sud Est
PODIUM
Club d'âge d'or de St. Antoine
Jeunesse en action
Maire de St Antoine
Conseil d'alphabétisation de Kent Sud
Club d'âge d'or de Cocagne
Chevaliers de Colomb
Hospice Greater Moncton
Groupe du développement durable du Pays de Cocagne

Bouctouche et Richibouctou

Le Phare
Chambre de commerce de Bouctouche
Kent Non Profit Support Organization inc.
Breaking Barriers Resource Center
Société Culturelle
Centre de prévention de la violence familiale
Mayor of Rexton
Adult Learning Program
Alphabétisation
Club d'âge d'or
Comité dyslexie
Le Havre Communautaire Inc.
Centre de ressources familiales de Kent
Association acadienne et francophone des aînées et aînés
Village des Sources en Acadie

Albert-Hillsborough

Elgin Eco Association
Lou McGinn (individual)
Hillsborough Public Library
Caledonia Regional High School
W.H. Steeves House Museum

Hopewell

Albert Co. Exhibition
Albert Co. Historical Society/Museum
Alma Playschool/Playgroup
Harvey Community Hall
Albert Co. Heritage Trust
Albert Co. Tourism Association
NB Railway Museum

Riverview

Karing Kitchen
Moncton Youth Residences
Coalition for Nursing Homes' Residents Rights
Moncton Lions Sick Children's Fund
Albert Co. Action Committee
Moncton – Valley Masons (Scottish Rite)
S.E. NB Rural Early Intervention Program
Coalition for Pay Equity
Tri County Ground Search and Rescue

St François / St Jacques

Édifice Maillet-Association culturelle du Haut St Jean
Chambre des commerces de St François
Musée communautaires de St François
Chorale Les Colombes de St François
Comité embellissement de St François
Résidence St François
Comité Âge D'or
Éclosion (St Jacques)
Foi et Lumières
Club d'âge d'or de St Jacques
Fédération Des aînés du N.B.
Bathurst Sustainable Development
Club âge d'or Amitiés d'Edmundston

Grand Sault

Assoc. Intégration Communautaires - Résidences
United Church Child Camp
Alphabétisation
Centre Horizon
Curling Club de Grand Sault
Banque alimentaire de Grand Sault
Intervention Précoce

Victoria Tobique

Community of Perth Andover
Tobique Curling Club
Tobique Seniors Club
Perth Andover Legion/Curling Club

Carleton

Knowlesville-Falls Brook Centre

Hartland

Gail Paul (individual)
Town of Hartland – Recreation
Carleton Multicultural Association (MACC)
Carleton Manor Supportive Living

Woodstock

Volunteer Family Services
CIEVA
Community Residential Living Board
Big Brothers/Big Sisters
Volunteer Family Services
Garth Brewer (volunteer)
Training, Employment, Lifeskills (TELS)
Woodstock High School
Sanctuary House
NB Association of Residential Agencies
Curling and Golf Club
North Lake Fire Department
Prime Time Pals Mental Health Activity Centre
Carleton-Victoria Child Development Services

Charlotte

St. Stephen

Fundy Region Transition House
Charlotte Co. Boys & Girls Club
St. Stephen Parks & Recreation Dept.
St. Croix Vocational Centre
Home Support Services Inc.
Learning Unlimited Charlotte Co.
Early Intervention group
St. Stephen Community presentation
Charlotte Co. Early Intervention/Family Resource Centre
Little Acre Community Residence Inc.
Dragonfly Centre for Autism
Charlotte Co. Dial-a-Ride
SPCA
Volunteer Centre of Charlotte Co.

St. Andrews

St. Andrews Centre for the Arts
Passamaquoddy Lodge
Passamaquoddy Children's Centre Inc.
Sunbury Shores Art and Nature Centre
Healthy Youth, Healthy Community
Coastal Livelihoods Trust
Fundy North Fishermen's Association
Clarke House Resource Centre
Fredericton Arts Alliance
St. Andrews Arts Council
St. Croix Waterway Commission
St. Andrews Tennis Club

St. George
Eastern Charlotte Recreation and Sport
ECACL
St. George Foodbank
Fundy Bay Seniors
Bay of Fundy Ecosystem Partnership
John Howard Society of Charlotte Co.
Fundy Community Foundation & CF Assoc.
CMHA-Roots of Empathy
Village of Blacks Harbour

Grand Manan
Grand Manan Historical Society
GM Whale and Seabird Research Station
Grand Manan Museum
Action Ministries of Grand Manan
Boys and Girls Club
Rotary Memorial Trust Foundation/Rotary Isle Estates
Ministerial Association
Coordinated Approach to Rural Services

Rogersville et St. Louis de Kent
Légion de Rogersville
Club sportif de Rogersville (Arena)
Maire de Rogersville
Foyer Assomption
Village de Rogersville
Pompiers volontaires de Rogersville
Cadet de l'air
Station Écoforestière
L'association touristique de Kent
Action communautaire
Paroisse Acadieville
Centre d'accès de St Louis
Club d'âge d'or de St Louis de Kent
Food Bank , Richibouctou
Village de St Louis
Bassin Versant

Néguac
Maire de Néguac
NBASSE
Centre de Ressource familiale (banque alimentaire)
Ateliers Beausoleil
Bruno Cormier (Individuel)
Société Historique
Association Intégration communautaire de Néguac

St François
Comité de Balle molle Mineur de Saint François
L'équipe de hockey junior (Les 506 du Madawaska)
Ligue de Hockey Boulle du CSJSN
Association du Soccer mineur de St François
Club âge d'or de St François
Jeux de l'Acadie Madwaska-Victoria
Résidences St François
Club Richelieu de St François
L'équipe de Hockey Senior (Les Panthères du Haut Madawaska)
Les festivités Demi-Marathon
Conseil Régional d'alphabétisation Haut Madawaska
150e Paroisse Religieuse St. François
Société Culturelle St Basile
Les petits violons de Mgr Lionel Daigle inc.
Les jeunesses musicales du Canada, Section
Village des sources RESMAVIC inc.
L'association culturelle du Haut St Jean inc.
Foyer Notre Dame de St Léonard
Fredericton
Canadian Diabetes Association NB/PEI
CMHA NB
NB Multicultural Council
Multicultural Association of Fredericton

Hampton
Community presentation
Hampton Alliance for Lifelong Learning
Hampton Food Basket

Boiestown/Doaktown
Curling Club
Atlantic Salmon Museum
Woodmen's Museum
Central NB Self-Help

Moncton
Debbie Brine (District 2)
United Way of Greater Moncton and Southeastern NB
Rencontre avec le Conseil Consultatif sur la condition féminine et plusieurs autres groupes de revendication

DRAFT REPORT REVIEW – PHASE IV VILLA MADDONNA

Each group listed was represented by an individual for the Review Process

United Way of Greater Moncton /Southeastern NB
Moncton Volunteer Bureau
Hospice Greater Moncton
Literacy/Laubach
PEDVAC -Port Elgin
Museums
Big Brothers / Sisters Sussex
Broadleaf Farms
Adult Education
Basic Needs
Maison Nazareth
Renaissance Sackville
Association francophone des parents du N.-B.
Association francophone et acadienne des aînées
et aînés du N.-B.
Banque Alimentaire
Équité salariale
Centre de ressources et de crise familiale Beauséjour
Centre Habileté Sud Est
Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B.
New Brunswick Ground Search and Rescue Association
Laubach Literacy
Family Literacy
Saint John Boys and Girls Club
Coverdale House
Arts and Culture
Business Community Anti Poverty Initiative

Human Development Council
Volunteer Centre of Saint John
Individual Advocate
Access Centre
Comprehensive Community Coalition
St Croix Vocational Centre
Early Intervention
Volunteer Centre and Food Bank
John Howard Society Charlotte
St Croix Waterway
Seniors
Environment
Grand Manan Museum
Coordinated Approach to Rural Services
Oromocto Food Bank
Fredericton Woman's Shelter
Fredericton Community Shelter
CMHA
Fredericton Arts and Learning
Ground Search and Rescue
Fredericton Boys and Girls Club
Fredericton Anti Poverty Organization
Individual Advocate
Saint John River Society
Taymouth Community group
Green Hill Lake Camp
Village of Perth Andover

Harvey Outreach
Woodstock Food Bank
21 Inc (Leadership)
NB Association of Women's Shelters
Literacy Coalition of NB
Sport NB
Conseil consultatif sur la Condition féminine du N.-B.
Non Profit Housing Association
Canadian Red Cross
Lions Clubs
Pompiers volontaires, Edmundston
NB Association of shelters
Association communautaire de la ville d'Edmundston
Fédération des Aînés du N.-B.
Secteur des sports et loisirs du Restigouche
Édifice Maillet
Foyer de St Léonard
Jeux D'Acadie
Village De Saint Quentin
Intervention Précoce de Grand Sault
Banque Alimentaire de Grand Sault
Alphabétisation
Miramichi Boys and Girls Clubs & Big Brothers/Sisters
Adult Education
Bathurst Sustainable Development
Tourism / culture
Minlok training

Youth Services
CVA
Mayor of Chipman
Village de Rogersville
Groupe de développement durable du pays de Cocagne
Comité Dyslexie du comté de Kent
Maire de Rogersville
Association francophone et acadienne des aînées
et aînés du N.-B.
Comptoir Alimentaire Néguac
Le Phare, Bouctouche
Université du troisième âge du Sud Est
Atelier Beausoleil
Centre d'accès de Memramcook
Centre de bénévolat de la Péninsule Acadienne
Association professionnelle pour éducatrices
Mouvement acadien des communautés en santé
Nature N.-B. Projet Syfleur
l'Accueil Ste Famille
Secours Amitié
Bathurst Curling Club
Coalition Pour La Justice Sociale
Réseau communautaire en santé
Musée de Tracadie

Appendix: *Summary of Profiles Received from Agencies*

The Profile questionnaires were intended to give a quick picture of the many community non profit groups in New Brunswick. We realized that this would place additional administrative load upon our agencies, and we purposely kept the questions brief and to a minimum.

The Deputy-Minister of Finance agreed to play a supporting part by appointing staff to receive and tabulate the responses. This introduced accuracy and impartiality into the process. We are very grateful for this assistance,

PROFILES

- **644 replies received**

The Task Force was able to initially compile a list of 2,700 groups within New Brunswick – some may have ceased operations at this date. In any case, 1,099 groups attended face-to-face consultations and a large percentage of these profile questionnaires were submitted as a result of those consultations. Therefore the rate of response from consulted community groups could be calculated as being close to two-thirds having responded.
(As a comparison, it is reported that Revenue Canada Annual Charitable Returns run around 5% response.)

LANGUAGE OF PROFILE

- **410 (65%) profiles received in English;**
- **234 (35%) profiles received in French.**

Groups that provide services in both Official Languages and provincial satellites tended to submit profiles in English.

PROVINCIAL ELECTORAL DISTRICTS

All 55 Provincial Electoral Districts were represented by one or more responding groups centered within their boundaries. As well, many groups are provincial in nature, and provide services in more than one electoral district (especially in municipal areas). See attached page for individual District statistics.

STATUS OF ORGANIZATION

- **199 (31%) Registered Charities with Revenue Canada**
- **302 (47%) Incorporated Non Profits in New Brunswick**
- **143 (22%) Community Groups**

Many groups hold Registered Charity Status as well as being an Incorporated Non Profit in New Brunswick (usually the better resourced groups in the community).

COMMUNITY SERVICES PROVIDED

(and number of responses)

Hospitals, Universities, and Colleges were not factored into these profiles as being outside the mandate of this Task Force.

Health	31
Sport & Recreation	65
Service Clubs	24
Seniors	30
Youth	58
Art & Culture	72
Community Access Center	22
Literacy, Adult Education	37
Food Banks & Shelters	51
Training	7
Foundations	10
Community Outreaching	44
Community Service Locations	39
Environment	23
Other	13
Housing	34
Childcare	14
Care Facilities	32
Disability Groups	29
Churches	12

ANNUAL FINANCIAL RESOURCE BASE

(self-reported)

Many of the organizations that survived the government budget cuts of the '90s are still financially fragile, subject to unpredictable, short-term, complex, targeted, project funding that may unravel at any time. Groups often cited the perils of "mission drift" as they moved towards more fundable pursuits. As well, this competition for resources engendered a protectionist attitude (particularly in rural communities) that made it more difficult to collaborate and to co-share.

This fiscal starvation has produced fewer resources for administrative needs (i.e. supervisory support, accountability, fund raising) and groups frequently have noted the accompanying inability to plan for future direction of vital community services and programs.

Community Donations	$13,593,357	
Fundraising	11,517,771	
Fees for Services	49,060,184	
Community Financial Investment	$ 74,171,312	(40%)
Add: Value – Gifts in Kind	$ 15,973,231	(8%)
Add: Volunteers est. Value	$ 23,368,000	(12%)
Municipal Government	$,867,870	(2%)
Provincial Government	$56,764,740	(30%)
Federal Government	$15,144,326	(8%)
GRAND TOTAL	$188,289,479	(100%)

- Number of Agencies with annual operating budget over $500,000/yr was 208 of 644 groups (32%)

VOLUNTEERS

The three most common voluntary activities noted were: organizing programs and activities, serving as a Board Member, and fundraising. Other studies have noted that the number of volunteers is decreasing, but fewer volunteers are assuming more volunteer hours. The reported totals are very conservative as some sport groups did not even begin to estimate volunteer hours.

Total Number of volunteers	30,846/yr
Total Estimated Hours of Service	2,430,355/yr

Calculated on the basis of 2,080 man-hours equaling one person this figure is the equivalent of 1,168.4 full-time persons. Calculating full-time wages @$20,000/yr, this would have a value of $23,368,000.

- Number of Agencies operated by Volunteers only 242 of 644 (38%)

EMPLOYEES

(Paid Staff)

As shown, the workforce is comprised mainly of female staff. Groups have noted during the consultations that the average age of employees has increased, and there was a decline in permanent jobs.

Low wages and few employment benefits have generally made the sector unattractive to career entry candidates. These factors have resulted in out-migration, moves to government, or to the call centers.

Full-time Employees

Male	400
Female	1,627

- Agencies with five (or more) full-time employees 107 of 644 (17%)

Part-time Employees

Male	351
Female	2,217

BENEFITS FOR EMPLOYEES

(Other than mandatory benefits)

- 173 of 644 (27%) groups responded as having benefit plans other than mandatory benefits. Most common were health plans, and mostly in the larger employee groups or in national organizations. (Mandatory Benefits are E.I., C.P.P., Workers' Compensation, and Vacation Pay)

GIFTS IN KIND

- Estimated Total Values: $15,973,231

Gifts in Kind reflect donations of food to Food Banks, buildings, equipment, professional services, etc. However, some groups may have reported a 'one-time donation', and not necessarily an Annual one.

PROVINCIAL ELECTORAL DISTRICTS

with number of replies received

1. Campbellton-Restigouche Centre 24
2. Dalhousie-Restigouche East 8
3. Nigadoo-Chaleur 16
4. Bathurst 11
5. Nepisiguit 2
6. Caraquet 16
7. Lameque-Shippagan-Miscou 20
8. Centre-Peninsule-Saint-Sauveur 13
9. Tracadie-Sheila 13
10. Miramichi-Neguac 4
11. Miramichi-Bay du Vin 2
12. Miramichi Centre 13
13. Southwest Miramichi 2
14. Rogersville-Kouchibouguac 14
15. Kent 18
16. Kent South 2
17. Shediac-Cap Pele 15
18. Tantramar 25
19. Memramcook-Lakeville-Dieppe 12
20. Dieppe Centre-Lewisville 9
21. Moncton East 13
22. Moncton West 30
23. Moncton North 19
24. Moncton Crescent 6
25. Petitcodiac 14
26. Riverview 4
27. Albert 10
28. Kings East 24
29. Hampton-Kings 12
30. Quispamsis 5
31. Saint John-Fundy 3
32. Rothesay 4
33. Saint John East 8
34. Saint John Harbour 32
35. Saint John Portland 1
36. Saint John Lancaster 3
37. Fundy-River Valley 4
38. Charlotte-The Isles 11
39. Charlotte-Campobello 30

40. Oromocto 1
41. Grand Lake-Gagetown 8
42. Fredericton-Nashwaaksis 21
43. Fredericton-Fort Nashwaak 3
44. Fredericton-Lincoln 12
45. Fredericton-Silverwood 16
46. New Maryland-Sunbury West 3
47. York 6
48. York North 8
49. Woodstock 6
50. Carleton 6
51. Victoria-Tobique 27
52. Grand Falls-Drummond-Saint-Andre 6
53. Restigouche-La-Vallee 23
54. Edmundston-Saint-Basile 23
55. Madawaska-les Lacs 14

Appendix: Insurance planning -Liability, etc.

COX & PALMER

TO: Insurance Bureau of Canada

FROM: Daniel M. Campbell

DATE: July, 2007

RE: Legislation Limiting Liability of the Volunteer Sector
File No. 21413/12

You asked us to advise you with respect to the legislation in various Canadian provinces limiting the liability of volunteers and voluntary agencies. IBC is preparing a submission to the premier's community non-profit taskforce (New Brunswick), which is chaired by Ms. Claudette Bradshaw.

Civil liability is a matter of provincial jurisdiction. Our survey of the legislation of the Canadian provinces found three types of legislation:

- "Good Samaritan" legislation
- Volunteer Protection legislation
- Special legislation

Good Samaritan Legislation

Several provinces have statutes giving specific protection to individuals who voluntarily provide assistance to the victim of an accident or medical emergency. Typically, these acts provide that the "Good Samaritan" is not liable unless that person has been *grossly negligent.*

- Nova Scotia: *Volunteer Services Act*, R.S.N.S. 1989, c. 497. Protection is provided to a person who renders services or assistance to a person who is ill, injured or unconscious as a result of an accident or other emergency, regardless of where the service is provided, unless the volunteer is grossly negligent. Similarly, a volunteer who provides assistance to preserve or protect endangered property is not liable for resulting damage unless he or she is grossly negligent.

- Prince Edward Island: *Volunteers Liability Act*, R.S.P.E.I., c. V-5. The Act appears to be based on the Nova Scotia Act, and provides protection to

/21413/0012/887886v2

volunteers who provide emergency assistance to persons or in the protection of property (except for gross negligence).

- Ontario: *The Good Samaritan Act, 2001*, S.Ont. 2001, c. 2. The Act provides protection for a health care professional who provides emergency health care or first aid to a person who is ill, injured or unconscious as a result of accident or emergency if the services are provided at a location other than a hospital or other place with appropriate facilities and equipment. It also protects an individual other than a health care professional who provides emergency first aid to such a person at the immediate scene of an accident or emergency. Once again, the protection is provided unless the damages were caused by gross negligence.

- Manitoba: *The Good Samaritan Protection Act*, C.C.S.M., c. G65. Protection is provided to a person who provides emergency medical services to the victim of an accident or medical emergency at the immediate scene of the accident or emergency, unless the volunteer is grossly negligent.

- Alberta: *Emergency Medical Aid Act*, R.S.A. 2000, c. E-7. The Act provides protection to a health professional (physician, registered nurse or registered health profession member) for emergency medical service or first aid assistance provided other than at a hospital or place having adequate medical facilities, or to a person other than a health care professional who voluntarily renders first aid or assistance at the immediate scene of an accident or emergency. The protection does not apply if the damage is caused by gross negligence.

- British Columbia: *Good Samaritan Act*, R.S.B.C. 1996, c. 172. A person who renders emergency medical services or aid to an ill, injured or unconscious person at the immediate scene of an accident or emergency is not liable unless a person is grossly negligent.

Our survey did not include Quebec. Newfoundland, New Brunswick and Saskatchewan do not appear to have general "Good Samaritan" legislation.

The statutes vary in some of their details (most are directed specifically to medical assistance and first aid) Nova Scotia is alone in providing protection to a broader range of assistance. It is also alone in providing protection to assistance in aid of protection of property.

However, none of the Acts provide explicit protection for a non-profit agency. There will be relatively few occasions when a non-profit agency is in a position to render such emergency medical assistance (other than an agency like St. John's Ambulance). The B.C. legislation was interpreted and applied in *Fraser v Kelowna Motorcycle Club et al* [1988] B.C.J No. 343 (St. John Ambulance volunteers at a motorcycle race). While the loss was found to have

been caused by the plaintiff's own negligence, the Judge commented that the St. John Ambulance volunteers were exactly the sort of persons which the Act was intended to protect. Interestingly, he would have extended the protection to the Saint John Ambulance organization – presumably on the ground that if the volunteers are not liable, there is nothing for the "employer" to be vicariously liable for. This was *obiter*, and we have found no case in which the mater was directly in issue.

In *Birch v Wilts* [1992] B.C.J. No. 1540 it was alleged that a volunteer providing assistance to an injured man was responsible in part for the injuries (for failing to prevent further injuries). This was rejected on the facts, but the Court acknowledged that the Good Samaritan Act would apply to prevent liability in any case.

Volunteer Protection Legislation

Nova Scotia alone provides a general protection to volunteers in non-emergency circumstances:

- Nova Scotia: *Volunteer Protection Act*, S.N.S. 2002, c. 14. The Act provides protection to volunteers working through non-profit organizations while acting in the scope of their responsibilities in the non-profit organization. The limitation does not apply if damage was caused by wilful misconduct or gross negligence, if the damage was caused through the operation of a motor vehicle which is required to be insured, or if the volunteer was "unlawfully using or impaired by" alcohol or drugs. Note that the Act does not protect the non-profit organization, which would presumably be vicariously liable.

We were unable to identify similar legislation in any other province. Note that, once again, protection is provided to the individual volunteer, but not to the non-profit or volunteer organization through which he or she provides a volunteer service.

Special Legislation

Most provinces have adopted special legislation protecting volunteers from liability with respect to donations of food or distributions of donated food.

- Newfoundland: *Donation of Food Act*, S.NL 1997, c. D-26.1
- This provision is contained in Nova Scotia's Good Samaritan legislation, the *Volunteer Services Act*. A 1992 amendment extends protection against damages as a result of illness or death resulting from consumption of food or use of sundries provided by a volunteer, unless the volunteer has been grossly negligent, or knew that the food or sundries were contaminated or otherwise unfit for use. The Nova Scotia legislation is broader than that of the other provinces in that it includes

non-food "sundries". (A regulation defines "sundries" to include cellular telephones donated by MTT Mobility Inc.)

- Prince Edward Island: *Donation of Food Act*, R.S.P.E.I., c. D-13.1
- New Brunswick: *Charitable Donation of Food Act*, R.S.N.B., c-2.002
- Ontario: *Donation of Food Act*, 1994 , S.Ont. 1994, c. 19
- Manitoba: *Food Donations Act*, C.C.S.M., c. F135
- Saskatchewan: *The Donation of Food Act*, 1995, S.Sask, 1995, c. D-32.01
- Alberta: *Charitable Donations of Food Act*, R.S.A. 2000, c. C-8

Most acts specify that a director, officer, agent, employee or volunteer of a corporation that donates food is not personally liable. The implication is that the non-profit corporation is liable, although an argument could be made that, in law, a "person" who is protected from liability includes a corporation. To the best of our knowledge there has never been a court decision interpreting any of this legislation.

Some provinces (including PEI and NB) have provisions in their E911 Legislation protecting volunteers working with agencies providing emergency services.

Doctrine of Charitable Immunity

There is no, and never has been, a doctrine of charitable immunity in Canada. The topic was most recently canvassed by the Ontario Court of Appeal in *Re Christian Brothers of Ireland in Canada*, [2000] 184 D.L.R. (4th) 445. The Court canvassed the question and noted that the doctrine had been expressly rejected as early as 1890 by the New Brunswick Court of Appeal in *Donaldson v Saint John General Public Hospital* 30 N.B.R. 279. (The doctrine was active in the U.K , but was rejected there in 1866. It was active in the united States until 1942, when it was rejected.)

Alternative Approaches

Legislation to limit liability of volunteers and non-profit agencies will either deny recovery to an injured person or transfer cost to a joint tortfeasor who may only be liable to a small extent. Such approaches are subject to criticism on the basis of policy or fairness.

As an alternative to such legislation, it might be possible to establish insurance arrangements under which the risk is pooled. The government participate in such programs and can act as the insurer for all or part of the risk, as a means of implementing a public policy of reducing the risk-cost of the non-profit agencies. Such a program has been established for the Nova

Scotia Trails Federation, an organization of 139 community-based non-profit groups that develop and maintain the Province's network of trails. In 2005, several of the groups proposed to abandon their activities and close the trails because of concerns over rising insurance costs. The Government of Nova Scotia established a single insurance program to cover all such trails and members. Particulars of the program are not publicly available, but we understand that the Province has retained some portion of the risk, thus reducing the overall premium which is charged to the member organizations.

Such arrangements can also be made without participation of government. The Nova Scotia Association of Health Organizations (the members of which are all non-profit, although not entirely volunteer agencies; they include the largest hospitals in the Province) has established its own reciprocal insurance exchanges to pool risks and ensure that insurance costs are based on actual Nova Scotia claims experience.

Summary

The legislation described above limits the personal liability of the volunteer, but does not limit the liability of a non-profit or voluntary agency. Legislation may therefore remove a disincentive to volunteer activity for individuals, but will do nothing to reduce the risk cost to non-profit organizations. If this risk cost, as experienced through insurance premiums, is identified as a problem, other approaches will be necessary.

The Nova Scotia Volunteer Protection Act might be a basis for such legislation if it were broadened to protect the organization as well as the individual. The effect, of course, would be to deny a remedy to the injured person (or to transfer responsibility to a joint tortfeasor). If such an approach is considered unacceptable on policy grounds, an alternative is efficient insurance arrangements under which the risk is pooled, and in which the government can retain a portion of the risk to the extent consistent with public policy.

DMC/cra

Appendix:
Health Benefit Planning

MEDAVIE BLUE CROSS™

INTRODUCTION

Medavie Blue Cross (herein referred to as Blue Cross) is pleased to provide our proposal for group benefits coverage for the Employees of the non-profit organizations through out the province of New Brunswick. We would like to thank you for the opportunity to demonstrate how Blue Cross can offer affordable quality health care coverage to these organizations.

FINANCIAL ARRANGEMENTS

This group will operate on an administrative services only (A.S.O) basis.

ENROLMENT REQUIREMENTS

Number of Eligible Employees	*Participation Percentage Required*
3 to 9	100%
10 to 24	85%
Greater than 25	75%

EMPLOYEE CONTRIBUTION

Annual Earnings	*Contribution*
$0 - $24,999	0%
$25,000 - $49,999	25%
Greater than $50,000	50%

TERMINATION OF INSURANCE

All coverage ceases the earlier of retirement or when the employee attains age 70. For employees working on an approved project, coverage will terminate on the date the project is deemed to be complete.

ELIGIBLE EMPLOYEES

All full-time, permanent employees are eligible if actively working at least <u>20</u> hours per week on the effective date of this plan.

Employees hired after the effective date, may elect coverage by completing an application within 31 days of becoming eligible following the plan waiting period. Coverage is effective on the later of the date of eligibility or the date that application is made for group benefits provided the employee is actively at work on that date.

PLAN WAITING PERIOD

The plan waiting period for employees hired after the effective date of coverage will be 30 days of active full-time employment. There will not be a plan waiting period for all active permanent employees hired on or before the effective date.

MEDAVIE
BLUE CROSS™

SCHEDULE OF BENEFITS

The benefits included in this proposal are underwritten by Medavie Inc., operating under the business name Medavie Blue Cross and Blue Cross Life Insurance Company of Canada.

BENEFIT	BENEFIT PROVISIONS	COST*
Basic Group Life Insurance	• Flat $10,000 per employee • Reduces 50% at age 65	$0.10/$1,000
Accidental Death & Dismemberment	• Same as or equal to Basic Group life	$0.02/$1,000
Dependent Life	• Spouse - $5,000 • Child - $2,500	$0.75/Unit
Health Benefits		
Extended Health Care	• In-Canada Only • Program pays 80% • Reimbursement to the employee. • Professional Ambulance - $1,000/calendar year • Special Ambulance Attendant - $500/calendar year • Private Duty Nursing - $10,000/calendar year • Oxygen • Accidental Dental • Diabetic Supplies • Diabetic Equipment - $700/5 calendar years • Ostomy supplies • Speech Aids - $500/calendar year • Paramedical Practitioners - $500/calendar year per practitioner to an overall maximum of $1,500/ calendar year • Prosthetic Appliances - $300/calendar year • Orthopaedic Shoes/Supplies (>21 yrs) - $200/calendar year • Orthopaedic Shoes/Supplies (<21 yrs) - $300/calendar year • Hearing Aids (>21yrs) - $300/ 3 calendar years • Hearing Aids (<21yrs) - $300/ ear/3 calendar years	$7.74 *(Single)* $18.54 *(Family)*
Vision Care	• In-Canada Only • Program pays 80% • Reimbursement to the employee. • $150/2 calendar years for participants >21yrs • $150/calendar year for participant <21 yrs • Contact lenses due to disease - $200/2 calendar years • Visual Training - $120/lifetime	$3.98 *(Single)* $9.80 *(Family)*

SCHEDULE OF BENEFITS (CON'D)

APPENDIX: BENEFITS FOR NON-PROFIT ORGANIZATIONS THROUGH OUT THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

MEDAVIE BLUE CROSS™

BENEFIT	BENEFIT PROVISIONS	COST*
Drugs – Option #1	• In-Canada Only • Paid directly to the pharmacy • For employees with earnings less than $25,000 per annum, $4/adult and $2/child co-payment per prescription • For employees with earnings of $25,000 or more per annum, $15 co-payment per prescription.	$40.49 *(Single)* $96.33 *(Family)*
Drugs – Option #2	• In-Canada Only • Paid directly to the pharmacy • 20% to a max of $5 co-payment per prescription	$43.56 *(Single)* $103.56 *(Family)*
Drugs – Option #3	• In-Canada Only • Paid directly to the pharmacy • 20% per prescription	$34.24 *(Single)* $81.23 *(Family)*
Drugs – Option #4	• In-Canada Only • Paid directly to the pharmacy • $10 co-payment per prescription	$37.07 *(Single)* $87.95 *(Family)*
	Dental Benefits	
Dental – Option #1	• In-Canada Only • Reimbursement to the employee. • Current Fee Guide • Basic – program pays 70% • 1 recall per year • $1,000/calendar year	$17.75 *(Single)* $41.18 *(Family)*
Dental – Option #2	• In-Canada Only • Reimbursement to the employee. • Current Fee Guide • Basic – program pays 80% • 1 recall per year • Unlimited	$20.89 *(Single)* $48.45 *(Family)*
Dental – Option #3	• In-Canada Only • Reimbursement to the employee. • Current Fee Guide • Basic – program pays 80% • 1 recall per year • $1,000/ calendar year	$20.05 *(Single)* $46.50 *(Family)*

APPENDIX: BENEFITS FOR NON-PROFIT ORGANIZATIONS THROUGH OUT THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

3 of 4

MEDAVIE
BLUE CROSS™

SCHEDULE OF BENEFITS (CON'D)

BENEFIT	BENEFIT PROVISIONS	COST*
Survivor Benefits	• In the event of the subscriber's death, dependents shall continue to be covered for Health and Dental benefits without paying the premiums; however, coverage will end on the earliest of the following dates: ○ the contract termination date; ○ twenty-four (24) months after the subscriber's death ; ○ the effective date of any similar coverage with another insurer; ○ whenever they cease to be eligible dependents as defined in the contract.	*Included in costing for Health & Dental benefits*

**The costs for coverage are based on 1,600-2,000 non-profit organizations each employing approximately 10-15 employees. We have also assumed 80% to be female and the average age to be 35.*

NOTE: *This quotation is issued "Errors and Omissions Excepted" and is not a contract. Any benefits underwritten will be subject to the terms and conditions of your Group Contract - a specimen copy of which is available on request.*

UN PLAN D'ACTION

ÉTABLIR LES FONDEMENTS DE L'AUTOSUFFISANCE

GROUPE D'ÉTUDE DU PREMIER MINISTRE
SUR LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE SANS BUT LUCRATIF

Nouveau Brunswick

Dédicace

Nous aimerions tout d'abord souligner le courage et l'intérêt que le premier ministre Shawn Graham a su exprimer en nommant ce groupe d'étude. Il a apporté une aide précieuse tout en s'ingérant très peu dans le processus. Son aide apportée au secteur communautaire sans but lucratif s'est avérée louable.

Ce rapport est également dédié au troisième pilier de notre société au Nouveau-Brunswick : le secteur sans but lucratif. Les activités de ce secteur, à la fois diverses et engagées, ont fait honneur et, bien souvent, ont rendu vivant le groupe d'étude du premier ministre. Ce secteur s'efforce d'apporter une qualité de vie durable à toutes les communautés au sein de notre province (plus particulièrement aux personnes marginalisées et vulnérables).

Nous aimerions sincèrement remercier toutes les personnes – amis et collègues – qui ont collaboré pour rendre ce parcours remarquable. Elles ont montré le meilleur côté de cette qualité de vie au Nouveau-Brunswick : ses citoyens.

Membres du groupe d'étude

Claudette Bradshaw
Sue Rickards
Fleurette Landry
Rick Hutchins

Table des Matières

Communiqué du gouvernement présentant le groupe d'étude 1
Lettre de Claudette Bradshaw 3

Observations 5

Recommandation concernant la création d'une agence 11

Rapport principal 15
- a. Recommandations clés 15
- b. Rapports de la collectivité anglophone 17
  - Remarques sur les recommandations 17
  - Premier point : Stabilisation du financement 17
  - Deuxième point : Respect et reconnaissance 23
  - Troisième point : Culture de bénévolat 26
  - Quatrième point : Revitalisation du partenariat 31
- c. Rapports de la collectivité francophone 36
  - Premier point : Stabilisation du financement 36
  - Deuxième point : Respect et reconnaissance 50
  - Troisième point : Culture de bénévolat 52
  - Quatrième point : Revitalisation du partenariat 56

Conclusion 61

Annexes
- Procédé utilisé par le groupe d'étude lors des consultations 65
- Sommaire des profils reçus des organismes 73
- Planification de l'assurance – responsabilité, etc. 77
- Planification des régimes de soins médicaux 85

New Brunswick Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué

Services familiaux et communautaires

UN GROUPE D'ÉTUDE SE PENCHERA SUR LE SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Le 5 décembre 2006

FREDERICTON (CNB) – Un groupe d'étude a été formé par le gouvernement provincial pour examiner les difficultés auxquelles est confronté le secteur à but non lucratif au Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre Shawn Graham a annoncé aujourd'hui que Claudette Bradshaw dirigera le Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif dont le mandat consiste à formuler des recommandations visant à assurer que le travail et le développement des organismes sans but lucratif bénéficie toujours à la société.

« Ce groupe de travail devrait aider à établir de nouveaux rapports entre le gouvernement et le secteur à but non lucratif, rapports que nous voulons productifs et efficaces, ainsi qu'un modèle pour les autres provinces », a expliqué M. Graham.

Le mandat du Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif consiste entre autres à accroître la sensibilisation et à fixer le contexte du secteur à but non lucratif, à préciser des stratégies pour améliorer les rapports avec le gouvernement et à trouver d'autres activités appuyant les buts du groupe d'étude. Ce projet comprendra un vaste processus de consultation visant le secteur à but non lucratif.

Un rapport final du groupe d'étude devrait être remis à notre gouvernement d'ici septembre 2007. Ce rapport inclura des recommandations sur la façon de renforcer le secteur à but non lucratif et sur les stratégies à adopter pour améliorer les rapports entre les organismes sans but lucratif et le gouvernement.

« Les organismes sans but lucratif représentent la pierre angulaire des collectivités du Nouveau-Brunswick, a souligné la responsable du Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif, Claudette Bradshaw. Notre qualité de vie, notre force économique et la vitalité de nos institutions démocratiques dépendent de la vigueur de ces secteurs indépendants et du soutien qu'ils s'assurent l'un l'autre. »

Le Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif donnera l'occasion de mettre à profit les organismes communautaires à but non lucratif de partout au Nouveau-Brunswick qui fournissent des services, font appel à des bénévoles, obtiennent et accordent des fonds et des ressources, et cernent les nouveaux besoins communautaires. Le ministère des Services familiaux et communautaires est chargé d'offrir le soutien nécessaire à cette initiative.

PERSONNE-RESSOURCE : Marie-Andrée Bolduc, Cabinet du premier ministre, 506-447-2189; Robert Duguay, Services familiaux et communautaires, 506-444-3684.

Le 13 septembre 2007

Monsieur le Premier ministre,

Je tiens à vous remercier de m'avoir confié ce dossier très important. Tous les membres de notre groupe de travail s'entendent pour dire que cette expérience a été la meilleure de notre vie professionnelle collective. Lorsque la mise sur pied du groupe de travail a initialement été annoncée, les représentants de nombreux organismes sans but lucratif nous ont fait part de leur scepticisme, ce qui ne m'a toutefois pas empêchée d'avoir très confiance en votre détermination, et ce, pour deux raisons :

- vous m'avez dit que vous vouliez que le secteur sans but lucratif soit votre troisième pilier de la société néo-brunswickoise; et
- dans bon nombre de vos discours durant la campagne de l'automne dernier, vous avez insisté sur le fait que « …des changements doivent être apportés à nos systèmes si nous voulons l'autosuffisance. Nous devons écouter! ».

Après avoir rencontré plus de 1 000 représentants du secteur sans but lucratif, je peux vous assurer, M. Graham, que nous avons écouté. Je suis fière de vous présenter un **plan d'action** exhaustif qui décrit les mesures qui s'imposent dans le secteur sans but lucratif. Dans le Cabinet du premier ministre, vous avez un conseiller de réputation internationale en matière de fonction publique et de régionalisation du gouvernement, à savoir M. Donald Savoie. Si vous combinez votre vision au savoir-faire de M. Savoie, je n'ai aucun doute que le **plan d'action** se traduira par des actions concrètes et des résultats tangibles.

Le **plan d'action** regroupe plusieurs volets importants. Le rapport principal contient les recommandations présentées par tous les groupes et toutes les personnes que nous avons rencontrés. Chaque recommandation comprend des citations actuelles de personnes qui chaque jour travaillent, de façon rémunérée ou bénévole, pour améliorer notre province. À l'image du processus de consultation bilingue utilisé partout dans la province, cette section du rapport est divisée en deux parties, dont une française et une anglaise. J'estime que le **plan d'action** donne une voix collective à un secteur trop souvent passé sous silence, et c'est ce qui importe le plus. J'espère que vous serez aussi ému que moi par la passion de ses paroles, la force de son message et l'importance de ses idées.

L'introduction, la conclusion, la description de l'Agence et les recommandations contenues dans le **plan d'action** représentent un amalgame des opinions invariablement présentées dans les volets anglophone et francophone du rapport.

Au cours de nos rencontres, les représentants du secteur sans but lucratif ont exprimé le besoin, voire la volonté, de travailler en collaboration avec la fonction publique et les intervenants de ce secteur. Ils souhaitent que les fonctionnaires interviennent directement dans le travail communautaire important qu'ils accomplissent. En lisant le rapport, on constate que le secteur sans but lucratif accorde beaucoup d'importance au respect, mais que ses représentants sont déçus face à l'absence d'une communication et d'une collaboration respectueuses réciproques.

Bon nombre des groupes ont parlé de la nécessité d'un ministère de bonne volonté, tandis que de nombreux autres ont recommandé un secrétariat. Comme consensus à la suite des consultations, je vous présente le concept d'une agence régie par l'intermédiaire du Cabinet du premier ministre. À mon avis, cette agence constituera une première étape importante qui permettra d'aborder les nombreux besoins exprimés par les représentants du secteur sans but lucratif. Vous pourrez tirer profit de l'expérience de M. Savoie pour mettre sur pied cette agence, car elle ressemble à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, et on sait que M. Savoie a joué un rôle déterminant dans l'établissement de celle-ci.

Les représentants du secteur communautaire sans but lucratif estiment que **la nomination d'un sous-ministre (bilingue) pour l'agence au plus tard le 1er décembre 2007** serait un gage d'appui important de votre part. Il est à noter que M. Savoie et le sous-ministre de l'agence devraient être en poste avant que l'on poursuive la réalisation du **plan d'action** conformément à ses nombreuses recommandations.

Les quatre recommandations clés qui vous sont présentées dans le rapport du groupe de travail ont été exprimées par 90 % des professionnels et des bénévoles du secteur communautaire sans but lucratif. Nous vous demandons donc de reconnaître et **d'inclure ces recommandations dans votre prochain budget provincial, ainsi que dans votre prochain discours du Trône**. Les organismes sans but lucratif croient en votre sincérité lorsque vous dites que vous voulez qu'ils soient le troisième pilier de la société néo-brunswickoise (conjointement avec le gouvernement et le secteur privé). Cependant, la réalité est telle qu'ils ne pourront pas devenir ce troisième pilier si rien ne change. Votre gouvernement doit réaliser des interventions et des changements substantiels.

Toutes les autres recommandations sont importantes pour le secteur sans but lucratif, mais les professionnels et les bénévoles comprennent qu'il est impossible de tout faire du premier coup. Ils méritent toutefois de savoir à quel moment ils peuvent s'attendre à voir des changements. J'estime que cet exercice peut être mené par le personnel du Cabinet du premier ministre, en collaboration avec le Secrétariat des politiques, de façon à établir un **plan d'action pour l'ensemble du gouvernement d'ici le 15 mars 2008**. (Imaginez la réaction des sceptiques si vous teniez une conférence de presse le 15 mars avec une présence massive des représentants du secteur sans but lucratif!) Grâce à un plan d'action pour l'ensemble du gouvernement et à la mise en place de l'agence, nous pourrions voir des changements importants dans la qualité de vie des citoyens de la province du Nouveau-Brunswick.

En terminant, je tiens à vous remercier de m'avoir permis de choisir les membres du groupe de travail. Rick Hutchins a travaillé pour le secteur communautaire pendant de nombreuses années et il s'est acquitté avec brio de toutes les tâches relatives à la logistique. Sue Rickards a consacré sa vie aux jeunes et au développement communautaire. Fleurette Landry a travaillé comme professionnelle dans le secteur communautaire sans but lucratif pendant bien des années. Sue et Fleurette ont écouté avec compassion et elles ont transcrit non seulement les paroles mais aussi les sentiments des innombrables leaders communautaires de cette province qui ont exprimé leurs préoccupations.

Ce rapport se veut un **plan d'action** pour le changement. Grâce à lui, vous serez témoin de l'AUTOSUFFISANCE du Nouveau-Brunswick, je vous le GARANTIS. Dans votre communiqué de presse publié au moment d'annoncer ce groupe de travail, vous avez dit que « **ce groupe de travail devrait aider à établir de nouveaux rapports entre le gouvernement et le secteur à but non lucratif, rapports que nous voulons productifs et efficaces, ainsi qu'un modèle pour les autres provinces** ».

Je peux vous assurer que nous avons préparé le terrain à une relation nouvelle et meilleure avec le secteur communautaire sans but lucratif. De bien des façons, ce secteur représente le cœur et l'âme de notre province. Ses voix parlent de possibilités; son engagement envers la collectivité constitue les fondements du troisième pilier. Il ne fait aucun doute qu'en partenariat avec des personnes exceptionnelles de tous les coins de la province, la solution « élaborée au Nouveau-Brunswick » finira par créer un modèle qui attirera les gens des autres provinces, et d'autres pays, au Nouveau-Brunswick pour voir ce qu'il est possible de faire.

Le plan est prêt : le moment est venu de passer à l'action.

Encore une fois, je vous remercie sincèrement et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du Groupe de travail sur le secteur communautaire sans but lucratif,

Claudette Bradshaw

Claudette Bradshaw

Observations

Le concept des trois piliers de la stabilité socioéconomique ramène à l'esprit la vision de trois entités séparées soutenant la société à des points différents. Cependant, les piliers ressemblent étrangement à des cloisons, et cette image déforme la réalité de l'interdépendance sectorielle. La réalité est que le secteur gouvernemental, le secteur privé et le secteur communautaire sans but lucratif sont interreliés. Chaque secteur touche chaque personne d'une manière ou d'une autre chaque jour. Pour être réaliste et pratique, nous devons établir un plan directeur qui comble les lacunes et reconnaît que les trois secteurs sont également vitaux; ils doivent être en mesure d'interagir volontiers et de s'entraider.

Le secteur communautaire sans but lucratif est épuisé parce qu'il a souffert de négligence et d'instabilité depuis des années, mais son esprit demeure inébranlable. Pour revitaliser le secteur, le point de départ est la création de l'agence recommandée qui servira de porte parole du secteur au sein du gouvernement et de mécanisme pour relier le secteur à l'interne, tout en établissant des liens avec le secteur privé à tous les points de contact.

Pour que ce modèle fonctionne efficacement, des changements profonds sont nécessaires. D'après 21inc., un groupe de jeunes dirigeants rassemblés au départ par l'Université du Nouveau-Brunswick pour se mobiliser autour d'une vision de l'avenir,

« ..La vision d'un secteur volontaire dynamique est intégrée à l'idée que le Nouveau-Brunswick est une province viable positionnée comme chef de file mondial en développement transformationnel [...] Cette vision signifie des changements radicaux dans nos interventions communautaires et collectives pour ce qui est des questions sociales urgentes [...] Pour atteindre cet objectif, nous devons encourager une culture de l'engagement. Si nous voulons être plus qu'une destination touristique qui suscite la nostalgie dans dix ans d'ici, nous devons adopter aujourd'hui une attitude en faveur de la transformation. » (21inc.)

Que faut il faire pour opérer ce changement transformationnel?

D'abord, cela demande du courage. Le premier ministre Graham l'a dit lui même à la première page de son Pacte pour le changement, plate forme libérale de l'élection 2006 :

« je ne voudrais pas regarder en arrière et penser "que nous aurions pu faire quelque chose de très important pour telle communauté ou telle famille ou telle personne et que nous n'ayons pas eu le courage de le faire" ».

Le secteur communautaire sans but lucratif s'est épuisé à apporter de petites modifications et retouches, à essayer de faire la part des choses entre politiques rigides et besoins divergents tout en fonctionnant avec un budget restreint. Le temps est venu pour le gouvernement de travailler avec nous pour créer un partenariat qui fournira à notre province les fondements solides menant à l'autosuffisance. Comme nous a avertis Donald Savoie, *« déplacer quelques cases organisationnelles ne changera pas grand chose »*. (p. 321 op.cit.) Nous avons la chance de faire correctement les choses; nous devons foncer ou, sinon, rentrer chez nous.

Puis, nous devons nous débarrasser des vieilles idées reçues qui limitent l'efficacité du partenariat et les remplacer par de nouvelles perspectives.

1. BESOIN DE CHANGEMENT : UN CHANGEMENT D'ATTITUDE ET UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

Financer le secteur communautaire sans but non lucratif n'est pas une dépense; c'est un investissement qui rapporte des dividendes pareil à un investissement dans le secteur des affaires. Il profite au public en permettant aux personnes d'apprendre et de s'épanouir. Il permet de réaliser des économies en réduisant les coûts liés à la maladie, à la pauvreté, à l'absence d'éducation, au crime, etc., tout en améliorant la qualité de vie de chacun. Il diminue la pression exercée sur les services gouvernementaux et ajoute de la valeur aux économies locales.

« Afin d'atteindre les objectifs visant l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick, il est plus que nécessaire d'investir dans le développement de la ressource humaine qu'est le bénévolat. Des organismes communautaires sans but lucratif qui sont capables d'intervenir efficacement dans les régions et d'offrir des services et programmes permettant à la population de s'épanouir sont la clef du succès au Nouveau-Brunswick. Mais pour se faire, il faut investir en ressources humaines et financières pour solidifier la présence des organismes sans but lucratif et faire en sorte qu'ils puissent vraiment assumer leur mandat et leur mission. » (Tiré du document présenté par le Secteur sportif et loisir du Restigouche)

« Le gouvernement libéral est axé sur l'autosuffisance. Pour y arriver, nous avons besoin d'une culture d'entrepreneurs. Les organismes sans but lucratif qui s'engagent à créer cette culture doivent être vus comme des partenaires à part entière et des occasions d'investissement. Le résultat en est convaincant. » (Saint John)

« Chose certaine, si tous les OSBL cessaient leurs opérations, nous assisterions définitivement à une crise économique, politique et sociale. L'apport des OSBL est presque incalculable. » (Tiré du document présenté par RADO d'Edmundston)

2. BESOIN DE CHANGEMENT : UNE APPROCHE RÉGIONALE, LATÉRALE, INTÉGRÉE FACE AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES

La structure de cloisonnement des services publics est inefficace, car elle fournit des approches unidimensionnelles à des défis multidimensionnels. Aucun ministère n'a comme point de focalisation les gens ou les collectivités; les ministères en place traitent des composantes séparées de la vie sans faire le lien entre les causes et les effets. Cette approche se solde par une fragmentation et un chevauchement des services et érige les mêmes murs entre les organismes communautaires sans but lucratif qu'entre les ministères.

Le groupe d'étude préconise une structure qui fonctionne à l'horizontale au sein des organismes communautaires plutôt qu'à la verticale provoquée par les cloisonnements basés sur la fonction. Les structures organisationnelles régionales et l'autonomie régionale pour la prestation de services rendent possible la flexibilité et encouragent une approche intégrée au lieu d'une approche sporadique face aux questions individuelles et communautaires.

Les organismes sans but lucratif *« … sont près de la population, connaissent les besoins des communautés, ont une facilité d'approche avec les gens, ont la confiance de la population, ont un dynamisme contagieux ». (Tiré du document présenté par Réseau communautaire en santé, Bathurst)*

« Il devrait y avoir quelqu'un qui voit à l'ensemble des affaires [...] Bien des priorités différentes sont poursuivies apparemment sans savoir comment le tout fonctionne (ou ne fonctionne pas.) » (St. Stephen)

3. BESOIN DE CHANGEMENT : LA STABILITÉ AFIN DE PERMETTRE AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF DE FONCTIONNER AU NIVEAU DES CAUSES PROFONDES PLUTÔT QUE DES SYMPTÔMES

La prévention est une approche plus efficace et plus économique devant les nombreux problèmes socioéconomiques, mais ce n'est habituellement pas une option pour les organismes communautaires sans but lucratif qui pourraient bien le faire. La compétition pour les ressources les met dans un mode d'intervention de crise, sur le plan des services qu'ils offrent et sur le plan de leur viabilité organisationnelle.

« Comme vous le savez, les organismes sans but lucratif ne sont pas suffisamment valorisés. Ils se heurtent à plusieurs barrières pour assurer leur développement et surtout leur survie, alors qu'ils devraient plutôt devenir des partenaires, considérant la valeur ajoutée qu'ils contribuent et l'impact qu'ils ont dans les différentes communautés. » (Tiré du document présenté par Le Phare de Bouctouche)

« L'actuelle participation du gouvernement auprès des organismes sans but lucratif est considérable [...] mais il n'y a aucune constance ou longévité dans les interactions qui ont lieu ou sont prévues qui permettent de concevoir le succès à long terme [...] Il est préférable pour le gouvernement de démarrer avec un plan de programmes solide (une stratégie de développement bien pensée et [...] un programme de financement de base pour les participants) qui est plus susceptible de se traduire par des organismes sans but lucratif viables... » (Comté de Charlotte)

4. BESOIN DE CHANGEMENT : UNE TRANSFORMATION DE LA « FONCTION PUBLIQUE » AU « SERVICE PUBLIC »

Au cours des dernières années, nous avons compté sur le gouvernement pour les services sociaux, mais il est évident que le gouvernement ne peut pas plaire à tout le monde à la fois. Il ne se trouve pas à proximité des problèmes ni des ressources pour qu'il puisse être efficace dans tous les secteurs. La situation s'est renversée; les ministères dépendent maintenant des organismes sans but lucratif qui sont sur le terrain pour servir les gens. Avec de la stabilité et de la flexibilité, ils peuvent être des partenaires plus solides pour le gouvernement dans l'exécution de ses responsabilités autorisées. Le rôle approprié du gouvernement consiste à faciliter la prestation de services et non à l'exécuter. Ce rôle exige des liens étroits et de collaboration avec le secteur sans but lucratif, accompagnés d'une communication et d'une consultation permanentes. Cela veut aussi dire établir des liens entre les bureaucrates et le secteur où tous les partenaires ont une meilleure compréhension et un plus grand respect des rôles et des forces de chacun.

« Cela changerait il quelque chose si une personne se rendait dans la collectivité et demandait tout simplement : "Que voulez-vous réellement accomplir? [...] Voyons si je peux vous aider à l'accomplir". » (Stanley)

« Les programmes de financement devraient être ajustés aux besoins des gens et des communautés et non le contraire ». (Tiré du document présenté par MACS, Caraquet)

5. BESOIN DE CHANGEMENT : INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Le secteur économique est généralement catégorisé comme étant le générateur de revenus, tandis que le secteur social représente le dépensier. Cette théorie ne tient pas compte de la contribution considérable à l'économie apportée par le secteur sans but lucratif, qui non seulement offre des services rentables mais emploie également un grand nombre de personnes. Le secteur sans but lucratif propose toutes sortes d'emplois, que ce soit des emplois de débutants pour les personnes en insertion professionnelle ou des emplois professionnels spécialisés. Travailler au sein d'un organisme communautaire peut être la première étape vers l'autosuffisance, pour les personnes que la pauvreté, la maladie ou les facteurs personnels ont marginalisées, pour les jeunes qui ne veulent pas partir et pour les immigrants qui ont besoin de gagner leur vie. L'investissement dans le développement professionnel sur le plan de « l'économie sociale » peut aider à réduire le déficit de l'emploi en facilitant l'insertion professionnelle des personnes. Les professionnels dévoués qui font carrière dans le secteur sans but lucratif sont hautement qualifiés. Le fait de se concentrer sur ce qu'ils font de mieux, plutôt que sur la collecte constante de fonds, leur permettra de fortement améliorer la productivité du secteur.

Le gouvernement devrait *« ... accroître la capacité des organismes sans but lucratif à améliorer les conditions socioéconomiques dans leurs communautés grâce à des possibilités d'emploi ou de formation... » (St. George)*

« Les organismes communautaires font partie, avec les entreprises d'économie sociale, les organismes bénévoles et autres entreprises sans but lucratif, de ce qu'on appelle de plus en plus le tiers secteur de l'économie. Les organismes communautaires ne représentent plus une quantité négligeable. Il s'agit d'une réalité en pleine expansion qui devient de plus en plus significative non seulement sur le plan de la dynamique sociale mais aussi sur celui de la réalité économique, notamment en ce qui concerne les emplois créés [...] Mais cette reconnaissance est encore incomplète et elle le restera tant qu'on continuera à méconnaître les organismes communautaires. » (Citation de Jean Pierre Bélanger tiré du document présenté par Mairseail Ceilteach de Tracadie)

6. BESOIN DE CHANGEMENT : RECONNAISSANCE DES VALEURS DU BÉNÉVOLAT COMME ÉTANT UN MOYEN D'ENGAGEMENT, ET DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE POUR L'ENCOURAGER

L'engagement civique et la participation ne doivent pas être imposés par la loi. Le bénévolat dans le secteur sans but lucratif est un bon moyen pour s'engager sur le plan civique. Grâce à lui, les personnes voient s'ouvrir une autre fenêtre que la leur, vers d'autres mondes, qui les invite à prendre part en tant que citoyens aux problèmes et processus qu'ils ne connaissent peut être pas. Une culture doit être créée, dans laquelle le bénévolat est perçu comme quelque chose d'essentiel et de gratifiant, plutôt que comme un ajout dans une vie déjà surchargée.

« Selon nous, l'aide du gouvernement ne doit pas éloigner de la communauté le bénévolat ou les personnes qui font en sorte que leur communauté reste forte et qu'on s'occupe de leurs citoyens. Il appartient plutôt au gouvernement de reconnaître leur valeur [...] et de fournir les infrastructures... » (Woodstock)

« La responsabilité première des gouvernements est d'appuyer le secteur communautaire sans but lucratif afin qu'il demeure vibrant et en mesure de contribuer au développement socioéconomique de notre province et de nos communautés... » (Tiré du document présenté par Réseau communautaire en santé, Bathurst)

En fin de compte, le changement transformationnel commence au niveau de la communauté, et les organismes communautaires sans but lucratif sont prêts à participer au changement et à le diriger. L'importance du changement communautaire est reconnue non seulement au sein du secteur sans but lucratif, mais partout dans le secteur économique. Dans son rapport sur l'établissement de l'APECA,

Donald Savoie « a fait valoir le développement endogène comme étant la clé de l'avenir du Canada atlantique [...] (les personnes elles mêmes) devront apporter leur énergie, leurs compétences et leur créativité à la conception et à l'organisation de l'activité économique si la région veut prospérer ». (loc. cit., p. 148) Il en va de même pour le secteur communautaire; sa force vient de l'intérieur. Tout ce dont il a besoin pour grandir, c'est d'une infrastructure financière et organisationnelle stable.

Les organismes communautaires sont entre de bonnes mains, avec les générations expérimentées qui s'activent et une petite majorité de jeunes personnes dévouées qui s'investit. Aujourd'hui, le secteur sans but lucratif se bat et ses bénévoles dévoués sont découragés. Cependant, les bases de la communauté sont solides. L'esprit communautaire demeure, en dépit des pressions socioéconomiques qui menacent de l'anéantir. Avec du courage, une vision et un investissement approprié, le gouvernement du Nouveau-Brunswick peut renforcer le secteur communautaire sans but lucratif et mener la nation vers un développement socioéconomique novateur et durable.

« Les citoyens du Nouveau-Brunswick sont chaleureux et ont un sens particulier de la communauté [...] Ceci fait de nous des personnes uniques, spéciales et nous devrions encore en être fiers pendant longtemps. » (Miramichi)

« Il faut travailler ensemble pour créer une société en santé, plus juste et plus humaine. » (Tiré du document présenté par le Centre habiletés Sud Est, Cap-Pelé)

Recommandation concernant la création d'une Agence

FONDEMENT

Les personnes qui ont fait des présentations au groupe d'étude ont clairement indiqué qu'un mécanisme doit être établi pour pouvoir mettre en œuvre les nombreuses recommandations positives qui ont été faites. Ce mécanisme a besoin d'une voix indépendante sur le plan de la prise de décision gouvernementale, d'un financement de stabilisation destiné au secteur sans but lucratif, de services efficaces, opportuns et pertinents pour le secteur et d'un moyen de lier le secteur à l'interne et avec ses partenaires gouvernementaux.

La préférence mentionnée est celle d'une agence régionale, avec un mandat et la capacité d'intervenir dans toutes les composantes du secteur communautaire sans but lucratif. L'intérêt de collaborer étroitement au sein du secteur semble important si son principal obstacle est réduit, à savoir, l'instabilité financière, qui pousse les organismes sans but lucratif à être en compétition les uns avec les autres pour des ressources de plus en plus rares.

Le fait d'être axé sur les régions offre un avantage considérable puisque cela aide à supprimer les barrières entre les organismes et à ouvrir des portes vers des approches intégrées qui permettent de résoudre les problèmes. La structure ministérielle du gouvernement pourrait également tirer profit du développement d'une approche régionale. Par exemple, dans son ouvrage récent, Visiting Grandchildren: Economic Development in the Maritimes (University of Toronto Press, 2006), l'expert en matière d'administration publique, Donald Savoie, a recommandé que les programmes fédéraux de développement économique soient axés sur la région plutôt que sur la fonction.

« La perspective régionale est en grande partie une affaire politique [...] Le fait que le service public fédéral soit toujours organisé par fonction et par secteur, avec des ministères responsables qui suivent des objectifs sectoriels précis et non régionaux, est une affaire politique [...] les organismes centraux devraient décentraliser une partie de leurs opérations vers les régions où une nouvelle [...] capacité a besoin d'être créée (p. 321) [...] le gouvernement fédéral devrait écarter les ministères sectoriels [...] et les remplacer par des ministères spatiaux ou régionaux [...] en soumettant tout simplement un projet de loi au Parlement et en s'assurant de son approbation. » (p. 318)

Il est donc raisonnable de suggérer une approche régionale au gouvernement provincial; c'est une méthode innovatrice mais qui n'est pas nouvelle.

Bien qu'un ministère gouvernemental indépendant soit suggéré dans certaines présentations, l'opinion lors des séances de consultation sur le rapport préliminaire s'est largement prononcée contre un autre ministère qui ne ferait que perpétuer le cloisonnement administratif actuel. Puisque les intervenants ont également souhaité qu'il y ait moins de couches administratives, moins de paperasserie, plus de flexibilité et plus d'autonomie au niveau local dans la conception et la mise en place des

programmes, le groupe d'étude a alors tenté de créer un modèle qui puisse être à la fois allégé et efficace dans son fonctionnement, tout en bénéficiant de ressources suffisantes pour répondre à ses objectifs et avoir une perspective plus inclusive. Son champ d'action doit être suffisamment large pour répondre aux besoins de chaque groupe communautaire sans but lucratif, qui rassemble des organismes de bienfaisance forts de plusieurs millions de dollars, des clubs de femmes, des organismes permanents axés sur la satisfaction des besoins qui existeront toujours et des coalitions communautaires qui se forment pour traiter un problème spécifique.

Voici le modèle que nous proposons. C'est un modèle hybride de l'APECA, du Réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick et de la Direction du patrimoine du ministère du Mieux être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick. Il nécessite deux types de financement : un budget d'exploitation pour l'agence elle même et des fonds de développement communautaire pour ressourcer le secteur communautaire sans but lucratif.

APPELLATION POSSIBLE : AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES (ADSC)

(la voix et la force du secteur communautaire sans but lucratif)

Concept : notre agence est adaptée du modèle de Donald Savoie (loc. cit. p. 149). Il s'agit d'une agence indépendante qui *« se situe entre ministère du gouvernement et corporation de la Couronne [...] un organisme indépendant qui fonctionne de manière pleinement autonome par rapport aux autres [...] ministères, avec un accès simple et libre au pouvoir de décision (cabinet et comités du cabinet) ».*

Elle doit être capable de

1. représenter et défendre les intérêts du secteur dans le processus de prise de décision du gouvernement;
2. établir un procédé et être responsable de l'affectation de fonds stables auxquels tous les organismes communautaires sans but lucratif peuvent avoir accès;
3. recueillir les conseils et les directives du secteur sur une base constante et complète; coordonner les fonctions et les activités;
4. fournir les services nécessaires et un accès aux ressources par l'intermédiaire de centres locaux et régionaux au service du secteur.

ÉLÉMENTS DU MODÈLE ORGANISATIONNEL ET LEURS FONCTIONS

1. Le sous ministre, responsable devant le ministre (lien important avec le gouvernement)

- doit être bilingue;
- représente le secteur au sein du cabinet;
- dirige les activités du secrétariat en lien avec l'élaboration des politiques et la défense des intérêts;
- fait le lien entre le secteur et les ministères gouvernementaux au besoin.

2. Le conseil d'administration (distribution régionale et sectorielle – comme le processus de consultation à la Villa Madonna)

- une représentation égale de trois secteurs (gouvernement, entreprise, secteur sans but lucratif);
- donne des directives au sous ministre;
- consulte le secteur au sujet des problèmes et des procédures;
- intègre des plans et des priorités au sein du secteur et s'assure que tout concorde avec le gouvernement;
- soutient et encourage le développement de grappes stratégiques que les organismes communautaires souhaitent intégrer ou avec lesquelles ils souhaitent collaborer;
- alloue des fonds grâce à un processus démocratique non partisan;
- opère au sein d'une structure de comité efficace.

3. Le secrétariat administratif

- fournit des services d'aide au sous ministre et au conseil;
- maintient un contact régulier avec les centres de service;
- coordonne et effectue des recherches si nécessaire;
- maintient à jour les bases de données qui comprennent les éléments suivants :
  - les sources de financement au niveau des deux ordres du gouvernement;
  - les sources de financement externe au gouvernement (p. ex., les fondations);
  - les listes des organismes provinciaux sans but lucratif;
  - les listes des réseaux nationaux et internationaux sans but lucratif;
  - les études sur les pratiques exemplaires dans le secteur communautaire sans but lucratif;
  - crée et met à jour un site Internet interactif (portail central) par l'intermédiaire duquel les partenaires peuvent communiquer entre eux.

4. Les centres de services locaux ou régionaux

(Ils peuvent être rattachés aux bureaux d'Entreprise NB ou aux centres de Services NB pour le moment. Il devrait également y avoir un représentant régional des organismes sans but lucratif sur les bureaux de directions des Agences de développement économique communautaire. Il est possible qu'avec une collaboration rapprochée et un regroupement de certains organismes sans but lucratif, les centres de service puissent être rassemblés au même endroit que les organismes sans but lucratif.)

- offrent une assistance sans rendez vous, par téléphone ou en ligne avec des renseignements de tout genre (sources de financement, demandes pour les programmes gouvernementaux, commandes d'achats en gros, demandes pour les taux gouvernementaux ou autre);
- fournissent assistance et soutien pour le recrutement et la formation des bénévoles;
- créent un répertoire accessible local/régional qui présente les possibilités de bénévolat, ainsi qu'un registre des éventuels bénévoles lorsqu'aucun centre de bénévolat n'existe;
- fournissent une assistance, un soutien et des possibilités de formation pour le conseil et le personnel;
- mettent leurs compétences au service de la planification, de la gestion financière, de la comptabilité et de la tenue des livres pour amoindrir les risques liés à la responsabilité et la pression exercée sur les bénévoles;
- proposent des travailleurs d'approche à temps plein afin de maintenir un contact régulier avec les organismes communautaires, d'offrir une assistance et de favoriser une collaboration sectorielle;
- fournissent un accès abordable aux animateurs qualifiés pour les processus et projets communautaires.

Ce modèle permettrait au secteur communautaire sans but lucratif d'avoir à la fois des liens horizontaux et la même influence qu'un partenaire notable au sein du gouvernement.

Rapport principal

RECOMMANDATIONS CLÉS

L'objectif du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif est de conseiller le gouvernement sur la manière dont il peut développer un partenariat avec le secteur sans but lucratif qui renforce la capacité du secteur à fonctionner de manière efficace comme le troisième pilier du développement socioéconomique.

Le rapport du groupe d'étude offre des recommandations détaillées basées sur des présentations de quelque 1 000 associations sans but lucratif de toutes tailles et structures. On prévoit que le premier ministre et son gouvernement utiliseront le rapport comme **Plan d'action**.

Un grand nombre de présentations ont insisté sur le fait qu'il faut d'abord et avant tout s'assurer que les quatre recommandations clés suivantes soient présentées comme des engagements dans le discours du Trône et soient financées dans le prochain budget provincial.

1. STABILISATION DU FINANCEMENT

- Les organismes sans but lucratif seront financés aux fins opérationnelles sur une base quinquennale, avec des vérifications de programmes et d'états financiers tous les trois ans, et le financement comportera un ajustement immédiat au coût de la vie et des augmentations chaque année par la suite en fonction du coût de la vie.
- Les conseils d'administration, les bénévoles et le personnel seront protégés par une assurance responsabilité soutenue comme composante majeure de la stabilisation.
- Les impôts fonciers seront annulés pour tous les bâtiments appartenant à des organismes sans but lucratif.

Ces trois mesures permettront aux organismes sans but lucratif de se concentrer sur leur travail et d'attirer et de garder des bénévoles engagés et du personnel qualifié, tout particulièrement les jeunes gens qui voudraient demeurer au Nouveau-Brunswick et travailler dans ce secteur.

2. RESPECT ET RECONNAISSANCE

Le respect du secteur sans but lucratif et la reconnaissance de la valeur de son travail seront démontrés par la création d'une agence qui reliera le secteur sans but lucratif avec le gouvernement et avec des organismes au sein du secteur lui même. L'agence sera composée d'un sous ministre, d'un conseil d'administration représentatif, d'un secrétariat administratif et de centres de services régionaux. Son mandat et ses responsabilités sont

énoncés dans ce rapport. Cette infrastructure définira le secteur sans but lucratif comme un pilier socioéconomique de la même envergure que le gouvernement et le secteur privé. Il démontrera l'acceptation du gouvernement de soutenir le secteur sans but lucratif comme un investissement qui récolte des avantages, et non comme une dépense qui épuise l'économie.

3. UNE CULTURE DE BÉNÉVOLAT

La capacité des organismes sans but lucratif à employer du personnel qualifié sera accrue grâce à la stabilisation du financement, ce qui leur permettra d'attirer, de former et de soutenir des bénévoles. On tentera de sensibiliser les jeunes, les personnes âgées et les autres personnes, particulièrement les groupes de personnes marginalisées dont les possibilités d'engagement ont été non reconnues ou sous développées. Des dispositions seront prises pour ancrer le bénévolat dans le concept d'engagement civique, en particulier par l'intermédiaire du système scolaire public.

4. REVITALISATION DU PARTENARIAT

Pour donner au gouvernement et au secteur sans but lucratif les moyens de collaborer de manière plus efficace, le gouvernement entreprendra de mettre en place d'authentiques processus de consultation, d'aborder les problèmes bureaucratiques et de promouvoir la régionalisation et la collaboration en matière de prestation de services.

Les raisons et méthodes pour mettre en œuvre ces recommandations clés sont discutées dans le corps du rapport qui suit.

RAPPORTS DE LA COLLECTIVITÉ ANGLOPHONE

REMARQUES SUR LES RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent sont énumérées dans leur ordre d'importance pour le secteur sans but lucratif, selon la fréquence à laquelle elles ont été mentionnées ou soulignées au groupe de travail. Les déclarations qui soutiennent les recommandations prioritaires ont été sélectionnées parmi des centaines de possibilités, elles ont été choisies car, en général, elles représentent les différentes régions et fonctions au sein du secteur. Certaines sources sont citées (groupes de revendication provincial); autrement la source d'une citation est définie seulement par l'endroit où elle a été présentée.

Bon nombre des recommandations avancées étaient des idées et n'ont pas été sérieusement étudiées dans les moindres détails. D'autres sont très précises. Elles sont présentées telles quelles, sans aucune tentative de la part du groupe de travail de faire des recherches ou de les analyser. Ce sera le travail de l'agence.

PREMIER POINT : STABILISATION DU FINANCEMENT

Au cours des vingt dernières années, le secteur communautaire sans but lucratif a été ravagé par un financement affaibli et peu fiable. Les gouvernements ont éliminé le financement du fonctionnement de base, ce qui a donné lieu à une compétition permanente au sein du secteur sans but lucratif pour le financement des projets, qui a soutiré temps et ressources préalablement accordés aux programmes, et qui ont dû être attribués à la rédaction de propositions. Les campagnes de financement dynamiques du secteur parapublic MUSH (municipalités, universités, écoles et hôpitaux) détournent l'argent aux dépens des petits organismes communautaires sans but lucratif. Les recherches indiquent que tandis que les hôpitaux, les universités et les collèges représentent moins d'un pour cent des organismes sans but lucratif au Canada atlantique, ils comptent pour plus d'un quart des revenus.

Les bailleurs de fonds des fondations et du secteur privé réclament des projets innovateurs, en forçant les organismes sans but lucratif à dévier leurs propositions vers les objectifs du bailleur de fonds, ce qui aboutit souvent à « une dérive de mission ». Le soutien fédéral a diminué ou disparu. Le personnel professionnel a été forcé de quitter le secteur en quête de salaires décents avec des régimes d'avantages sociaux et de retraite. Les jeunes qui cherchent un emploi sérieux doivent quitter la province, avec des prêts étudiants imminents; ils ne peuvent pas se permettre de travailler ici dans le secteur sans but lucratif. Les bénévoles continuent à s'épuiser en raison du nombre constant et continu d'activités de collectes de fonds qui épuise énormément leur énergie, pour gagner bien souvent de maigres revenus. Le manque de financement stable du fonctionnement de base à long terme est le problème le plus sérieux que le secteur sans but lucratif doit affronter au Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Il menace d'ailleurs de le faire s'effondrer.

« En raison de la suppression continue du financement du gouvernement, les organismes ont connu un déchargement de responsabilités sur la communauté, le besoin de changer fréquemment de priorités pour obtenir un financement, une tendance à financer des initiatives de projets à court terme, une augmentation de la concurrence pour des fonds limités, une augmentation de la pression pour la mise en place de partenariats continus. » (Moncton)

« Il doit y avoir un soutien pour l'administration des organismes qui sont censés offrir ces services. » (Saint John)

Recommandations : investir dans l'infrastructure financière

A. Soutien financier direct

1. **Financement administratif stable de base** pendant cinq ans, avec une évaluation du programme et de la situation financière après trois ans et une notification au cours de la quatrième année de l'acceptation ou du rejet du cycle de financement suivant. Cet argent est destiné à l'infrastructure organisationnelle : salaires

compétitifs, égalité des salaires et avantages avec augmentations régulières en fonction du coût de la vie, surface de bureaux, services publics, etc. Les décisions sur la façon dont le financement de base sera réparti, à qui et pour quelle somme, seront déterminées par un procédé axé sur la collaboration par l'entremise de l'agence.

« Le financement de base crée la fondation d'où nous pouvons tirer profit des nombreux partenariats, subventions et autres fonds [...]notre base de financement nous a permis de nous voir accorder entre un quart et un demi million de dollars pour financer des projets chaque année [...] » (Service public d'éducation et d'information juridique du Nouveau-Brunswick)

« Étant donné que bon nombre de nos clients sont recommandés par le provincial (ministères et organismes), nous demandons que le gouvernement provincial envisage un financement de programmes, de façon à ce que nous disposions d'une base de ressources constante sur laquelle nous pouvons dépendre chaque année. » (Saint John)

« Le financement des groupes sans but lucratif ne devrait pas être basé sur le "problème du mois". » (Fredericton)

Il est important de noter que les associations en milieu rural nécessitent une considération particulière en matière de décisions de financement en raison de leurs défis géographiques, qui augmentent leurs coûts d'exploitation. Par exemple, pour chaque journée par semaine de prestations à l'île Grand Manan, il faut compter 10 000 $ de plus par année pour couvrir les frais de déplacement.

2. **Financement de projets** pour les projets pilotes, l'innovation et les programmes spécifiques, dont 20 % compris pour les frais d'exploitation et l'administration. C'est de l'argent flexible pour des initiatives à durée limitée et aux objectifs particuliers, mais il englobe le financement des frais généraux.
   « Rétablir des programmes tels que l'Article 25, Fierté communautaire, etc. qui ont aidé les organismes sans but lucratif à mener à bien des projets d'intérêt public, tout en donnant aux personnes un emploi sérieux, une expérience précieuse et une meilleure employabilité. » (Hillsborough, comté d'Albert)

3. **Prêts ou subventions sans intérêts pour les coûts des immobilisations et le matériel** pour les clubs de bienfaisance, les installations récréatives, les musées et autres bâtiments appartenant aux organismes sans but lucratif. Bon nombre d'entre eux contribuent directement à la santé et au bien être de la collectivité. Il devrait également y avoir des fonds disponibles pour l'entretien des bâtiments polyvalents comme les centres communautaires dans les zones rurales, les bâtiments communautaires qui sont utilisés comme des centres de premiers soins et les clubs de bienfaisance dans de plus petits centres qui sont de facto des centres communautaires utilisés à des fins diverses.

4. **Financement total du matériel de base pour les services d'urgence**, à déterminer lorsque les normes provinciales seront en place et que la réorganisation du secteur aura été envisagée et sera établie.

5. **Financement dédié aux groupes de revendication, aux coalitions et aux groupes de coordination** qui contribuent à la recherche et à l'élaboration des politiques et travaillent également avec les ministères sur des questions précises touchant les femmes, les foyers de transition, la jeunesse, etc.

B. Soutien financier indirect par la diminution des capitaux propres de l'organisme sans but lucratif, des frais généraux et des frais administratifs

6. **Accès à une assurance responsabilité abordable** pour les organismes et les particuliers. Voir l'annexe pour plus de détails. *« [Nous avons connu une] augmentation de 500 % rien qu'en assurance responsabilité [...] [sans] aucune réclamation pour dommages sur plus de 60 ans. » (Salisbury)*

« La province du Nouveau-Brunswick a besoin de s'assurer qu'aucun organisme sans but lucratif n'a pas besoin de réduire ou de mettre fin à ses services à cause des coûts d'assurance [de toute sorte]. » (Woodstock)

« Prendre en charge les primes d'assurance automobile du personnel s'il doit transporter des clients. À présent, nous avons des membres du personnel qui refusent de transporter des clients simplement parce qu'ils ne peuvent pas se permettre les primes de responsabilité d'un million de dollars. » (Sussex)

« À présent, nous n'avons aucune assurance responsabilité [...] comme nous ne sommes que 11 personnes, aucune compagnie d'assurances ne veut nous offrir une couverture. C'est important. » (Sussex)

Diverses possibilités pour les polices d'assurance responsabilité globales ont été mentionnées dans les présentations, et elles seront envisagées au besoin (couverture coopérative, province comme assureur, etc.)

7. **Suppression de l'impôt foncier provincial** sur les bâtiments appartenant à des organismes sans but lucratif

8. **Accès aux régimes de soins médicaux et de retraite et à d'autres avantages offerts par le gouvernement** pour le personnel du secteur sans but lucratif. Cela pourrait se faire grâce aux cotisations patronales pour le REER individuel de l'employé, comme c'est le cas dans certaines entreprises.

« Des bas salaires, une absence de régimes de soins médicaux et de retraite mènent à des problèmes de maintien en poste – roulement du personnel, mémoire organisationnelle et planification stratégique de la relève médiocres. » (Saint John)

« En raison d'un déficit en 2004 2005, les avantages pour le personnel en matière de soins médicaux et dentaires ont été supprimés et n'ont pas été rétablis [...] car ils sont trop chers. Le poste d'administrateur de bureau est vacant depuis juin 2005, le poste de comptable est vacant depuis avril 2006. La directrice générale a endossé ces responsabilités en plus des autres responsabilités attribuées à son poste. » (Sussex)

« Une jeune personne joint les membres du personnel, énergique et passionnée [...] elle est rapidement attirée ailleurs par un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail offertes par le gouvernement provincial. » (Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick)

9. **Accès aux tarifs gouvernementaux pour des services** tels que le téléphone, les services publics, l'impression, la traduction, la conception Web, la location de véhicules et de chambres d'hôtel; mettre en place un système pour les achats en masse de provisions et de matériel

« ... donner aux organismes sans but lucratif le même tarif pour l'énergie électrique qu'ils (le gouvernement) ont, au lieu du tarif commercial que nous payons actuellement [...] permettre aux organismes sans but lucratif admissibles de se brancher au serveur Internet et au système téléphonique du gouvernement. » (St. George)

10. **Autorisation de conservation des excédents** jusqu'à 50 % du budget annuel par les organismes sans but lucratif

« Ce n'est pas responsable, [...] si vous avez eu une bonne année de campagne de financement, d'essayer de tout dépenser d'ici la fin de l'exercice financier. Si les organismes [...] accusent un déficit, le ministère ne couvre pas ce déficit. » (Sussex)

11. **Accès aux bâtiments et aux véhicules excédentaires du gouvernement** pour les organismes sans but lucratif qui pourraient faire preuve de leur aptitude à les gérer et les entretenir

« Avertir les organismes sans but lucratif des ventes ou ventes aux enchères provinciales des véhicules; donner la possibilité d'utiliser les garages du gouvernement pour les réparations [...] et pour le carburant à des prix provinciaux. » (Saint John)

12. **Autres idées pour réduire les coûts :**
    a. examen de dépistage et vérifications policières gratuits pour les bénévoles;
    b. reclassement et harmonisation des taux de la CSSIAT pour refléter la fiche de sécurité de l'organisme sans but lucratif;
    c. exonération de TVH pour les organismes sans but lucratif sur des services tels que l'électricité; possibilité d'un remboursement de la partie provinciale de la taxe de vente comme le dégrèvement du gouvernement fédéral;
    d. suppression des frais de constitution en corporation pour les organismes sans but lucratif;
    e. réduction des formalités administratives et des coûts pour obtenir une licence pour un débit de boisson ou une licence de loteries;
    f. stimulation du secteur privé à fournir des biens ou des services (p. ex., loyer, publicité) à des organismes sans but lucratif à des tarifs abordables.

C. Soutien du gouvernement en nature

13. **Accès à l'expertise professionnelle** au sein du gouvernement, en particulier aux spécialistes en comptabilité, en conseils fiscaux, en l'élaboration de proposition, en consultation juridique et dans d'autres domaines définis par l'agence

« ...de toute évidence, il y a des fonctionnaires qui pourraient aider au développement d'une formation spécialisée pour le [...] personnel sur des points tels que l'abus de substances, les accoutumances et les problèmes de santé mentale. » (Woodstock)

14. **Accès aux programmes de formation financés par le gouvernement**, avec des places gratuites attribuées aux organismes sans but lucratif

« On s'attend à ce que de nombreux organismes sans but lucratif offrent des services bilingues, mais ils n'ont pas accès à l'apprentissage des langues... » (Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick)

15 **Accès gratuit ou à bas prix aux espaces de réunion, aux bureaux et aux entrepôts du gouvernement**

« Chaque dollar que les organismes sans but lucratif paient en frais de location est de l'argent perdu qui pourrait être mis envers les efforts communautaires. » (Moncton)

16. **Utilisation des écoles publiques par la collectivité** Un plaidoyer spécial doit être fait ici pour la normalisation de la politique au regard de l'utilisation des établissements scolaires publiques (bâtiments, terrains de sports et autres terrains) par les organismes sans but lucratif. Alors que dans certaines régions il existe une relation de coopération entre les administrations scolaires et les groupes communautaires, ce n'est pas le cas partout. Un obstacle majeur ne réside pas dans la politique provinciale elle même, mais dans les décisions de fonctionnaires et de

directeurs d'écoles précis de la région quant à qui peut utiliser l'école, quand, et à quel prix.

Cela est particulièrement problématique pour les sports et les activités récréatives dans les zones rurales où les élèves n'ont pas accès à d'autres installations appropriées, comme les bâtiments municipaux et les terrains de jeu, les salles de gymnase de la paroisse ou les bâtiments des clubs de bienfaisance. Il est très important pour le gouvernement provincial de s'attaquer à ce problème rapidement, peut être par l'intermédiaire des associations de sports et de loisirs.

17. Utilisation des autobus scolaires par la collectivité
C'est un autre problème qui a une incidence majeure sur la capacité des élèves et des groupes communautaires en milieu rural à participer aux activités scolaires et sportives et à d'autres activités partout en province. De plus, les autobus scolaires pourraient être utilisés comme un moyen de transport pour les personnes vivant à la campagne desservie par une ligne d'autobus mais qui n'ont pas leur propre véhicule, ainsi ils pourraient se rendre en ville pour des rendez vous et pour magasiner. Le transport a été très fréquemment pointé du doigt par les organismes sans but lucratif en milieu rural comme un obstacle pour les personnes qu'ils servent et comme une dépense pour leurs organismes, ce qui peut être atténué par une politique et des mesures provinciales.

« Une fourgonnette ou un autobus nous donnerait la possibilité d'emmener des enfants, des jeunes et des personnes âgées en excursion. Des occasions sociales, des voyages éducatifs pour les enfants et les jeunes [...] des voyages à l'érablière à la fois pour les personnes âgées et les enfants seraient [...] une expérience. » (Petitcodiac)

Certaines présentations ont apporté des propositions pour améliorer les procédures de financement telles que les subventions pour les coûts d'évaluation, de démarrage et de développement (y compris la préparation de la proposition, si nécessaire). Certaines ont exprimé une préférence pour les formes de subventions incitatrices, de rémunération à l'acte et de lettre d'entente plutôt que les accords de contribution.

Pour chaque recommandation au sujet du financement gouvernemental, les organismes sans but lucratif ont souligné qu'elles essayaient d'être de sages gestionnaires et de bons économes de l'argent des contribuables. Elles veulent être responsables de l'utilisation éthique des millions de dollars qu'on leur a confiés. *« [Tout financement] doit inclure de nouveaux modèles de responsabilité comptable qui allègent le fardeau sur les associations tout en garantissant aux bailleurs de fonds que les fonds sont utilisés de manière appropriée... » (Moncton)*

Mécanismes de financement optionnels
Une série de recommandations ont été effectuées au sujet des sources de financement pour les organismes sans but lucratif. Outre les contrats et projets ministériels actuels, les options suivantes ont été suggérées :

18. Un fonds en fiducie instauré par le gouvernement pour les organismes sans but lucratif, éventuellement basé sur le modèle du Fonds de fiducie de la faune du Nouveau-Brunswick ou du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Ce sont deux mécanismes de financement, sans lien de dépendance, qui octroient des subventions par l'intermédiaire d'un comité nommé par le gouvernement composé de membres du secteur qui sont très qualifiés pour évaluer la viabilité des demandes précises de financement. Cela peut être inclus dans le mandat de l'agence.

19. Mécanismes relatifs aux taxes

a. Incitatifs fiscaux : la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et le New Hampshire ont des programmes de crédit d'impôt « afin d'améliorer l'investissement axé sur la communauté et d'augmenter dès lors l'impact que les organismes sans but lucratif [...]

peuvent avoir sur la collectivité ». La Nouvelle-Écosse compte plus de 29 fonds d'investissement dans le développement économique des collectivités *« dans lesquels les personnes peuvent investir et recevoir un crédit d'impôt provincial et une garantie au cours des cinq premières années ». (Saint John)*

b. Taxe service communautaire : *« le financement des organismes sans but lucratif n'est pas juste la responsabilité du gouvernement, mais de la collectivité en tant qu'entité [...] Pourquoi ne pas taxer les entreprises qui réalisent d'importants bénéfices et leur imposer une "taxe service communautaire" raisonnable qui peut générer énormément d'argent accessible à tous les organismes sans but lucratif [...] qui servent la collectivité. » (Fredericton)*

20. **Fonds de dotation** : *« [le gouvernement devrait] [...] systématiquement encourager les organismes sans but lucratif à constituer leur propre fonds de dotation auprès de leur fondation communautaire locale pour les soulager du fardeau de la collecte de fonds annuelle pour appuyer leur fonctionnement de base. » (St. George)*

21. **Fondation violette** : *« [le gouvernement devrait] [...] créer une "Fondation violette" [à l'instar de la Fondation Trillium de l'Ontario] avec les gains de loterie non réclamés. Doter ces fonds en permanence, les bénéfices de cet investissement accorderont [...] un financement de base, grâce à un processus de demande, aux organismes sans but lucratif qui soutiennent les priorités du gouvernement. » (Hampton)*

22. **Fonds de contrepartie** du gouvernement ou du secteur privé : cette approche a été suggérée pour démontrer que les organismes sans but lucratif peuvent et souhaitent faire leur part dans le financement. Il serait particulièrement utile pour les collectivités rurales où il faut faire appel à un plus petit secteur privé. *« Pour chaque dollar que la salle récolte durant l'année, le gouvernement pourrait offrir l'équivalent grâce à un chèque à la fin de l'année, pour lequel nous n'aurions qu'à envoyer un état financier. Cette somme serait utilisée de plusieurs façons positives ... » (Sussex)*

23. **Financement des fondations** qui pourrait être réparti grâce à une organisation caritative qui chapeauterait les projets communautaires (des groupes comme le YMCA présentent une demande de financement parce qu'ils peuvent *« donner des reçus et filtrer l'argent pour de plus petits groupes qui n'ont pas de statut d'organisme de bienfaisance ». (Sussex)*

24. **Retenues à la source** (le modèle Centraide) : la création d'une agence calquée sur Centraide pour englober toutes les zones rurales du Nouveau-Brunswick a été suggérée. Il a également été recommandé que les fonctionnaires soient autorisés à continuer à conserver la déduction de leurs contributions Centraide de leurs rentes de retraite lorsqu'ils prendront leur retraite.

Pour clôturer cette section sur l'infrastructure financière et le financement stable, il convient de mentionner deux considérations importantes.

Réduction de la pauvreté. Un pourcentage important d'organismes sans but lucratif sont au service de la population qui vit dans la pauvreté et qui souffre de pressions des points de vue éducatif, sanitaire et économique qui seraient fortement calmées ou évitées si elle avait accès à des revenus plus élevés. Les organisations du secteur des « services sociaux » verraient leurs coûts diminuer, et seraient en mesure d'aider les personnes à aller au delà du soutien passif, si le problème de la pauvreté était examiné avec une stratégie de réduction cohérente. Alors que ce n'est pas le mandat direct de ce groupe d'étude, la réduction de la pauvreté devrait être signalée comme un objectif socioéconomique critique sur la voie vers l'autosuffisance.

« Si le gouvernement continue à ne concentrer ses efforts que sur le soulagement de la pauvreté plutôt que sur une stratégie globale pour réduire la pauvreté, alors notre province ne peut pas atteindre l'autosuffisance. […]Des stratégies pour réduire la pauvreté existent au Québec et à Terre Neuve et Labrador. » (Saint John)

Développement économique communautaire. Le développement économique communautaire (DEC) va de pair avec la réduction de la pauvreté et l'autosuffisance. Si le gouvernement souhaite aider les organismes sans but lucratif qui s'évertuent à ne plus avoir de raison d'être en faisant passer leurs clients de la dépendance socioéconomique à l'indépendance, il doit ouvrir la voie au financement pour le développement économique communautaire et l'encourager.

« Aider les collectivités à développer des possibilités d'emploi appropriées qui comprennent toute la population, de manière à ce que les personnes aient des revenus viables; augmenter la capacité des organismes sans but lucratif à améliorer leur conditions socioéconomiques dans leurs collectivités grâce à la création de possibilités d'emploi ou de formation… » (St. George)

DEUXIÈME POINT : RESPECT ET RECONNAISSANCE

Le secteur des organismes sans but lucratif a le sentiment envahissant que ses valeurs et son travail ne sont pas respectés par le gouvernement. Les bénévoles et le personnel des organismes sans but lucratif ont l'impression que le gouffre entre le gouvernement et la collectivité s'agrandit. Plutôt que l'établissement d'un réel partenariat entre deux parties bien intentionnées, l'une semble exercer son pouvoir et son contrôle tandis que l'autre subit une pression pour répondre à des objectifs qui vont au delà des moyens et des ressources à sa disposition.

L'ironie du sort réside dans le fait que les organismes sans but lucratif sont pour la plupart largement financés par le gouvernement afin de fournir les services pour lesquels ce dernier est mandaté. Le gouvernement a tendance à considérer le secteur sans but lucratif comme une extension de lui même et le soumet de ce fait aux mêmes lois et procédures qui guident son organisation bureaucratique. Cependant, cette perception est erronée dans la mesure où le secteur sans but lucratif ne fonctionne pas comme le gouvernement.

« L'influence des organismes sans but lucratif s'étend dans tous les villages et toutes les villes de la province. Nous nous connaissons. Nous savons quels sont les besoins, et nous disposons des bénévoles pour veiller à ce que ces besoins soient satisfaits lorsqu'on nous donne les moyens adéquats pour le faire. » (Port Elgin)

« Dans presque tous les cas, les organismes sans but lucratif assurent un travail et des services que le gouvernement ne pourrait absolument pas fournir, ou tout du moins, moyennant un coût bien plus élevé. » (Fredericton)

« Trop de besoins de base de notre société sont désormais assurés par des groupes bénévoles qui essaient tout simplement de combler le vide laissé par la réduction des services gouvernementaux et la disparition d'autres services. » (Sussex)

« Il y a un réel besoin de partenariats véritables entre des services officiels rémunérés et des systèmes naturels non officiels. Ceci nécessite de rompre avec les politiques, programmes et pratiques traditionnels, de façon à apporter principalement des fonds à des organismes communautaires ayant des liens réels avec la collectivité... » (Woodstock)

Toutefois, la valeur du secteur communautaire sans but lucratif ne se limite pas à ce qu'il apporte en matière de services sociaux. De nombreuses présentations ont été réalisées par des organismes appartenant à des branches du secteur sans but lucratif qui sont rarement considérées à leur juste valeur : le sport et les loisirs, les bibliothèques, l'environnement, le patrimoine et le tourisme culturel, y compris les foires et festivals annuels qui ont lieu dans toute la province. Elles ont ainsi indiqué au groupe de travail en quoi leur présence et leur action avaient une influence sur la qualité de la vie de la collectivité en encourageant participation, engagement et cohésion. Elles ont également montré leur contribution à l'économie par l'attraction de touristes, la création d'emplois et la génération de revenus. Ce rôle est souvent négligé au moment où les décisions concernant les investissements et le financement sont prises, ce qui marginalise d'autant plus ces groupes alors même qu'ils devraient être considérés comme des partenaires à part entière en matière de santé, de mieux être, d'éducation, de sensibilisation culturelle et de développement économique.

Les présentations faites au groupe d'étude ont toujours mis en évidence le fait que le secteur sans but lucratif demande principalement au gouvernement de lui accorder le respect et la reconnaissance qui lui sont dus relativement à ses réalisations à l'échelle communautaire. Ce respect et cette reconnaissance nécessitent que le gouvernement accepte quelques données fondamentales : le secteur sans but lucratif est essentiel au fonctionnement efficace du gouvernement; l'argent investi dans le secteur sans but lucratif profite à la population; il incombe au gouvernement de renforcer les capacités du secteur en investissant dans des infrastructures sans but lucratif et non en créant davantage de superstructures bureaucratiques; enfin, le secteur sans but lucratif est plus efficace lorsqu'il dispose d'autonomie et de souplesse pour répondre aux besoins de la collectivité. Le Groupe de travail sur l'autosuffisance mis sur pied par le gouvernement lui-même est d'accord avec ces différents éléments : « le groupe de travail a été impressionné par le nombre d'exemples innovants de ce qui peut être réalisé au niveau communautaire [...] Chacun de ces groupes a parlé éloquemment de l'importance de la flexibilité dans l'établissement des programmes gouvernementaux, afin de permettre aux organismes locaux d'avoir un plus grand contrôle sur l'élaboration des programmes locaux. Le groupe de travail est d'accord et tient à encourager le gouvernement du Nouveau-Brunswick à évaluer de nouvelles façons de soutenir adéquatement et d'impliquer les groupes communautaires dans le développement de solutions provenant de la communauté. » (La Voie de l'autosuffisance, 2007, p. 8)

Le respect et la reconnaissance ne peuvent pas être rendus obligatoires ou imposés par la loi. Cela peut néanmoins se traduire par un processus respectueux qui valorise, soutient et encourage le travail effectué par le secteur des organismes sans but lucratif. La première recommandation concerne donc la nécessité d'une agence indépendante, liée au gouvernement au plus haut niveau et conçue pour le secteur sans but lucratif, qui fournisse des services axés sur les besoins de ce dernier. Cette agence est décrite dans les pages suivantes.

On compte parmi les autres recommandations le renforcement des infrastructures sans but lucratif et la sensibilisation à l'égard des objectifs et des rôles de chacun face aux divers problèmes ci après.

25. **Personnel professionnel :** stabilité et suffisance du financement et des avantages sociaux afin de permettre aux organismes de recruter et de maintenir en poste des professionnels compétents. Les présentations ont mis en lumière le fait que le personnel constitue la clé de la stabilité du secteur sans but lucratif. Sans un

personnel solidement intégré, il règne un certain flottement au sein des organismes et les bénévoles sont contraints d'assumer des responsabilités pour lesquelles ils sont mal préparés.

« Il devient de plus en plus difficile de faire carrière dans le secteur bénévole; des contrats de travail de courte durée, des salaires inappropriés et un manque d'occasions de formation y rendent le travail peu attrayant. » (Fredericton)

« En réalité, nous faisons davantage en sorte que la collectivité puisse s'amuser qu'aider réellement nos clients [...] Chaque campagne de financement demande plusieurs centaines d'heures de travail de la part des bénévoles [...] Si personne n'est disponible, c'est au directeur général qu'il revient de s'en charger. Il suffit d'observer le roulement du personnel pour constater qu'ils sont nombreux à rester très peu de temps parce qu'ils essaient de trouver un poste qui leur laisse du temps pour leur vie personnelle. » (Fredericton)

« L'année dernière, nous avons connu un renouvellement complet du personnel sans précédent. Les conséquences néfastes, tant sur le plan de l'expertise que de la connaissance de l'organisme et du client, se sont révélées un véritable défi pour une agence déjà bien accablée. » (Fredericton)

« Mon salaire était de 15 $ l'heure et pour cela, je devais assurer des fonctions qui incluaient tout, depuis la gestion financière à la surveillance du personnel et des bénévoles, en passant par les relations publiques, l'établissement et le soutien du conseil d'administration, la sensibilisation du public, l'élaboration de projets de financement, etc. Une description de travail comptant trois pages. » (Fredericton)

Un directeur général a indiqué qu'une part importante de son personnel occupe un deuxième emploi; lui même est payé 11,11 $ l'heure en travaillant à temps partiel dans une épicerie, un salaire concurrentiel pour un travail moins stressant. Une autre a évoqué une « mentalité de braderie » pour décrire la façon dont sont menés les programmes gouvernementaux d'alphabétisation pour adultes, en rappelant comment elle nettoyait le bâtiment où sa classe avait lieu pour contribuer à s'acquitter des frais de location et des services publics.

La réalité, c'est que le personnel qui travaille pour les organismes sans but lucratif est traité comme un groupe de citoyens de seconde classe en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail. Ce problème doit être réglé.

26. **Expérience intersectorielle :** les organismes sans but lucratif seraient heureux de voir des fonctionnaires contribuer à leur travail. Le bénévolat, les échanges et les détachements ont été évoqués, le personnel des organismes sans but lucratif travaillant au sein du gouvernement, et à l'inverse, les fonctionnaires œuvrant au sein des groupes communautaires.

« Peut être est ce l'occasion pour le gouvernement provincial de rendre attrayant pour les personnes proches de la retraite ou en retraite anticipée le fait d'être détachées dans un autre secteur avant de passer complètement à la retraite. » (Fredericton)

27. **Éducation et formation :** la gestion des organismes sans but lucratif n'est pas établie comme profession au Nouveau-Brunswick. Les présentations ont proposé d'assurer une exposition accrue du secteur dans les programmes scolaires d'orientation professionnelle ainsi que des programmes de gestion des organismes sans but lucratif au collège ou à l'université. Un renouveau du rôle des chercheurs du gouvernement, travaillant en collaboration étroite avec le secteur sans but lucratif et les chercheurs universitaires, offrirait un autre cheminement de carrière et une présence des organismes sans but lucratif aux étapes d'élaboration et d'analyse des politiques gouvernementales internes.

La reconnaissance et le respect vont dans les deux sens. Les bénévoles et les professionnels du secteur doivent se respecter eux mêmes pour ce qu'ils accomplissent, respecter les autres intervenants pour leur travail et enfin respecter les fonctionnaires dans leur volonté de servir le même public. L'établissement de relations et coopérations intersectorielles est d'une importance cruciale et les dégâts que peuvent causer une perspective d'opposition « eux/nous » doivent être pris en compte non seulement par le gouvernement, mais aussi par le secteur des organismes sans but lucratif.

TROISIÈME POINT : CULTURE DE BÉNÉVOLAT

Le nombre de bénévoles diminue alors que la population vieillit et que peu de jeunes bénévoles viennent combler le vide laissé par les retraités. Cette baisse s'explique par de nombreux facteurs, notamment :

- les changements de mode de vie qui nécessitent l'activité professionnelle des deux parents et laissent ainsi peu de temps pour le bénévolat;
- le coût du bénévolat, surtout dans les zones rurales, où de nombreuses ressources indéfectibles, plus précisément les personnes âgées ayant un revenu fixe, ne peuvent plus se permettre d'être bénévoles à cause de la hausse des frais de transport;
- la menace d'être tenu responsable si quelque chose venait à mal se passer dans le cadre du bénévolat, risquant des années de procédures judiciaires et des pertes personnelles importantes et irrécupérables;
- le manque d'intérêt à l'idée de travailler dans des conseils d'administration bénévoles qui passent la plupart de leur temps à rechercher du financement;
- l'épuisement dû à la complexité croissante des tâches demandées aux bénévoles.

« Tenir les comptes! […] Nous sommes si contents d'avoir été acceptés pour un poste du programme SEED! Puis arrive le coup de téléphone au moment des impôts où on vous demande : "où est votre T4 Sommaire?" "Qu'est ce qu'un T4 Sommaire?" "Il semble que vous nous devez 3 $ dans vos versements." Laissez moi vérifier avec ma trésorière bénévole qui a déjà un emploi à temps plein et trois enfants en bas âge, qui fait du bénévolat pour d'autres organismes et a une famille avec laquelle elle aimerait passer du temps […] elle va vérifier les comptes qu'elle tient sans aucune formation... » (Stanley)

Le manque de bénévoles est aggravé davantage par l'instabilité du personnel des organismes sans but lucratif, comme cela a été évoqué au deuxième point. Le défi que représente le recrutement et le maintien en poste du personnel qualifié a non seulement des conséquences sur les bénévoles qui sont les

« ouvrières » de l'organisme, mais dissuade également les gens de siéger aux conseils d'administration. Trop souvent, des tâches qui devraient être effectuées par du personnel salarié doivent être assurées par des bénévoles ou du personnel rémunéré qui est déjà surchargé de travail.

Un autre facteur de complication est la nature évolutive du bénévolat, notamment la complexité de ce que l'on demande aux bénévoles. Dans cette lutte pour survivre, la formation du personnel et des bénévoles arrive en dernier sur la liste des priorités. Le manque de formation entraîne non seulement un épuisement professionnel, mais augmente également les risques de toutes sortes, allant de la responsabilité personnelle au préjudice physique. Mais la formation prend du temps, de l'énergie, des ressources et un accès qui vont bien au delà des moyens à la disposition de nombreux organismes sans but lucratif.

« Le service d'incendie local n'est plus depuis longtemps un organisme bénévole au vrai sens du terme; il nécessite maintenant des pompiers professionnels qui ne sont pas rémunérés. Pour les services d'incendie ruraux, on est ainsi passé en 25 ans d'une situation où "quelqu'un déplace le camion de pompier et le feu attirera la foule" à la réponse professionnelle d'un pompier qui arrive sur les lieux selon les règles et dont la certification correspond à celle de n'importe quel autre pompier d'Amérique du Nord. Ce qui n'a pas été pris en compte dans cette évolution, ce sont les répercussions sur les bénévoles. » (Woodstock)

Il faut aborder le problème de la baisse du secteur bénévole sous différents angles. Tout d'abord, il faut assurer un financement durable aux infrastructures organisationnelles du secteur sans but lucratif, comme cela a déjà été recommandé au premier point. Il est très difficile, voire impossible, pour les bénévoles de gérer un organisme selon une structure officielle sans soutien administratif solide.

« La passion est à l'origine de la plupart des organismes sans but lucratif. Beaucoup d'entre eux manquent de compétences en gestion de bénévoles nécessaires pour recruter, maintenir en poste et trier les ressources indispensables à la prestation de services communautaires. » (Moncton)

« Puisque je suis à la retraite, j'avais décidé de faire partie du conseil d'administration pour "remplir le vide" […] je pensais que cela ne me prendrait que quelques heures par mois. Depuis, j'y passe plusieurs heures par jour. » (Grand Manan)

« Nous avons des petites boîtes afin de récolter des fonds pour des loisirs destinés aux jeunes […] Cela a beau être une initiative créative, cela prend du temps de compter 1 000 $ en pièces de cinq cents. » (Blacks Harbour)

« On a demandé à l'assemblée de fournir des services de garde d'enfants aux familles qui sont plus ou moins en situation de crise […] [Le gouvernement] n'a pas versé les frais quotidiens adéquats. La différence existant entre les coûts engendrés et les frais demandés nous a mis au bord du gouffre. Nous avons fait appel au gouvernement provincial, qui nous a répondu qu'il ne pouvait malheureusement pas nous aider, que les frais de services de garderie n'étaient pas destinés à payer le coût total du service, mais qu'il nous souhaitait bonne chance et espérait qu'on continue sur cette voie... » (Saint John)

A. Valoriser, respecter et protéger les bénévoles

Beaucoup de présentations ont recommandé l'adoption d'une loi du bon samaritain comme celle de la Nouvelle Écosse ou du Manitoba, et pratiquement toutes ont demandé un accès à une assurance responsabilité abordable.

« La quantité de renseignements juridiques dont une personne a besoin pour faire efficacement son travail est écrasante et la menace de pénalités financières décourage les meilleures volontés, de telle sorte que certains démissionnent. » (Hillsborough)

Un financement stable et une assurance responsabilité ont constitué de loin les deux principales priorités évoquées par les bénévoles. Parmi les autres priorités, on peut citer :

28. Le versement en temps voulu des fonds gouvernementaux, afin que les bénévoles n'aient pas à couvrir les frais encourus dans l'attente du versement.

« Notre organisme attend actuellement depuis des mois son financement et fait face à l'incertitude quant à l'engagement du gouvernement. Je ne sais pas comment les organismes sans but lucratif peuvent gérer ce genre de situation. Cela m'a ouvert les yeux... » (Saint John)

« En raison du manque de constance dans les mouvements de revenus, il serait utile que le gouvernement fournisse des garanties de prêt aux institutions financières afin de couvrir les découverts bancaires de façon à ce que les membres du conseil d'administration n'aient pas eux mêmes à signer des garanties personnelles. » (Sussex)

29. Une législation pour protéger les bénévoles de poursuites ASPAP

« Les organismes bénévoles doivent pouvoir commenter des sujets d'intérêt public sans la menace de poursuites judiciaires injustifiées, autrement appelées actions stratégiques contre la participation aux affaires publiques (ASPAP). Les ASPAP servent à dissuader les organismes bénévoles de s'exprimer publiquement sur des propositions ou initiatives controversées. » (Fredericton et autres)

30. La clarification et rationalisation des procédures et processus, pour faciliter la tâche des bénévoles.

« Lorsque vous trouvez un programme qui semble correspondre à vos besoins, les formulaires sont conçus de sorte qu'il est difficile pour un non initié de les comprendre. » (Minto)

« La composition tautologique des rapports est pour le moins agaçante. Cela peut parfois donner l'impression que le concepteur des rapports cherche à empêcher d'obtenir une réponse à une question. » (St. Martins)

« Nous aimerions recommander au gouvernement de proposer un représentant officiel pouvant orienter les organismes au moment de remplir les formulaires. » (Grand Bay Westfield)

B. Rendre le bénévolat abordable

Le bénévolat coûte cher, notamment dans les zones rurales où les frais de transport représentent une dépense importante…

« On ne devrait pas devoir payer pour faire du bénévolat ou aider sa collectivité et pourtant, c'est le cas […] J'aimerais trouver un moyen de montrer aux gens à quel point le bénévolat est important et que cela ne devrait pas coûter cher. » (Minto)

Des suggestions ont été émises sur la façon de réduire le fardeau financier qui pèse sur les bénévoles grâce à des mesures fiscales :

31. Crédits d'impôts : permettre des crédits d'impôt provincial pour les heures de bénévolat encaissées officiellement par les organismes sans but lucratif.

32. Une remise de la taxe sur l'essence : *« l'année dernière, j'ai conduit 24 000 km avec mon propre véhicule, dont 11 500 étaient indirectement liés à mes activités de bénévolat […] j'ai dépensé pour l'essence, afin d'aider les autres, la somme ahurissante de 1 819 $, mais, le pire, c'est qu'il faut compter dans cette somme au moins 560 $ de taxe. » (Riverview)*

33. Déduction des dépenses liées aux déplacements : *« un grand nombre de nos meilleurs bénévoles ne peuvent plus se permettre de donner plus... » (Sussex)*

C. Élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste des bénévoles

Le recrutement et la formation des bénévoles constituent de véritables défis. De nombreux organismes ont indiqué qu'il n'existe pas dans leur région de système permettant de relier les bénévoles potentiels et les occasions de bénévolat. De même, les nouveaux bénévoles ne prennent souvent pas la mesure des responsabilités qui les attendent, surtout dans le cas des membres de conseils d'administration. Il est important que plusieurs compétences appropriées soient représentées au conseil d'administration, et qu'il existe une relation de travail productive avec le personnel. Ces problèmes peuvent être traités par l'agence créée, suivant les recommandations évoquées au deuxième point. Le recrutement et la formation feront partie de son mandat.

34. Mesures incitatives pour le bénévolat : un certain nombre de suggestions ont été proposées, notamment des mesures incitant les employeurs à encourager leurs employés à faire du bénévolat, à reconnaître les bénévoles par des récompenses pour leurs services et à cibler le recrutement des retraités et des étudiants :

« Les retraités au sein de la collectivité et ceux qui déménagent ou rentrent chez eux constituent une base de compétences riches et diverses [...] Il faut aller vers eux pour leur permettre de participer et de contribuer. » (Boiestown)

« Il faut s'intéresser particulièrement au grand nombre de personnes qui sont sur le point de partir à la retraite. Notre conception de la retraite et des personnes âgées doit changer. Les gens aiment et ont besoin de se sentir nécessaires [...] Nous ne devrions pas sous estimer l'importance d'encourager les gens à aider les autres. » (Rothesay)

35. Remises sur les prêts étudiants pour les diplômés qui ont fait du bénévolat à un certain niveau au cours de leurs années d'études postsecondaires.

D. Alléger la pression imposée aux bénévoles

De nombreuses présentations ont recommandé de soulager les bénévoles qui sont constamment sous pression en augmentant l'accès des organismes à des programmes d'emploi d'été pour étudiants et à des programmes d'emploi à court terme. Le programme SEED (stage d'emploi étudiant pour demain) et le programme d'aptitudes à l'emploi ont tous deux reçu les éloges des organismes sans but lucratif. Le secteur s'appuie fortement sur des étudiants occupant un emploi d'été, notamment pour les programmes de loisirs, les programmes destinés aux enfants, les musées, les festivals et beaucoup d'organismes apprécient l'aide supplémentaire qu'ils reçoivent des programmes d'emploi.

36. Suggestions d'améliorations à apporter au programme SEED

- Paiement anticipé pour que le salaire des étudiants puisse être couvert dès le début de leur période d'emploi
- Notification précoce des allocations étudiantes afin que les organismes sans but lucratif aient un accès en temps opportun aux ressources étudiantes
- Allocations de salaires plus élevées pour les organismes sans but lucratif qui ne peuvent pas se permettre de payer plus que le salaire minimum
- Flexibilité pour faire travailler les étudiants à différents postes au sein de l'organisme
- Possibilité d'indemnisation pour le superviseur d'un étudiant
- Réembauche automatique d'un étudiant qui souhaite revenir l'année suivante dans un organisme favorable à son retour
- Codes de localisation plus généraux
- Inclusion des fonds pour le coût de l'assurance de la CSSIAT au besoin.

37. Programme d'aptitudes à l'emploi : ce programme est extrêmement important pour les organismes sans but lucratif qui ne peuvent pas obtenir de bénévoles. Il est également très précieux pour les immigrants. Ce programme devrait être plus souple, s'inscrire dans une perspective à plus long terme, disposer de plus de ressources et ne pas entraîner la perte du soutien fourni.

38. Emploi des personnes âgées pendant la saison intermédiaire : les musées, de même que certaines destinations touristiques peuvent prolonger leur saison au début du printemps et à l'automne, à un moment où les étudiants ne sont pas disponibles, en embauchant des personnes âgées durant ces mois.

Les musées pourraient également bénéficier d'un programme d'emploi des gens de la région qui s'intéressent à l'histoire et qui aimeraient faire du bénévolat, mais ne peuvent pas se le permettre. *« ..Ces personnes ont des aptitudes de grande valeur [...] il est important de trouver des moyens de les faire contribuer à des établissements comme les musées. » (Grand Manan)*

L'augmentation du personnel rémunéré travaillant dans les organismes sans but lucratif par ces différents moyens permettrait d'alléger le fardeau qui pèse sur les bénévoles. « Beaucoup de bénévoles sont des personnes âgées et elles ont des difficultés à répondre aux exigences du gouvernement. Il semble que nous voulions toujours mettre la pièce à côté du trou. » (Hillsborough)

E. Favoriser une culture de bénévolat

Le groupe d'étude a entendu les regrets exprimés concernant la perte de la valeur du bénévolat. *« Il semble y avoir un bouleversement dans le mode de pensée de la société - il n'est plus question de ce que je peux apporter à la collectivité, mais de ce que la collectivité me doit. » (Salisbury)* L'idée d'apporter en retour sa contribution à la collectivité - être un citoyen engagé et responsable - faiblit et doit être remise en avant.

39. « L'apprentissage du travail communautaire » dans le système scolaire. De nombreuses présentations ont évoqué le besoin de promouvoir une culture de bénévolat dès le plus jeune âge et à l'école.

« Encourager le bénévolat en tant que valeur sociétale dans les écoles [...] ajouter le bénévolat communautaire dans le cursus scolaire pour lui accorder une place importante dans la société formelle. » (Comté de Charlotte)

« Les devoirs civiques constituent les piliers d'une société démocratique, et pourtant notre système éducatif public n'offre pas aux élèves la possibilité d'expérience pratique en tant que citoyens actifs. » (Fredericton)

Il a été également suggéré que l'on enseigne aux élèves les différents ordres du gouvernement, leur manière de travailler et les responsabilités ainsi que les droits qui accompagnent la citoyenneté.

Le secteur sans but lucratif a tout à fait conscience non seulement de l'importance des bénévoles pour leur action, mais aussi réciproquement de l'importance de leur action pour les bénévoles. Ce secteur constitue la base principale de l'engagement des citoyens.

« Bien que la force de travail des bénévoles soit importante, le principal intérêt du bénévolat est de créer une population éclairée [...] le seul vrai pouvoir pour faire évoluer les choses réside dans un engagement pratique. » (Fredericton)

« Il faut rendre le bénévolat attirant et gratifiant sur le plan personnel dans le but de créer une culture de bénévolat au Nouveau-Brunswick. » (Péninsule de Kingston)

Ce sont les bénévoles eux mêmes qui sont les modèles de cet engagement. Ils ont en outre la responsabilité d'apprendre et d'évoluer en tant que bénévoles pour guider la prochaine génération sur la même voie.

QUATRIÈME POINT : REVITALISATION DU PARTENARIAT

Il y a des problèmes importants en ce qui concerne la façon dont les ministères et les organismes gouvernementaux interagissent avec les organismes sans but lucratif, notamment les formalités administratives, l'absence de communication, les relations conflictuelles et les obstacles systémiques ou structurels. La réalisation d'un partenariat équilibré est entravée par deux grands facteurs : d'abord, l'attitude contradictoire du gouvernement, tant chez les politiciens que chez les bureaucrates, qui voient le secteur sans but lucratif comme un appendice de moindre importance tout en continuant de dépendre de lui pour assurer des services communautaires de base, et ensuite la structure de cloisonnement des deux partenaires (gouvernement et secteur sans but lucratif), ce qui complique forcément le financement, la prestation de services et la communication. Le groupe d'étude a essayé de résoudre ces questions au moyen de ses recommandations, en particulier par l'établissement d'un financement stable et d'une agence sans but lucratif, mais d'autres obstacles doivent être abordés dans le présent document, notamment les processus de consultation irréguliers et sporadiques, les inefficacités bureaucratiques, l'absence de compréhension ou de respect et l'absence de collaboration relativement à la prestation de services.

A. Établir un processus de consultation authentique

Aucun mécanisme de consultation périodique n'existe par lequel les organismes sans but lucratif peuvent prendre part aux processus décisionnels gouvernementaux, à moins qu'ils ne fassent partie d'une coalition ou ne disposent d'un groupe de défense qui les représente. Même alors, leur participation dépend de la volonté du gouvernement.

« Comme aucun terrain n'est occupé par les fonctionnaires qui ont la responsabilité du secteur sans but lucratif, les questions et les intérêts de ce secteur sont absents de l'élaboration des politiques. » (St. John River Society)

Les organismes sans but lucratif ont indiqué au groupe d'étude que la façon dont le gouvernement les consulte comporte de graves lacunes, notamment :

1. le gouvernement choisit qui il va consulter, le secteur n'a pas voix en ce qui concerne le choix du porte parole;
2. le gouvernement organise le processus sans tenir compte du coût occasionné au secteur sans but lucratif;
3. le gouvernement ne sollicite pas la participation du secteur à toutes les étapes de l'élaboration du programme ou de la politique, seulement au début d'habitude;
4. le gouvernement peut ne jamais publier les conclusions de la consultation.

« Les programmes de consultation sont lancés apparemment sans consultation auprès des partenaires et surtout auprès des clients actuels et potentiels. Par conséquent, nous sommes pris avec des programmes qui ne servent pas les gens, qui dévalorisent les gens, qui sont difficilement accessibles et qui, en bout de ligne, échoueront dans la poursuite de leurs véritables buts. » (Sanctuary House, Woodstock)

Le facteur politique dans l'élaboration des politiques doit également être reconnu; il peut faire dérailler le processus de consultation à tout moment.

« Dans bien des cas, la décision à savoir si les questions seront débattues ou non ou si les services seront améliorés est déterminée par des intérêts politiques seulement. Des décisions sont prises en fonction du climat politique régnant à tel moment et pas toujours en fonction des intérêts de la population. » (ACSM, division du N. B.)

Le secteur sans but lucratif recommande :

40. L'établissement d'un processus complet, opportun et respectueux comportant les étapes suivantes :

1. définir le problème;
2. établir le mandat;
3. consulter les intervenants;
4. trouver des solutions.

Dans ce processus de consultation, une attention doit être accordée à l'indemnisation des organismes sans but lucratif qui se sacrifient financièrement afin de participer à ce processus. Alors que la plupart des organismes sont prêts à consacrer du temps aux consultations qui, à leur avis, valent la peine et ne prennent pas trop de temps, ils indiquent qu'ils sont rarement indemnisés pour l'expertise qu'ils apportent au processus et ils se sentent, par conséquent, dévalorisés. Parfois, leurs dépenses ne sont pas même couvertes.

« Chaque fois qu'un directeur général passe la journée en réunion à Fredericton, cela représente "du temps perdu" pour les activités [...] qui doivent être menées au bureau [...] Le gouvernement a besoin de reconnaître que cela entraîne un coût pour le secteur sans but lucratif. » (Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick)

Le secteur sans but lucratif reconnaît les difficultés intrinsèques à un processus de consultation complet.

« Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce qu'un gouvernement réalise une consultation pour chaque programme et politique qu'il élabore. Cependant, l'établissement d'un forum pour tenir une consultation communautaire périodique, au moins chaque année, permettrait un partage continu d'information et d'idées. » (Saint John)

B. Traiter des inefficacités bureaucratiques et des obstacles systémiques

Des expressions de frustration à l'égard des processus bureaucratiques étaient largement répandues pendant toute la tournée du groupe d'étude. Les recommandations se résument en un mot : simplifier.

41. Simplifier l'accès à l'information en fournissant

- un site Web au secteur (par l'intermédiaire de l'Agence);
- une « personne passerelle » dans chaque ministère afin d'agir comme agent de liaison désigné auprès des organismes sans but lucratif connexes.

42. Simplifier les formulaires et les règles de présentation des demandes et des rapports en

- évitant le jargon gouvernemental et en rédigeant les directives dans un langage de tous les jours;
- standardisant les formulaires afin d'obtenir les mêmes renseignements au sujet du demandeur pour ce qui est de toute proposition ou demande de financement gouvernemental et pour que les critères de présentation des rapports soient standard d'une année à l'autre;
- maintenant une base de données des organismes qui ont obtenu du financement afin que les renseignements généraux les concernant soient mis à la disposition de tous les ministères et n'aient pas besoin d'être répétés pour chaque demande présentée;
- conservant un dossier permanent des programmes qui se répètent chaque année, comme le programme SEED, et en rationalisant le processus de renouvellement de la demande afin que l'on n'ait pas à présenter une nouvelle demande chaque année.

43. Simplifier les procédures de responsabilisation et les méthodes pour démontrer la responsabilisation. Pour ce qui est des organisations enregistrées auprès de Revenu

Canada à titre d'organisme de bienfaisance, on a recommandé que le gouvernement provincial utilise les rapports déjà préparés dans le cadre du rapport annuel pour les organismes fédéraux détenant le statut d'organisme de bienfaisance et qu'il effectue des vérifications ponctuelles des organismes choisis à partir des formulaires fédéraux.

Les organismes sans but lucratif ont aussi demandé que le calendrier de présentation et d'approbation des demandes de financement soit soumis à une révision importante afin que les délais soient plus longs et que les réponses soient plus rapides.

44. **Délais propices** pour que les conseils d'administration bénévoles aient le temps de préparer leurs propositions de financement dans des délais qui leur sont raisonnables.

45. **Approbations opportunes de financement et financement initial** bien avant la date de début du programme pour qu'il n'y ait aucun décalage entre l'approbation et la réception du paiement, assurant ainsi la disponibilité d'un personnel compétent

« La fin de l'exercice gouvernemental est le 31 mars et les budgets ne sont pas mis au point [...] cela veut dire que nous pourrions être de trois à quatre mois sans fonds d'exploitation. » (St. George)

C. Recentrer le partenariat

Les fonctionnaires doivent être encouragés à traiter les organismes sans but lucratif comme des partenaires de travail cherchant à atteindre les mêmes buts que le gouvernement, au lieu de les voir comme des agents qui doivent exécuter les directives du gouvernement avec un minimum de ressources. Le service public est un privilège, mais bon nombre d'organismes sans but lucratif ont remarqué que l'allégeance des bureaucrates allait au système et non au public.

« Bien des politiques semblent exister en vue de gérer les risques et de réduire l'abus du système au lieu de se centrer sur les ressources requises pour combler les besoins réels. » (Comté de Charlotte)

« Mes préoccupations ne sont pas centrées sur la capacité d'un fonctionnaire à prendre des décisions intelligentes, mais davantage sur ses craintes de lâcher prise et de laisser d'autres personnes intelligentes gérer dans le cadre des paramètres... » (Moncton)

Ce recentrage sur un partenariat équitable peut être atteint par des initiatives telles que :

46. **Désignation d'une personne dans chaque ministère à qui s'adresser en premier lieu pour les organismes à but non lucratif.**

47. **Des réunions périodiques** de tous les partenaires

48. **Des échanges et des détachements** des employés du gouvernement et d'organismes sans but lucratif

49. **La participation continue** à l'échelle communautaire du personnel ministériel en siégeant à des comités, à des conseils, à des coalitions, à des groupes de travail - tout ce qui contribue à acquérir une compréhension mutuelle des rôles tenus par chaque secteur.

Établir des relations avec des personnes à l'intérieur du système c'est du temps bien investi, comme en fait état un directeur général : *« il est très important d'avoir des liens personnels avec les ministères qui compatissent avec votre cause. » (St. Stephen)* Malheureusement, bien des organismes sans but lucratif n'établissent pas ces liens.

« Le niveau de coopération varie d'une personne à l'autre et l'urgence de résoudre le problème varie également d'une personne à l'autre. » (Fredericton)

« Faire en sorte que les personnes qui fournissent de l'information sur les programmes le fassent avec un peu d'amabilité. Cela fait défaut dans la plupart des cas au sein du gouvernement. » (Minto)

Du personnel de liaison dévoué, des rencontres sociales annuelles et des efforts de la part des travailleurs du gouvernement pour se rendre dans les collectivités peuvent contribuer à briser ces barrières. La familiarisation avec le travail des organismes sans but lucratif engendre le respect (même l'admiration) de la part des fonctionnaires; connaître les fonctionnaires comme des personnes réelles engendre de la confiance de la part des organismes sans but lucratif. Il en résulte une relation plus saine, solide et efficace.

La clé d'un partenariat fructueux est de ne pas faire des organismes sans but lucratif des prolongements de facto des ministères, mais d'en faire plutôt la base sur laquelle le gouvernement crée et offre ses programmes et son soutien afin de combler les besoins de la collectivité, en reconnaissant que c'est la force de la base qui détermine la stabilité de la superstructure.

D. Collaborer pour offrir les services

Les organismes sans but lucratif qui offrent des services mandatés par le gouvernement dans les collectivités constatent souvent qu'ils traitent avec les mêmes personnes qui reçoivent des services d'autres organismes et ministères. Une telle fragmentation mène au chevauchement des coûts et des programmes, lesquels pourraient être réduits si les services étaient basés sur les besoins de la personne servie et non sur les limites des mandats des compétences ministérielles. De toute évidence, certaines des difficultés principales dans le secteur sans but lucratif émanent des questions structurelles internes au gouvernement.

« Prendre part à des initiatives horizontales peut exiger des politiques et des pratiques […] qui concernent plusieurs ministères […] [et] elles devront être traitées différemment des pratiques actuellement en cours […] Il y a des modèles de réussite chez Entreprises Nouveau-Brunswick et Services Nouveau-Brunswick. Peut être avons nous besoin de […] Communauté Nouveau-Brunswick qui réunit tous les ministères ou organismes […] pour qu'ils travaillent en collaboration. » (Fredericton)

À l'instar des ministères qui doivent travailler de façon plus horizontale, les organismes du secteur sans but lucratif doivent aussi le faire. Plusieurs initiatives de coopération sont actuellement en cours dans le secteur. Dans les exposés, on recommandait que le gouvernement :

50. encourage cette tendance vers une collaboration administrative et en matière de services dans le secteur sans but lucratif

« Toutes les collectivités bénéficieraient de l'établissement d'un centre communautaire qui abrite les organismes sans but lucratif, qui offre un endroit où se réunir gratuitement, des locaux permettant d'offrir les programmes, et de l'aide pour rationaliser les ressources dans les collectivités afin d'éviter les chevauchements ainsi que mettre en place des partenariats solidement établis. » (Sussex)

Ce regroupement des services est prévu à Sackville, à Oromocto et à Moncton; des installations partagées existent à St. Andrews. Ces initiatives doivent être soutenues par du financement et des dons d'immeuble, d'équipement et d'expertise en nature de la part du gouvernement.

« Il y a de nombreux organismes […] qui profiteraient de l'amalgamation d'un ou de plusieurs de leurs services. Le gouvernement provincial pourrait offrir plus de soutien et de consultation aux groupes qui constatent un certain chevauchement de services mais ne savent pas comment résoudre le problème. » (Saint John)

Probablement le plus grand obstacle à la collaboration à l'intérieur du secteur sans but lucratif est la compétition qu'il livre pour des ressources rares, laquelle disparaîtra avec un financement stable, rendant la collaboration plus probable.

« Les groupes et les personnes offrent leur service particulier à la collectivité en l'absence d'une bonne communication avec les autres qui servent parfois

la même clientèle. Les groupes peuvent réagir de cette façon parce que chacun conserve des pratiques et un financement établis depuis longtemps et voit le partage du savoir comme une menace à sa propre existence... » (Woodstock)

« Même si les questions sur lesquelles nous nous penchons sont très variées, nos besoins sont très similaires, à savoir une base grandissante de bénévoles, la dotation en personnel de bureau, l'approvisionnement en matériel, la formation axée sur les compétences [...] et la gestion financière [...] ce sont des domaines où nous pouvons non seulement nous entraider, mais où nous pouvons profiter mutuellement de la direction et de l'aide du gouvernement provincial. » (St. Andrews)

Le secteur sans but lucratif avance lentement vers un mode de travail et de résolution des problèmes horizontal et d'avantage axé sur la collaboration. Une orientation régionale des ressources gouvernementales donnerait de l'élan à cette tendance. Pour cette raison, l'Agence envisagée pour servir les organismes sans but lucratif a une orientation régionale plutôt que fonctionnelle. Le secteur sans but lucratif voit l'importance et comprend la nécessité de la collaboration, mais le soutien et l'investissement du gouvernement sont nécessaires pour qu'elle se concrétise.

RAPPORT DES PRÉSENTATIONS FRANCOPHONES

PREMIER POINT : STABILISATION DU FINANCEMENT

Au Nouveau-Brunswick, les organismes sans but lucratif et les bénévoles nous disent qu'ils veulent continuer à être proactifs et créatifs dans la livraison des services à la population de la province, mais ils expriment aussi qu'il est urgent de se pencher sur la question du financement.

Ces représentants d'organismes sans but lucratif et ces bénévoles trouvent dommage qu'ils sont trop *« … souvent perçus comme pouvant tout faire à peu de frais ». (Tiré du document présenté par Services à la famille de Caraquet.)*

« Une étude menée par le Conseil canadien de développement social en 2003, Le financement, ça compte, pose un diagnostic très sévère à l'égard du financement des organismes à but non lucratif et avance que si un ajustement important n'est pas apporté bientôt, le Canada risque de perdre plusieurs organismes dont le rôle social et communautaire est primordial. » (Tiré du document présenté par l'Université du troisième âge du N.-B.)

Plusieurs enjeux majeurs reliés au financement des organismes sans but lucratif sont ressortis de façon générale à travers la province. Nous les avons regroupés comme suit :

- **Dépendance sur des projets ponctuels ou des contrats annuels**
- **Lourdeur du processus administratif**
- **Ajustement à l'indexation au coût de la vie**
- **Financement inadéquat**
- **Maintien en poste du personnel**
- **Coûts élevés des assurances**
- **Taxes foncières**
- **Collectes de fonds**

Dépendance sur des contrats annuels ou des projets ponctuels

« Un enjeu majeur est la vulnérabilité en raison de l'insécurité du financement … » (Tiré du document présenté par le Mouvement acadien des communautés en santé.)

Les représentants d'organismes sans but lucratif qui reçoivent des contrats annuels disent n'avoir aucun pouvoir de négociation avec le gouvernement. Les mêmes contrats sont envoyés par la poste (habituellement environ six mois après le début de l'année financière) et aucune rencontre ou négociation n'a lieu. Ces organismes sans but lucratif recommandent plutôt un financement pluriannuel qui permettrait une planification à long terme.

De plus, certains programmes de financement par projet sont souvent de courte durée et des énergies sont constamment dépensées pour trouver de nouveaux projets. « Le financement par projet encourage que le projet soit adapté à la sorte de financement plutôt que le financement soit donné pour satisfaire à un besoin. » (Traduit du document présenté par Chaplaincy de Moncton.)

Il fut recommandé :

1. **Que les organismes sans but lucratif reçoivent un financement pluriannuel, c'est-à-dire un financement échelonné sur cinq années avec une vérification des finances et du programme aux trois ans et qu'un processus de négociation soit mis sur pied pour permettre le renouvellement des contrats avant la fin de la cinquième année.**

2. **Qu'une aide financière pour projets ponctuels soit disponible pour des projets spécifiques seulement et que celle-ci puisse exister parallèlement au financement pluriannuel avec des critères bien définis.**

Lourdeur du processus administratif

D'un commun accord, les organismes sans but lucratif trouvent que les formulaires à remplir pour les demandes de fonds sont trop compliqués et changent tout le temps. Pour le renouvellement des contrats annuels, ces dernières années, plusieurs nouveaux formulaires doivent être remplis et de nouveaux rapports sont demandés. Il semble que la bureaucratie continue de s'intensifier et devient même plus intense qu'à l'ère des années 90. Les

organismes doivent donc s'adapter toutes les années et perdent beaucoup d'énergie à remplir ces formulaires ou à rédiger des rapports. Certains organismes ont calculé que le temps consacré à remplir les formulaires de demande pour des projets ponctuels était l'équivalent d'un employé à mi-temps ou plus. Des bénévoles nous disent qu'ils doivent consacrer jusqu'à 80 heures de bénévolat seulement pour remplir les formulaires de demande de projets et que dans bien des cas, ils n'ont pas l'expertise pour remplir les formulaires demandés. Il y a un sentiment que le gouvernement demande de plus en plus aux organismes sans but lucratif sans leur offrir plus d'argent. D'autres ne comprennent pas pourquoi ils doivent remplir les mêmes formulaires d'année en année.

Il fut également mentionné qu'il devrait y avoir des critères d'admissibilité très clairs pour tous les fonds disponibles, car trop d'organismes passent des heures à remplir des formulaires pour recevoir, quelques mois plus tard, une réponse négative. Ceci mène au découragement et est une autre cause de l'essoufflement des bénévoles.

Certains groupes nous disent que leurs demandes de subvention dans le cadre de différents fonds, comme le Fonds en fiducie pour l'environnement, doivent être terminées pour le mois de décembre, mais que les réponses à ces demandes ne sont reçues qu'au mois de juin suivant. Ces groupes nous disent également qu'ils consacrent environ quatre mois par année, ou pour d'autres 40 % de leur temps, à faire des demandes de projets. Parce que la plupart des subventions sont accordées projet par projet, d'année en année, ceci ne permet pas de faire de planification à long terme et beaucoup d'employés se retrouvent à travailler pendant des mois sans salaire. Ils doivent souvent préparer les demandes de projets sans être payés. Pire encore, il est déjà arrivé qu'un directeur de projet voie ses prestations d'assurance emploi terminées parce qu'il travaillait bénévolement afin de mettre en place une nouvelle saison de travail. Présentement, la politique de Service Canada est que nul ne doit travailler bénévolement dans son domaine de travail. La réalité est toute autre.

S'ils ont besoin d'information pour remplir les formulaires, la plupart du temps les représentants d'organismes sans but lucratif ou de groupes de bénévoles sont invités par une machine à laisser un message et les appels ne sont pas souvent retournés. Peu de personnes-ressources sont disponibles au niveau des gouvernements pour répondre à leurs questions. Certaines personnes nous ont parlé en bien de l'exemple « Help Desk » (bureau de dépannage) qui est disponible pour certains secteurs afin de répondre aux questions et de diriger les gens aux bons endroits.

Certains formulaires laissent peu d'espace pour écrire, sont beaucoup trop longs et ont besoin d'être améliorés car il fut exprimé que d'un ministère à l'autre, les mêmes mots ne veulent pas toujours dire la même chose en ce qui a trait à la réponse recherchée.

Les constats sur le plan des lourdeurs administratives provinciales faits par les différents représentants des organismes sans but lucratif ou des groupes de bénévoles furent bien résumés dans le document présenté par le Mouvement acadien des communautés en santé (même si cet énoncé est un reflet de la lourdeur administrative fédérale) : *« la complexité au niveau de l'élaboration des demandes de financement, la lenteur au niveau du processus d'évaluation des demandes de financement, le manque d'explications précises pour expliquer le refus des demandes de financement, la mouvance des fonctionnaires responsables de la gestion des programmes gouvernementaux de financement, le dépôt de nombreux rapports d'étapes et d'évaluation extrêmement exigeants et taxants pour l'organisme et la rigidité au niveau de l'identification des objectifs et des activités à être réalisées ».*

Il fut recommandé :

3. De simplifier l'exercice des demandes de financement : que les formulaires soient simplifiés, que les différents ministères s'entendent pour avoir des formulaires semblables avec des mots semblables et voulant dire la même chose et que plus d'espace soit disponible pour écrire.

4. D'accélérer les processus d'évaluation des demandes de financement.

5. Que des clarifications explicatives précises pour expliquer le refus d'une demande soient envoyées.

6. Que la subvention soit renouvelée avec le formulaire de l'année précédente, quand il n'y a aucun changement.

7. Qu'une transition efficace du dossier se fasse par le fonctionnaire sortant (le cas échéant) avec le nouveau fonctionnaire ainsi qu'avec un représentant de l'organisme récipiendaire du financement.

8. De simplifier les procédures de mesures et d'évaluation afin de réduire le fardeau de rédaction de rapports divers.

9. D'assurer une durée de vie ples importante des programmes de financement gouvernementaux.

10. Que les fonctionnaires qui mettent en œuvre ces programmes (au niveau provincial) soient disponibles pour répondre aux questions et donner des conseils ou que dans chaque ministère, une personne-ressource soit assignée pour aider les organismes sans but lucratif avec les formulaires à remplir.

11. Qu'un statut spécial soit créé pour les bénévoles, pour empêcher l'arrêt de prestations d'assurance emploi pour les personnes ou employés en attente qui désirent donner leur temps à leur organisme en attendant qu'une subvention soit renouvelée.

Plutôt que de se fier aux rapports demandés, les représentants d'organismes sans but lucratif suggèrent aux fonctionnaires de venir voir ce qui se passe sur le terrain. Ceci donnerait une meilleure appréciation de la gestion de l'argent alloué aux organismes.

Il fut recommandé :

12. D'évaluer le rendement des programmes subventionnés par des visites ou des rencontres avec les organismes. Ceci se fait déjà dans les musées et semble très bien fonctionner. Cette visite permettrait une constatation du rendement mais plus important, permettrait à l'organisme de se positionner positivement en vue du renouvellement.

Beaucoup de gens ne savent pas où aller, à qui s'adresser ou à quel endroit regarder pour se procurer l'information pour accéder aux fonds disponibles ou même pour s'adresser à d'autres organismes œuvrant dans un même secteur.

Il fut recommandé :

13. Qu'un mécanisme facile d'utilisation pour accéder aux différentes informations nécessaires, comme les formulaires ou les statistiques, soit créé.

14. Que les organismes sans but lucratif et les bénévoles aient accès à un bureau ou site d'information qui les informerait sur les fonds fédéraux et provinciaux disponibles pour leur secteur respectif (prendre exemple du site Source Verte d'Environnement Canada).

15. Que le gouvernement offre son appui au secteur communautaire pour que celui-ci puisse procéder à la création d'un répertoire ou site Web d'organismes sans but lucratif

au niveau provincial comprenant toutes les informations pertinentes (objectifs, activités, siège, personnes-ressources et autres). Ce site devrait offrir la possibilité de services d'hébergement pour les organismes communautaires qui voudraient y placer leur site Web. Il fut suggéré de prendre exemple sur le répertoire du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick.

16. Que le gouvernement utilise ce site pour donner de l'information et faire la promotion des organismes sans but lucratif.

Indexation au coût de la vie

À travers la province et par tous les secteurs d'activité, il fut mentionné que les budgets des organismes sans but lucratif n'ont pas augmenté avec le coût de la vie au cours des 25 dernières années ou depuis les années 1990. Par exemple, le financement du gouvernement aux banques alimentaires n'a augmenté que de 6 % au cours des 23 dernières années (depuis 1984). Pourtant, elles se font demander de plus en plus de boîtes de nourriture et ont besoin de plus de subventions pour nourrir les gens pauvres de cette province. Le financement pour les programmes d'intervention précoce n'a augmenté que de 8 % depuis 1992, alors que le coût réel d'inflation est de 33 %. Les résidences communautaires ont perdu 30 % de leur financement en 1997 à cause de compressions budgétaires et du financement par niveaux de soins. Depuis, ils n'ont reçu qu'une faible augmentation du budget en 2005.

Les organismes sentent qu'ils subventionnent donc ce manque à gagner. Beaucoup d'organismes fonctionnent actuellement sur le mode de survie, mais n'ont aucun moyen de négociation. Ceci a des effets négatifs directs sur la livraison et la qualité des services offerts aux citoyens.

« Si on continue à couper les coins ronds, il va arriver quelques chose. » (Tiré de la présentation du Programme d'intervention précoce de Grand-Sault.)

Il fut recommandé :

17. Que les budgets des organismes sans but lucratif soient immédiatement, et de façon annuelle par la suite, indexés au coût de la vie.

Financement inadéquat

« L'apport des organismes est une valeur difficile à quantifier. Les services livrés par les organismes représentent toujours les besoins réels d'une région puisqu'ils sont gérés par des bénévoles de la communauté. Les conseils d'administration bénévoles voient à la bonne gestion de l'argent, et à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage. Ce type de structure a fait ses preuves.

Nous n'aurions pas les communautés que nous avons sans l'apport des organismes communautaires […] Par contre, les organismes se sont appauvris, ont été négligés par les gouvernements et leur valeur réelle a été sous-estimée. Le temps presse de faire des changements. La première piste de solution passe par la reconnaissance, à sa juste valeur, de l'apport des organismes à but non lucratif à notre société. Cette reconnaissance devra inévitablement passer par un financement adéquat et continu des programmes déjà approuvés et mis en place (pour la plupart) par le gouvernement. » (Tiré du document présenté par le Centre de développement de l'enfant inc., Tracadie)

Plusieurs centres d'accès qui sont pourtant très utilisés par la population vont bientôt devoir fermer leurs portes par manque de financement. Ces centres d'accès sont là pour la population à faible revenu, mais ne peuvent même plus payer les salaires de leurs employés.

Les groupes ou centres sportifs n'ont plus les moyens d'entretenir leurs édifices et autres infrastructures comme les pistes de ski.

Les banques alimentaires sont pour la plupart exploitées par des bénévoles ou des gens dévoués qui travaillent pour presque rien, car les fonds reçus du gouvernement sont très minimes. Par exemple, dans une banque alimentaire du Nord-Est de la province, les employées ou bénévoles reçoivent environ 50 $

par semaine pour d'innombrables heures de travail afin de garder cette banque alimentaire ouverte. Ces femmes bénévoles font jusqu'à 10 couvertures par mois pour amasser de l'argent par un bingo mensuel. Ces organismes ont besoin de plus de fonds pour pouvoir se payer du personnel. Dans une autre banque alimentaire du Nord-Ouest, on reçoit présentement 30 000 $ par année en subvention du gouvernement provincial, mais on estime que si la banque fermait ses portes, il en coûterait 948 500 $ en valeur de nourriture pour remplacer l'équivalent de nourriture qu'on donne présentement.

Les Clubs lions à travers la province reçoivent peu ou pas d'argent du gouvernement et pourtant ils aident beaucoup de familles dans le besoin au cours d'une année avec les maigres profits de leurs activités. Pour pouvoir rénover leur édifice, certains de ces clubs seraient obligés d'arrêter d'aider ces gens dans le besoin. Un de ces clubs a mentionné que le seul financement reçu du gouvernement fut un montant de 30 000 $ en 2003 pour un nouveau toit. Depuis, ce même club a donné 400 000 $ en dons à la communauté. Ceci est un bon retour pour le gouvernement.

Les comités d'école ont besoin d'aide pour offrir des dîners aux enfants qui ont faim et s'assurer que ces enfants ont quelque chose à manger. Pour 350 $ par semaine, certains de ces groupes réussissent à nourrir plus de 20 enfants tous les jours. Ils font des collectes de fonds, mais dans les petites communautés, il est de plus en plus difficile d'amasser tous les fonds nécessaires.

Les groupes pour personnes âgées n'ont pas toujours les fonds suffisants pour fournir des activités physiques adéquates à leurs membres. Pourtant *« comme société, nous avons tout intérêt à motiver, à encourager les aînés à se maintenir en forme afin qu'ils conservent le désir de s'engager, de s'impliquer auprès des plus jeunes. » (Tiré du document de l'Université du troisième âge du N.-B.)*

« La viabilité des groupes provinciaux francophones est fragile, l'accroissement et le maintien de la vitalité des communautés francophones en dépendent. Il serait bien utile que certaines initiatives puissent valoriser et faciliter le travail de ces groupes. » (Tiré d'un document préparé par l'Association francophone des parents du N.-B.)

Les organismes qui offrent des services dans les deux langues officielles ne reçoivent rien de plus. Pourtant, offrir un service dans les deux langues est plus coûteux et prend plus de temps surtout pour la traduction des documents. Ils en sont donc pénalisés.

Les recommandations qui suivent furent données dans l'optique d'un meilleur financement, mais aussi afin de **réduire les coûts opérationnels des organismes sans but lucratif.**

Il fut recommandé :

18. **Que le processus annuel de consultation prébudgétaire par le ministère des Finances à l'intention des citoyens et des citoyennes du Nouveau-Brunswick soit continué et amélioré afin que ceux-ci aient un peu plus d'influence sur les choix budgétaires du gouvernement.**

19. **Que les budgets soient ajustés pour faire face aux réalités des organismes (surtout en milieu rural où l'on a de grandes distances à parcourir pour accéder à des services divers ou pour se rendre dans les foyers des gens).**

20. **Que le gouvernement permette aux organismes sans but lucratif de se brancher à son système Internet et de bénéficier des tarifs de communication réduits.** Ce système gouvernemental est habituellement plus économique.

21. **Que les tarifs d'électricité pour les organismes sans but lucratif soient calculés en considérant l'aspect communautaire et non au même taux qu'un édifice commercial.**

22. **Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick permette aux organismes sans but lucratif d'avoir accès à un magasin central ou un**

magasin régional fournisseur du gouvernement pour différents achats comme les fournitures de bureau, et ce, afin d'obtenir des prix réduits en négociant des ententes avec les fournisseurs.

23. Que les vérifications judiciaires soient gratuites pour les bénévoles et les employés des organismes sans but lucratif.

24. Que le ministère de l'Approvisionnement et des Services offre à des associations bénévoles ou organismes sans but lucratif certains biens (p. ex., articles de bureau, ameublement, logiciels, etc.) qui ne sont plus utilisés au lieu de les jeter aux poubelles ou de les vendre. *Cette possibilité existe déjà à un certain niveau, mais il faut la rendre plus accessible et informer tous les organismes qu'elle existe.*

25. Que le gouvernement fasse des ententes avec diverses compagnies pour permettre aux organismes sans but lucratif d'avoir accès à certains rabais gouvernementaux, comme pour les hôtels et la location de voitures.

26. Que le gouvernement négocie des ententes avec les bureaux de poste pour que les organismes sans but lucratif puissent bénéficier d'un système de timbres ou de poste gratuit.

27. Qu'un montant d'argent soit alloué aux organismes pour faire la traduction des documents.

28. Que des subventions additionnelles soient disponibles pour les organismes sans but lucratif qui offrent un service dans les deux langues officielles.

29. Qu'une consultation soutenue ait lieu avec les organismes de représentation de la communauté francophone, ce qui permettrait la mise en place de mécanismes correspondant adéquatement aux besoins et aux attentes de la clientèle pour laquelle les services et programmes sont élaborés.

30. Qu'aucun organisme sans but lucratif n'ait à retourner un surplus à la fin d'une année financière, si surplus il y a, afin de permettre une meilleure planification à long terme.

31. Que la formule pour accorder les subventions aux banques alimentaires soit ajustée pour répondre aux besoins régionaux des personnes qui ont faim.

32. Que la TVH soit remboursée à 100 % sur tous les achats, comme avant, au lieu de 50 % comme à l'heure actuelle.

33. Que les frais de transport pour assister aux réunions provinciales pour les organismes régionaux faisant partie d'une association provinciale soient payés.

34. Qu'une taxe spéciale soit établie pour les grandes compagnies, genre taxe communautaire, pour créer un montant d'argent qui serait accessible aux organismes sans but lucratif qui œuvrent au sein des communautés respectives où ces compagnies sont situées.

Tous les organismes sans but lucratif qui reçoivent des fonds du gouvernement ont comme norme ou modalité de contrat l'obligation de faire faire une vérification financière par un comptable agréé à chaque année.

De plus, certains groupes communautaires ne peuvent pas payer les frais de constitution en corporation, ce qui les désavantage pour les demandes de fonds.

Tous ces coûts, comme les frais de vérification financière et de constitution en corporation, viennent diminuer le montant réel d'une subvention et enlèvent beaucoup d'argent pour l'activité ou le service prévus.

Il fut recommandé :

35.Que le gouvernement couvre les coûts des vérifications financières exigées qui deviennent un fardeau financier pour les organismes.

36.Que le gouvernement rende possible la constitution en corporation d'un organisme sans but lucratif à un coût réduit.

Pour les organismes qui fonctionnent par achat de services, on signale que les critères établis par le gouvernement pour accéder aux services sont souvent trop sévères ou ne permettent pas de cas par cas. L'organisme doit faire beaucoup de travail, telles des consultations par téléphone ou d'autres arrangements pour accommoder des gens qui sont dans des situations difficiles mais qui ne rencontrent pas les critères, sans pouvoir facturer le temps consacré aux services rendus.

Pour d'autres qui doivent facturer eux-mêmes les bénéficiaires pour des services, quand des frais s'appliquent, on est pénalisé si les gens ne payent pas. Pourtant, on n'a pas les moyens d'assumer les pertes.

Il fut recommandé :

37.Qu'une subvention de base soit offerte aux organismes qui fonctionnent par achat de services (c'est-à-dire qui sont payés par personne ou enfant servi), par exemple pour couvrir les imprévus.

38.Que les critères pour accéder à différents services soient rendus plus flexibles pour permettre à ceux qui appliquent ces critères de faire preuve d'un peu de flexibilité.

39.Que la facturation pour les services, le cas échéant, soit faite par le gouvernement et non par l'organisme sans but lucratif.

Il est difficile pour de petits organismes communautaires de pouvoir se payer un loyer, une photocopieuse ou d'autres services administratifs. Les organismes sans but lucratif situés dans les villes ou cités sont aussi touchés par les coûts croissants des loyers.

Il fut recommandé :

40.Que des espaces communautaires ou centres communautaires soient mis à la disposition de ces petits organismes pour entreposer leur équipement, documentation ou autre matériel.

41.Que dans les régions où les loyers sont très dispendieux, un édifice soit bâti ou rénové pour permettre aux organismes sans but lucratif d'être sous un même toit et ainsi réinvestir les coûts élevés des loyers ou les frais administratifs épargnés dans les services directs à la communauté. Plusieurs projets vont dans ce sens et il est recommandé que la province aide ces projets pour la construction ou la rénovation de l'édifice (p. ex., Centre de la paix Siegfried Janzen de la région du Grand Moncton).

42.Là où il y a des écoles fermées, que celles-ci soient affectées aux organismes sans but lucratif qui n'ont pas les moyens de se payer un loyer. Ceci peut déjà être possible, mais il faut que le processus soit rendu plus accessible et qu'il soit connu de tous. Des ententes pourraient aussi être créées pour l'entretien de ces édifices.

43.Que les organismes sans but lucratif puissent avoir accès sans frais à des bureaux gouvernementaux et autres bâtiments non utilisés.

Le recyclage des déchets coûte très cher aux organismes qui font ce recyclage. Par exemple, pour certaines banques alimentaires, il leur en coûte entre 4 000 $ et 9 000 $ par année pour se défaire de leurs déchets ou de certains dons non appropriés faits par la communauté. Ces fonds pourraient plutôt servir à donner des biens ou services.

Il fut recommandé :

44. Que le gouvernement élimine les coûts pour se défaire des déchets et de dons non appropriés pour les organismes sans but lucratif qui œuvrent dans le secteur du recyclage.

45. Que la population soit sensibilisée au besoin de faire des dons appropriés aux organismes qui recueillent ces dons. Par exemple, un jouet brisé n'est bon pour aucun enfant.

Beaucoup d'édifices, comme les clubs d'âge d'or, les salles de Chevaliers de Colomb, les clubs de curling, les clubs de ski de fond, les centres communautaires, les centres d'exposition agricole, les banques alimentaires ou les foyers de soins pour personnes handicapées, sont vieux et leurs coûts de chauffage et d'électricité sont très élevés. De plus, beaucoup d'édifices ont besoin de réparations (plomberie, toits, planchers…) et les subventions disponibles à cet effet demandent que les organismes investissent 50 % du coût de réparation, mais ceux-ci n'ont pas cet argent.

Il fut recommandé :

46. Que les subventions accordées par le gouvernement pour la protection de l'énergie soient données en priorité aux gens à faible revenu et aux organismes sans but lucratif propriétaires et exploitants de leur édifice.

47. Que des subventions pour la réparation des édifices pour les organismes sans but lucratif soient disponibles même si ces derniers n'ont pas la part de 50 % du coût à investir.

48. Que des prêts sans intérêts puissent être accordés pour des rénovations ou l'achat d'équipement pour les différents clubs ou édifices récréatifs, les musées et les autres édifices appartenant à des organismes sans but lucratif.

Beaucoup d'organismes sans but lucratif qui œuvrent auprès des personnes dans le besoin n'ont pas les moyens d'avoir des véhicules à leur disposition et ne peuvent presque pas faire de sorties avec leur clientèle ou encore ils ont de la difficulté à transporter les participants aux ateliers protégés.

Les coûts de transport en milieu rural sont encore plus élevés et il n'existe aucun moyen de transport en commun. Cette situation touche beaucoup les personnes âgées ou les personnes qui doivent se rendre à des rendez-vous médicaux par exemple, ou même les personnes qui travaillent. Si le transport en commun est trop dispendieux, les gens veulent une solution de rechange à prix abordable. Actuellement, les gens en milieu rural parlent d'injustice au niveau des coûts de transport puisqu'ils n'ont pas accès aux mêmes services qu'en milieu urbain.

Les banques alimentaires n'ont pas toujours les véhicules nécessaires pour transporter la nourriture et d'autres biens.

Certains organismes reconnaissent qu'il serait important de pouvoir répartir l'utilisation d'un véhicule entre deux ou trois organismes sans but lucratif. Par exemple, Resnet d'Edmundston aurait seulement besoin d'un camion une fois par semaine pour récupérer des matériaux et pour recycler.

Il fut recommandé :

49. Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick réactive et bonifie les différents programmes (conjointement avec le fédéral) pour subventionner l'achat de véhicules en mettant la priorité sur le remplacement de véhicules déjà acquis par les organismes sans but lucratif.

50. Qu'au bout de trois ans d'utilisation, les véhicules du gouvernement soient donnés à des organismes sans but lucratif et que la réparation de ces véhicules soit faite par les mécaniciens du gouvernement. Pour les

voitures du gouvernement qui étaient louées, que le gouvernement crée des ententes avec les compagnies d'automobiles pour que les organismes sans but lucratif aient le premier choix lors des ventes à l'encan.

51. Que l'allocation gouvernementale offerte à divers organismes communautaires pour l'opération de véhicules soit indexée au coût de la vie.

52. Qu'une allocation pour les dépenses d'essence soit accordée aux organismes sans but lucratif qui transportent des gens ou des biens comme de la nourriture.

53. Qu'un système de navette soit créé pour transporter les gens d'un même milieu à leur rendez-vous à l'hôpital.

Certains employés qui offrent des soins à domicile ne reçoivent aucune compensation pour leurs frais de kilométrage ou pour le temps consacré au transport, même s'ils doivent se rendent dans le même foyer à des distances assez considérables plusieurs fois par jour. Ceux en milieu rural sont encore plus touchés. L'augmentation du coût de l'essence et des assurances contribue aussi aux frais de transport élevés.

Il fut recommandé :

54. Que le gouvernement accorde une subvention pour payer les déplacements et le temps de déplacement de tous les employés ou bénévoles d'organismes sans but lucratif qui doivent se déplacer pour faire leur travail et que le montant alloué soit en conformité avec la politique clairement établie pour les employés de la fonction publique.

Plusieurs groupes de revendications ont exprimé l'importance d'un financement adéquat pour leurs organismes. *« Il est important de considérer les groupes de revendications comme faisant partie de toute société démocratique et de leur accorder l'appui qu'ils méritent. Les groupes de revendications ne sont pas là pour offrir des services, mais pour prêter leur voix aux plus démunis et pour influencer les gouvernements afin qu'ils adoptent des politiques qui respectent tous les citoyens et citoyennes. Ils ont pour rôle de s'assurer que les gouvernements maintiennent le cap sur une société juste, équitable et prospère pour toutes les personnes qu'ils représentent. » (Tiré d'un document présenté par une représentante des groupes de revendications.)*

Il fut recommandé :

55. Que le gouvernement apporte l'appui nécessaire au fonctionnement des groupes qui œuvrent pour le respect des droits humains garantis par la *Charte canadienne des droits*.

Il fut également mentionné que la politique du jour (parti au pouvoir) a un effet sur le financement, l'existence et le travail des organismes.

Il fut recommandé :

56. Que la politique partisane soit éliminée pour donner la même chance à tous d'obtenir des fonds.

57. Qu'un système soit mis en place pour que le financement des organismes ne soit pas influencé par les changements et la réorganisation d'un gouvernement à la suite des élections.

À travers les présentations de différents groupes communautaires, il fut souvent mentionné l'importance de prendre les moyens nécessaires pour réduire la pauvreté de cette province car celle-ci a un effet direct sur les demandes faites aux organismes sans but lucratif et sur les bénévoles.

"Environ une personne sur cinq au N.-B. vit dans la pauvreté. Pouvons -nous accepter cela? » (Tiré de la présentation faite par le Front commun pour la Justice Sociale)

Le sentiment est qu'il n'y a pas assez d'efforts de fait pour réduire la pauvreté. Les montants offerts au niveau de l'aide sociale sont insuffisants, il n'y a pas assez de loyers abordables, le salaire minimum est trop bas et des politiques sont trop vieilles et plus adaptées aux besoins actuels. Par exemple, un taux de 50.00$ pour habiller un enfant pour l'école établis il y a plusieurs années n'est plus suffisant de nos jours.

« Le progrès d'un pays ne se mesure pas seulement aux avantages dont jouissent ceux qui possèdent beaucoup mais aussi à la façon dont ils pourvoient aux besoins de ceux qui en ont trop peu. » (Tracadie)

Maintien en poste du personnel

Le personnel œuvrant dans des organismes sans but lucratif a la passion de son travail. Toutefois, le manque d'engagement du gouvernement met ces organismes en péril. Le manque de financement fait que les employés dans les organismes sans but lucratif sont épuisés, découragés et démotivés. Ils n'ont pas assez de salaire, peu d'avantages sociaux, peu de vacances et doivent en plus faire des heures de bénévolat pour des collectes de fonds afin de garder leurs emplois et leurs organismes ouverts. Plusieurs d'entre eux doivent avoir deux emplois pour survivre. Certains enseignants en alphabétisation doivent même faire le ménage d'un édifice pour pouvoir payer le loyer du local utilisé pour l'enseignement. Ces employés n'ont presque pas le droit d'être malades, car il y a peu de fonds pour les congés de maladie. Ils ont souvent l'impression que le gouvernement se fie sur le bénévolat pour financer le secteur communautaire. D'autres se demandent si ces pauvres conditions de travail sont reliées au fait qu'une grande partie des emplois des organismes sans but lucratif sont des emplois traditionnellement féminins.

Les enseignants en alphabétisation pour leur part se demandent pourquoi ils doivent vivre avec un salaire qui frise le seuil de la pauvreté. Ces enseignants sont payés pour 35 semaines par année à un salaire de 14,14 $. En 16 ans, ils ont eu une augmentation de 2,64 $ l'heure, mais les heures d'enseignement sont passées de 40 à 35 par semaine, réduisant ainsi l'augmentation à 0,99 $ sans aucun avantage social. Ils doivent par la suite dépendre de l'assurance emploi pour 17 semaines.

Une enseignante nous a parlé de son expérience en alphabétisation depuis 1984. Au début, l'enseignement en alphabétisation relevait des collèges communautaires. Elle gagnait alors entre 17,50 $ et 22,50 $ l'heure. En 1994, l'enseignement en alphabétisation fut transféré dans la communauté et d'un coup, son salaire a baissé à 13,13 $ pour le même travail. Aujourd'hui, elle gagne 14,14 $ l'heure. Elle se demande pourquoi un même travail fait dans la communauté doit être moins rémunéré que dans le secteur public.

Pour les services de soins à domicile, les employées sont payées moins de 10 $ l'heure après maintes années de service. Les conséquences sont que les employées restent à peine deux mois et qu'il y a plus d'employées qui quittent que d'employées qui entrent dans ce domaine de travail. Le personnel en place est vieillissant : plus de 75 % du personnel à la Croix-Rouge est âgé de 45 ans et plus. Plus de 50 % des travailleurs recrutés et orientés changent d'idée et ne débutent pas l'emploi. Ceux qui restent ne restent pas longtemps et préfèrent aller travailler là où les conditions de travail sont meilleures. Il fut exprimé que si cette situation continue, la sécurité des personnes recevant les services au foyer pourrait être en péril.

Il en est de même pour les résidences pour personnes à besoins spéciaux. Les employés gagnent entre 9,30 $ et 12 $ l'heure, et ce, après 15 ans d'expérience. Les employés qui restent dans ce genre de travail le font parce qu'ils aiment ce qu'ils font, mais il est difficile d'attirer de nouveaux employés avec des conditions de travail aussi médiocres. On a de la difficulté à recruter du personnel et à le maintenir en poste. On a l'impression d'être des centres de formation pour les foyers de soins qui eux payent jusqu'à 3 $ ou 4 $ de plus l'heure. Présentement, il semble que le meilleur financement va aux organismes dotés de syndicats qui peuvent pousser plus fort.

Le maintien en poste des employés est donc très difficile et les organismes sans but lucratif se plaignent que souvent ce sont les différents ministères du gouvernement qui viennent récupérer les employés du secteur communautaire en leur offrant 10 000 $ à 15 000 $ de plus en salaire par année sans parler des conditions de travail et des avantages sociaux. Il faut revoir sérieusement l'aspect de l'équité salariale et tenter de diminuer l'écart de salaire entre le secteur communautaire et le secteur public.

Dans le secteur de l'environnement, le maintien en poste du personnel est surtout influencé par l'incertitude de la continuité des projets existants.

Les directions des organismes sans but lucratif, elles, s'épuisent à recruter et à former de nouveaux employés.

Il fut recommandé :

58.Que basé sur un financement accru, les organismes, en consultation avec le gouvernement, établissent des échelles salariales compétitives et uniformes au niveau provincial afin de rendre possible le recrutement et le maintien en poste du personnel. Que ces échelles de salaire soient aussi établies dans le but de réduire l'écart de salaire entre le secteur communautaire et le secteur public.

59.Que le gouvernement, quand il achète des services des organismes sans but lucratif ou quand il doit envoyer des subventions à différents organismes sans but lucratif, paye promptement, car ceux-ci n'ont pas de fonds en réserve pour payer les salaires. Sinon, que le gouvernement soit assujetti aux paiements d'intérêts selon les normes gouvernementales.

60.Que le gouvernement reconnaisse l'importance et la nécessité des projets en environnement et garantisse une agence communautaire de l'environnement afin de sécuriser ce secteur.

61.Que le gouvernement établisse une loi sur l'équité salariale afin d'obliger tous les employeurs publics et privés à respecter le principe d'un salaire égal pour un travail équivalent.

Taxes foncières

Les coûts élevés des taxes foncières pour les organismes sans but lucratif qui sont propriétaires-exploitants de leur édifice est un problème mentionné par la majorité. Il existe bien depuis le 1er janvier 1998 une Loi sur l'évaluation qui permet aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif de demander une réduction de l'évaluation des biens réels ou d'une partie des biens réels. Depuis, il semble que plusieurs organismes en ont profité, que d'autres ne savent pas que cette loi existe et enfin que certains organismes ont dû faire des démarches extrêmes pour recevoir des réductions minimes. Un organisme de la Péninsule acadienne nous a expliqué qu'ils ont dû faire des appels et écrire des lettres à maintes et maintes reprises pour finalement recevoir une très minime réduction. Le processus fut encore plus frustrant du fait que les fonctionnaires responsables de ce secteur étaient en majorité unilingues anglophones et que les démarches pour se faire comprendre furent très pénibles.

Quand un édifice est considéré non résidentiel, il en coûte beaucoup plus cher en taxes. Telle est la situation de plusieurs organismes sans but lucratif.

Beaucoup d'organismes sans but lucratif aimeraient avoir le même privilège que certains refuges pour animaux et être exemptés (à 100 %) de payer les taxes sur leur édifice. Certains d'entre eux ont dû faire des emprunts à la banque pour pouvoir payer leurs taxes foncières. Un club sportif nous a indiqué devoir près de 1 000 000 $ en taxes, intérêts et punitions et ce club est géré à 100 % par des bénévoles. Il n'est pas surprenant d'entendre que cette dette fait peur et que ce centre sportif éprouve beaucoup de difficulté à recruter de nouveaux bénévoles. D'autres ont dû faire des emprunts pour pouvoir payer leurs taxes.

Il fut recommandé :

62. Que la Loi sur l'évaluation des biens réels ou d'une partie des biens réels des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif soit compréhensive, plus facile d'accès et permette à plus d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui sont propriétaires et exploitants de leur édifice d'être admissibles à une exonération complète, comme le sont à l'heure actuelle certains refuges pour animaux.

63. Que les processus de demande, d'information et de révision soient offerts à 100 % dans les deux langues officielles.

64. Que chaque municipalité soit encouragée à établir une exonération complète ou partielle de la taxe municipale pour les bâtiments dont des organismes sans but lucratif sont propriétaires et exploitants.

65. Que le gouvernement annule les dettes relatives aux taxes des organismes sans but lucratif qui sont propriétaires et exploitants de leur édifice.

66. Que les organismes sans but lucratif qui sont propriétaires et exploitants de leur édifice ne soient plus considérés comme entités commerciales.

Coûts élevés des assurances

« Les dangers de poursuites et les hauts coûts des assurances découragent beaucoup de gens. » (Memramcook)

Le coût élevé des assurances, que ce soit les assurances professionnelles, les assurances pour responsabilité civile, les assurances pour les membres des conseils d'administration, les assurances pour les édifices, les assurances pour les véhicules ou encore la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (CSSIAT), est un fardeau majeur pour la majorité des organismes sans but lucratif rencontrés.

Des représentants d'organismes sans but lucratif nous ont dit devoir payer jusqu'à 9 000 $ par année en assurance. Si l'on ne remédie pas à cette situation rapidement, certains services ne seront plus offerts à la population. Par exemple, les bénévoles osent de moins en moins conduire des gens malades à leurs rendez-vous. Déjà, des activités touristiques comme les promenades en cheval, en kayak et autres ne s'offrent plus dans la région de Kent à cause des coûts des assurances et des risques reliés à ces activités.

Certains groupes comme les scouts nous ont dit avoir dû faire une collecte de fonds pour payer leur assurance. Pour pouvoir se payer une assurance pour les directeurs et officiers, les représentants d'un autre organisme sans but lucratif nous ont expliqué qu'ils devraient vendre 3 000 barres de chocolat.

Des groupes sportifs n'ont plus les moyens de payer les assurances responsabilité pour les membres et leurs clubs.

Un camp d'été pour jeunes dans la région de Grand-Sault doit maintenant être assuré pour 5 000 000 $, ce qui a augmenté les coûts d'assurance de 45 %. Ceci met en péril la survie de ce camp.

Une grande partie des fonds reçus en subvention du gouvernement retourne au gouvernement pour payer les coûts de la CSSIAT.

L'augmentation des taux et la façon de classifier les risques des organismes par la CSSIAT viennent souvent ajouter aux problèmes financiers des organismes sans but lucratif. Pour plusieurs organismes, comme les services de garde et les maisons de transition, le coût de cette assurance est très élevé, car ils nous disent être classés dans une section à très haut risque. Par exemple, un organisme nous dit que son taux est passé de 0,25 $ en 1995 à 2,13 $ en 2007 sans qu'il ne reçoive d'augmentation de sa subvention.

Il fut recommandé :

67. Que le gouvernement établisse des plans provinciaux pour que tous les organismes sans but lucratif puissent accéder à des assurances de tout genre à des coûts plus raisonnables ou abordables.

68. Que le gouvernement adopte une législation sur la protection des bénévoles pour assurer et encadrer la protection des bénévoles et administrateurs des organismes communautaires sans but lucratif contre les fautes et manquements et qui ont agi de bonne foi et sans chercher à obtenir des gains financiers dans des activités liées à leur rôle au sein d'organismes sans but lucratif. (Voir Annexe — Planification de l'assurance)

69. Que le gouvernement revoit la façon dont la CSSIAT classifie les risques (et les avantages connexes) et qu'il absorbe ces coûts de la CSSIAT pour les différents organismes sans but lucratif.

Collectes de fonds

Il est incroyable de voir les montants d'argent que le secteur communautaire peut amasser dans une année pour offrir des services à sa population. Par exemple, une toute petite localité rurale de la Péninsule acadienne a amassé 109 000$ sur cinq ans pour faire fonctionner un centre communautaire.

Il est pourtant de plus en plus difficile de faire des collectes de fonds. Les bénévoles sont épuisés et la population trop convoitée de tout côté. Des organismes sans but lucratif qui amassaient jusqu'à 30 000 $ en collectes de fonds en 1988 ont vu leur montant diminuer à chaque année et plusieurs maintenant n'en font plus car c'est trop exigeant et taxant sur les bénévoles. Des activités comme les bingos ne sont plus rentables (les gens y participent moins) et la compétition est trop forte (p. ex., les bingos télévisés).

Les organismes sans but lucratif et les bénévoles ne veulent pas cesser complètement de faire des collectes de fonds. Toutefois, ils souhaitent un meilleur partenariat avec l'appareil gouvernemental afin que ces collectes de fonds ne soient plus une obligation pour leur survie et une source d'épuisement.

Il fut recommandé :

70. Qu'une réglementation soit mise en place pour assurer un meilleur encadrement et une utilisation plus équitable des activités de collectes de fonds.

71. Que les subventions des organismes sans but lucratif soient suffisantes pour couvrir les coûts opérationnels afin que les collectes de fonds redeviennent des collectes de fonds pour des choses visibles et non pour les coûts opérationnels de ces organismes sans but lucratif.

72. Qu'un montant des profits des différentes loteries soit spécifiquement retenu pour les organismes sans but lucratif.

73. Qu'un modèle de déductions à la source soit établi pour les plus petites communautés où il n'existe pas d'organismes comme Centraide.

Les collectes de fonds en soi sont une autre forme de taxe pour la population. Beaucoup ont exprimé que les grandes campagnes de financement par les institutions publiques (collèges, universités, hôpitaux…) qui ont les moyens d'y mettre des professionnels et de l'argent, nuisent énormément aux plus petits organismes sans but lucratif. Ces grandes institutions, par des campagnes de financement massives, drainent les ressources de la communauté et les organismes sans but lucratif doivent par la suite se contenter des minces ressources encore disponibles.

Les compagnies sont elles aussi moins capables de donner car elles sont trop convoitées.

Les organismes sans but lucratif et les bénévoles ont besoin de formation et d'appui pour savoir comment faire des collectes de fonds et ainsi réussir à avoir une diversification financière.

Il fut recommandé :

74. **Que de plus grandes déductions au niveau des impôts soient disponibles pour les dons faits par les particuliers ou les compagnies.** *Ceci pourrait inciter les gens et les compagnies à donner encore plus.*

75. **Qu'avec l'appui financier et administratif du gouvernement, que des organismes sans but lucratif puissent offrir aux autres organismes sans but lucratif et aux bénévoles des formations sur comment faire des collectes de fonds et à quelles portes frapper.**

76. **Que soit rendu possible dans chaque région l'embauche d'un agent communautaire de développement ou d'un coordinateur des associations bénévoles pour s'occuper des organismes communautaires.** Cet agent s'occuperait avec les organismes sans but lucratif des collectes de fonds pour les régions, amènerait certaines connaissances administratives et financières aux organismes sans but lucratif, aiderait les organismes communautaires à travailler ensemble pour leur communauté et viendrait ainsi renforcer leur capacité de gestionnaires.

DEUXIÈME POINT : RESPECT ET RECONNAISSANCE

Les bénévoles et les employés des organismes sans but lucratif constatent qu'une division entre le gouvernement et la communauté s'accentue et que la valeur du travail des organismes sans but lucratif n'est pas reconnue. La relation actuelle est perçue comme une relation de pouvoir où un groupe (le gouvernement et ses fonctionnaires) dicte à l'autre groupe (les organismes sans but lucratif et les bénévoles) les objectifs à accomplir, sans toutefois lui donner les moyens et les ressources nécessaires et encore moins le respect. Les bénévoles et les employés des organismes sans but lucratif sentent qu'on ne les écoute pas et qu'ils n'ont rien à dire dans le développement des politiques.

Selon certains, l'appareil gouvernemental reconnaît souvent l'expertise si elle provient du secteur privé, mais semble avoir de la difficulté à reconnaître celle du secteur sans but lucratif.

« L'incidence de notre participation et l'investissement que nous apportons aux implications, tant pour des initiatives régionales que provinciales, qui sont chapeautées par le gouvernement ne semblent pas être soulignés à leur juste valeur ». (Tiré du document présenté par Service à la famille Népisiguit inc.)

« Notre travail est souvent complémentaire au travail de plusieurs ministères et agences. [...] Il faudrait être reconnu comme des partenaires à part entière. [...] Les fonctionnaires ne sont pas obligés de travailler avec nous et de nous informer, alors les communications et les échanges d'information ne sont pas assurés mais dépendent de la bonne volonté du fonctionnaire en place. Ceci n'est pas une manière assez objective de fonctionner. » (Tiré du document préparé par le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne.)

D'autres aimeraient aussi que le gouvernement et ses fonctionnaires reconnaissent qu'ils dépendent des organismes sans but lucratif et des bénévoles pour offrir à la communauté des services que les employés du gouvernement ne pourraient pas offrir seuls.

« Le gouvernement et les fonctionnaires oublient parfois que les organismes sans but lucratif ne travaillent pas pour eux, mais que ce sont eux (les fonctionnaires) qui travaillent pour les organismes sans but lucratif [...] Comment feraient-ils pour couvrir tous les frais de nos services si nous devions fermer nos portes? » (Traduit du document présenté par le Centre de bénévolat de Bathurst.)

Plusieurs organismes sans but lucratif qui offrent des services à la population et qui n'ont pas pour mandat spécifique de faire de la revendication parlent de la peur qu'ils ont de faire des demandes pour une augmentation de budget ou pour un meilleur partenariat par exemple, par crainte de déplaire et de voir leur organisme en subir les effets.

Il fut recommandé :

77. **Qu'un programme de sensibilisation des fonctionnaires à l'existence et au travail légitime et consciencieux des organismes sans but lucratif soit établi afin de s'assurer de la possibilité de travailler avec les fonctionnaires et d'être respecté.**

78. **Qu'une politique et des lignes directrices soient développées (et mises en application), indiquant les procédures à suivre basées sur l'importance de relations de travail positives, le respect mutuel, la coopération et le désir commun de rencontrer les besoins de la population du Nouveau-Brunswick de la façon la plus efficace possible.**

79. **Que des procédures de consultation avec les organismes sans but lucratif soient établies afin d'assurer la participation des organismes et des récipiendaires de services du début à la fin, au lieu de seulement au début et quelques fois à la fin.** Les organismes et les récipiendaires de services devraient participer à la définition des problèmes, à l'établissement des paramètres, aux consultations et aux négociations, au développement des solutions et à la mise en œuvre des plans ou changements.

80. Que le gouvernement organise une conférence annuelle pour les fonctionnaires et les employés des organismes sans but lucratif d'un même secteur, dans le but d'améliorer le dialogue, la consultation et le partage des pratiques exemplaires.

81. Que les sous-ministres, les coordinateurs des programmes et les autres personnes reliées aux prises de décisions, y compris les personnes responsables des budgets, soient présents à ces rencontres.

82. Que soient organisées des rencontres annuelles ou biennales pour discuter du programme de chaque organisme sans but lucratif, de son fonctionnement, des résultats obtenus et des difficultés rencontrées. Ces rencontres doivent faire partie des tâches habituelles des hauts fonctionnaires (non pas exceptionnelles, ni en temps de crise seulement).

Des représentants d'organismes sans but lucratif et de bénévoles ont aussi parlé du manque de respect et des préjugés des fonctionnaires par rapport aux citoyens ou récipiendaires de services.

« Plusieurs organismes gouvernementaux ne permettent plus une communication face à face entre les employés de la fonction publique et les personnes qui font appel à leurs services. C'est surtout déplorable au ministère des Services familiaux et communautaires. Les communications se font par téléphone, par lettre ou derrière un guichet vitré, ce qui déshumanise ou rend impossible une vraie relation humaine, invite trop souvent à un langage injuste et irrespectueux avec une personne déjà humiliée, souffrante et dans une grave situation de besoin. » (Tiré du document présenté par le Centre Habileté Sud-Est.)

Il fut recommandé :

83. Que les ministères faisant beaucoup affaire avec le public et une clientèle, tel le ministère des Services familiaux et communautaires, revoient leur façon d'accueillir et de communiquer avec les personnes dans le besoin et que des ateliers soient offerts régulièrement aux membres du personnel de ces ministères afin de les rendre conscients de la profonde dignité de toute personne humaine, des besoins de la communauté et des réalités de la population à la base.

« L'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick passe nécessairement par le bénévolat et le monde communautaire. Nous n'avons pas les moyens financiers d'ignorer plus longtemps l'importante contribution de ce secteur. De par leur nature, les organismes communautaires connaissent les besoins de la communauté, sont près de celle-ci et bénéficient de sa confiance. Nous avons tous et toutes à gagner en leur accordant l'importance qu'ils méritent et les moyens pour réaliser leur mission individuelle et collective. » (Tiré du document présenté par l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.)

TROISIÈME POINT : CULTURE DE BÉNÉVOLAT

« En 2004, selon Statistique Canada (Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation), environ 44 % de la population du Nouveau-Brunswick faisait du bénévolat […] Ceci représentait l'équivalent de 61 000 000 heures de bénévolat annuellement ou l'équivalent de 30 525 employés à temps plein. » (Tiré d'un document présenté par le Secteur des sports et loisirs de Restigouche.)

Deux ans plus tard, *« les données démographiques pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick sont inquiétantes; celles pour le Nord du Nouveau-Brunswick sont alarmantes et celles des communautés rurales du Nord sont parfois tragiques. Par exemple, selon le dernier recensement de Statistique Canada (2006), le village de Rivière Verte dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick a subi une diminution de population de 6,8 % ». (Tiré du document présenté par l'Association communautaire de Rivière Verte.)*

Ce phénomène démographique (l'exode des jeunes surtout) combiné au vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick sont deux contraintes très inquiétantes.

Le problème majeur ressorti lors de nos rencontres est que les organismes sans but lucratif ne peuvent plus faire le recrutement de bénévoles. Ceux-ci proviennent surtout d'une population vieillissante et ils sont épuisés. Les gens se demandent s'il est normal que tant de bénévolat soit nécessaire pour subvenir aux besoins de notre population au Nouveau-Brunswick. Ils se questionnent à savoir si les services gouvernementaux offerts sont suffisants ou si le niveau de bénévolat requis reflète un manque de services offerts par l'appareil gouvernemental.

Beaucoup d'heures de bénévolat sont données, mais il devient de plus en plus difficile, d'année en année, de combler les besoins. Dans une petite communauté comme Acadieville, les gens ont calculé plus de 20 000 heures de bénévolat dans une année. Imaginons ce qui arriverait à cette communauté si ces heures de bénévolat devaient disparaître.

Plusieurs organismes nous disent que s'ils perdent leurs bénévoles, ils ne pourront plus fonctionner. Par exemple, dans un foyer de soins du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, il faudrait payer deux employés à temps plein pour remplacer 15 bénévoles à temps partiel. Les pompiers volontaires de Memramcook ont répondu à 256 appels l'année dernière. Combien ces services auraient-ils coûté s'ils n'avaient pas été rendus par des pompiers volontaires?

Des conseils d'administration de différents clubs, comme les clubs d'âge d'or ou de curling, ont le même président depuis des années, dans certains cas depuis plus de14 ans. Ces personnes voudraient partir, mais les clubs ne peuvent pas trouver de remplaçants.

Une autre question posée lors des présentations est la suivante : est-ce que la génération d'aujourd'hui reconnaît l'importance du bénévolat et est-elle prête à s'engager?

« Force de constater qu'aujourd'hui, le visage du bénévolat a changé. En 2007, l'engagement des gens envers la communauté n'a plus la même intensité. Les compressions sur le marché du travail et l'augmentation des tâches exigées par les employeurs ont eu comme effet l'épuisement professionnel et par ricochet une diminution des heures de bénévolat dans nos organismes communautaires.» (Tiré du document présenté par l'Association communautaire de Rivière Verte.)

Nous avons donc besoin de stratégies et de ressources visant le recrutement et la formation des bénévoles. Les *« organismes devraient avoir des fonds afin qu'ils [puissent] se doter de plans stratégiques, se renouveler et se doter d'outils nouveaux […] certains […] sont devenus comme des légions […] il n'y a plus de combattants […] Les baby boomers ont d'autres intérêts […] et ne s'identifient plus aux activités actuelles. » (Tiré d'un commentaire de l'Association acadienne et francophone des aînés et aînées du N.-B.)*

L'importance de faire participer la jeune génération le plus tôt possible est certainement une stratégie mentionnée par une grande partie des participants aux rencontres. Il est important de permettre aux jeunes de faire du bénévolat en leur faisant une place à part entière dans nos communautés et leur donnant ainsi le sens d'appartenance à leur communauté. La communauté doit accepter de changer pour s'adapter aux jeunes et non pas le contraire. Il faut faire en sorte que le bénévolat devienne pour eux un engagement social intéressant.

Il fut recommandé :

84. De trouver différents moyens d'encourager les jeunes à apprécier l'action bénévole et de leur montrer les bienfaits du sentiment d'appartenance à leur communauté.

85. De donner des crédits scolaires et des bourses aux jeunes du secondaire et des universités pour des compétences développées par leur engagement social dans la communauté.

86. De suivre l'exemple du ministère de l'Éducation de l'Ontario.
« Il y a quelques années, le ministère de l'Éducation de l'Ontario s'est posé la même question (engagement des jeunes). À la suite de cette réflexion, il a mis en place un programme scolaire au niveau secondaire afin que chaque élève fasse l'expérience du bénévolat. Le programme exige que chaque élève accomplisse 40 heures de bénévolat dans le secteur de son choix entre la 9e et la 12e année pour obtenir son certificat de finissant à la fin de la 12e année. Avec cette stratégie, le Ministère obtient des résultats intéressants, d'une part en raison d'un entraînement des élèves au sens du bénévolat dans une communauté et d'autre part, les organismes à but non lucratif profitent d'une main-d'œuvre… ». (Tiré du document présenté par le Théâtre l'Escaouette.)

87. Que le programme « Jeunesse Active » soit remis sur pied.

88. Que chaque jeune diplômé au niveau postsecondaire qui s'engage socialement dans sa communauté reçoive un crédit sur son prêt étudiant.

Il faut que le gouvernement du Nouveau-Brunswick joue un rôle plus grand dans les efforts de recrutement et la reconnaissance des bénévoles. Il serait important que le gouvernement montre l'exemple en encourageant le bénévolat auprès des fonctionnaires. Un aspect souligné est qu'il est souvent difficile d'avoir la participation des fonctionnaires à des activités qui se déroulent les fins de semaine.

Il fut recommandé :

89. Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick participe activement aux efforts de recrutement des bénévoles et en fasse la publicité. Par exemple, qu'un dépliant publicitaire à cet effet soit développé.

90. Que les organismes sans but lucratif aient les moyens de développer des campagnes publicitaires à être diffusées à la télévision, à la radio et dans les journaux afin de conscientiser la population au besoin de bénévoles et en même temps valoriser l'engagement social à l'intérieur de la communauté.

91. Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick confie à Communication NB le mandat d'offrir des conseils et un soutien en relations publiques aux organismes communautaires sans but lucratif. *Ces services pourraient comprendre un soutien pour la rédaction de messages publics appropriés visant à sensibiliser les gens à l'importance du bénévolat dans leur communauté et de faire la promotion d'exemples de pratiques dans le secteur sans but lucratif.*

92. Que la province donne les outils nécessaires aux communautés pour que plus de gestes de reconnaissance soient faits pour remercier

les bénévoles. *Par exemple, qu'un certificat signé par le premier ministre soit donné après un certain nombre d'heures de bénévolat.*

93. **Que le gouvernement établisse des politiques pour inciter les fonctionnaires à s'engager bénévolement auprès des organismes sans but lucratif.** *Par exemple, que l'on intègre dans les plans de croissance des fonctionnaires un volet engagement communautaire afin de les inciter à prendre part aux organismes de leur région.*

94. **Qu'un programme permettant un prêt de service entre la fonction publique provinciale et les organismes sans but lucratif soit mis en place.** *Pendant ce prêt de service d'une durée de douze mois, on demanderait au fonctionnaire concerné d'alterner entre différents organismes sans but lucratif œuvrant dans son secteur, ce qui lui permettrait d'être sensibilisé aux divers besoins et défis de ces organismes et qui en même temps aiderait les organismes en manque de personnel.*

Les bénévoles nous disent qu'ils n'ont plus les moyens de faire du bénévolat. Beaucoup de frais comme les repas ou les frais de transport ne sont pas remboursés. Plusieurs bénévoles travaillent de leur domicile et payent eux-mêmes les coûts de télécopieurs, téléphones, photocopies, etc.

D'autres à cause du manque d'assurance (surtout les bénévoles siégeant à des conseils d'administration) ont peur d'être victimes d'une poursuite judiciaire reliée à leur bénévolat.

Il fut recommandé :

95. **Que les bénévoles qui transportent les gens dans le besoin puissent obtenir leur assurance automobile par l'intermédiaire d'une assurance provinciale qui leur permettrait d'être couverts pour tous les risques engendrés mais à un coût moindre qu'avec leur assurance individuelle.**

96. **Que les plus petits organismes sans but lucratif gérés que par des bénévoles reçoivent l'aide nécessaire pour pouvoir se payer des gens rémunérés pour s'occuper de l'administration, car les bénévoles n'en peuvent plus et sont fatigués, mais ces organismes sans but lucratif n'ont pas les moyens de payer le salaire d'un employé.**

97. **Que les heures de bénévolat soient comptabilisées pour que les bénévoles puissent avoir un crédit d'impôt (selon des critères précis et communs à tous) qui serait calculé selon le nombre d'heures de bénévolat données.** *Par exemple, il fut recommandé de donner un crédit d'impôt de 1 500 $ pour chaque tranche de 100 heures de bénévolat.*

De plus les membres des conseils d'administration et d'autres bénévoles ne veulent plus consacrer leur temps à frapper aux portes pour des collectes de fonds. Dans de petites communautés, il est difficile d'amasser tous les fonds nécessaires et le peu de compagnies présentes se font quémander de tout côté. *« Lorsque les énergies des bénévoles doivent servir à la survie des édifices, elles ne sont malheureusement pas mises à contribution pour des activités qui pourraient être plus profitables pour la communauté. » (Tiré du document présenté par les Chevaliers de Colomb de Lamèque.)*

« Le gouvernement se fie sur les connaissances et les capacités locales pour faire une partie de son travail sans toutefois fournir les ressources nécessaires. Le bénévolat seul ne peut pas assurer un développement durable […] d'une région. » (Tiré du document présenté par le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne.)

Revoir la section sur le financement pour les recommandations concernant ces énoncés.

Le manque de formation disponible pour les bénévoles comparativement au niveau élevé de responsabilité de ceux-ci, surtout pour ceux qui siègent à des conseils d'administration, fut une inquiétude souvent mentionnée.

« Un bénévolat garant d'une force économique et sociale passe par une bonne préparation de l'impliqué, soit le bénévole. De plus, la plupart des conseils d'administration sont redevables de leurs actions à nos gouvernements. Ce partenariat entre le gouvernement et [les] collectivités devrait pouvoir être des plus rassurants pour les citoyens à qui on prétend ainsi assurer des services de qualité [...] La formation des membres des conseils d'administration viendrait consolider cette assurance de bons services. » (Tiré d'un document préparé par le CCNB Péninsule acadienne.)

La plupart des organismes sans but lucratif ont d'excellents conseils d'administration, mais certains employés d'organismes sans but lucratif gérés par des bénévoles nous ont parlé du fait qu'ils n'ont aucune protection contre les abus de pouvoir de certains bénévoles au sein des conseils d'administration. Présentement, les conseils d'administration ont le dernier mot en ce qui concerne les employés et rien n'existe pour protéger l'employé.

Il fut recommandé :

98. Que le gouvernement appuie le secteur communautaire dans le développement d'outils de formation, ainsi que dans le suivi et la mise en application de ces outils, pour la gouvernance, la planification des résultats, les politiques administratives, la gestion des risques et la gestion humaine.

QUATRIÈME POINT : REVITALISATION DU PARTENARIAT

Partenariat avec les ministères

Les représentants des organismes sans but lucratif et les bénévoles ont parlé de l'importance d'un meilleur partenariat avec les différents ministères. Différentes recommandations furent données à cet effet lors des différentes présentations faites par les organismes sans but lucratif. On retrouve plusieurs de ces recommandations dans les différentes sections du présent rapport. D'autres recommandations plus spécifiques à certains secteurs d'activités se retrouvaient aussi dans les présentations des différents organismes sans but lucratif qui sont venus présenter à la commission d'étude. Tous les documents présentés lors des audiences, y compris ces recommandations spécifiques, seront donnés à chaque ministère respectif.

Voici deux exemples de recommandations faites dans les présentations reçues touchant un ministère en particulier :

99. Que le ministère de la Sécurité publique puisse couvrir tous les coûts d'achat d'équipement de base pour les services de sécurité (p. ex., camions et habits de combat pour les pompiers volontaires).

100. Qu'Habitation Nouveau-Brunswick ait des fonds disponibles pour voir à l'entretien des maisons de transition. Le service d'habitation a déjà tout le personnel pour faire cela.

Plusieurs recommandations pour un meilleur partenariat avec le ministère de l'Éducation et les écoles publiques furent faites par différents secteurs et il fut donc jugé opportun de les intégrer à ce rapport.

Les écoles font partie des communautés, mais les organismes sans but lucratif et les bénévoles œuvrant dans et pour ces mêmes communautés regrettent que beaucoup trop d'écoles sont fermées à la communauté.

Les organismes aimeraient voir une plus grande ouverture entre les écoles et la communauté surtout au niveau culturel et sportif. Selon eux, les établissements scolaires appartiennent aussi à la communauté et les organismes sans but lucratif devraient pouvoir accéder à ces édifices après les heures de classe.

Les clubs d'âge d'or nous disent que pour des activités de financement, ils doivent payer jusqu'à 800 $ pour louer des locaux dans une école. Des groupes de théâtre dans de petites communautés disent ne pas avoir les moyens de répéter dans les écoles, mais ils n'ont pas d'autres locaux.

Présentement, les écoles sont souvent fermées aux idées et aux projets du secteur communautaire. Les représentants des organismes sans but lucratif et les bénévoles veulent qu'elles soient rendues plus accessibles (se référer à la Politique du mieux-être comme exemple de possibilité).

Il fut recommandé :

101. Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick établisse un protocole d'entente (équitable pour tous) qui permettrait aux organismes sans but lucratif et aux bénévoles d'utiliser les locaux des établissements scolaires sans frais après les heures de classe.

102. Que les portes des écoles soient ouvertes pour des organismes communautaires qui ont de bons projets à présenter aux élèves.

Les autobus scolaires devraient être utilisés pour amener les enfants à diverses activités dans la communauté quand ceux-ci ne sont pas utilisés pour le transport des écoliers, c'est-à-dire en début et en fin de journée scolaire. Par exemple, les autobus scolaires pourraient être utilisés pour transporter des enfants à des services de garde après classe. Ils pourraient aussi être utilisés pour transporter des enfants à des pièces de théâtre au lieu de déplacer le théâtre dans les écoles. Ceci pourrait en même temps aider les jeunes à développer le goût du théâtre.

« Il faut une volonté des systèmes publics pour que des partenariats ÉCOLES – THÉÂTRES fonctionnent. Nous comptons sur le gouvernement provincial pour créer une synergie entre la culture, l'art et l'éducation. » (Tiré du document présenté par le Théâtre l'Escaouette)

Il fut recommandé (quand les autobus appartiennent aux districts scolaires) :

103. Que les autobus scolaires soient utilisés pour des activités entre les organismes communautaires et les écoles (p. ex., pièces de théâtre, visites aux musées).

104. Que les autobus scolaires soient utilisés pour transporter les enfants d'âge préscolaire à des activités extérieures surtout en milieu rural ou pour d'autres jeunes pour différentes activités dans leur communauté.

Partenariat avec la fonction publique

« Les bénévoles et les organismes communautaires contribuent directement à améliorer la qualité de vie de la population néo-brunswickoise. Les fonctionnaires de notre gouvernement doivent être nos collaborateurs et nos partenaires. » (Tiré du document présenté par l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.)

Il faut que les façons de faire et les politiques soient changées afin de créer une meilleure relation de partenariat entre la fonction publique et le secteur sans but lucratif. Les organismes disent que le partenariat actuel n'est qu'une illusion et qu'il est nécessaire d'améliorer la qualité de la communication avec l'appareil gouvernemental. Les organismes sans but lucratif sentent qu'ils n'ont aucun pouvoir pour changer les choses, car les fonctionnaires ne viennent jamais à mi-chemin et qu'il serait important d'avoir un meilleur équilibre entre ces deux secteurs (communautaire-public). Les représentants des organismes sans but lucratif et les bénévoles trouvent difficile de se battre constamment avec les ministères et les fonctionnaires.

La qualité des relations de travail entre le communautaire et l'appareil gouvernemental diffère d'une région à l'autre. Il fut souvent mentionné que les fonctionnaires se voient comme les professionnels et il y a un manque de reconnaissance de l'expertise et du professionnalisme du secteur communautaire.

Il fut recommandé :

105. Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick offre diverses séances de perfectionnement à ses employés de façon à mieux les sensibiliser aux défis que doit relever le développement communautaire régional.

106. Qu'un mécanisme composé de représentants des différents secteurs soit créé pour s'occuper du secteur communautaire sans but lucratif. Que ce mécanisme relève directement du premier ministre.

107. Que ce mécanisme agisse comme réseau de soutien administratif pour les organismes sans but lucratif, soit un centre de services afin d'aider les organismes dans leurs démarches et obligations.

108. Que ce mécanisme s'assure que les personnes clés du secteur sans but lucratif soient toujours incluses dans les débats de politiques sociales afin d'offrir les meilleurs services possibles à la population.

« Les fonctionnaires contrôlent les décisions et n'ont pas le pouls de la population. » (Tiré du document présenté par l'Université du troisième âge Sud-Est.)

Il est clair, selon les organismes sans but lucratif, que les fonctionnaires pourraient tirer profit d'une expérience de travail en milieu communautaire et qu'un rapprochement entre le système public et le secteur sans but lucratif est nécessaire. Des modèles de rapprochement comme le modèle Santé en français furent donnés en exemple.

Il est recommandé :

109. Que l'on demande aux fonctionnaires de faire au moins une journée de bénévolat par mois auprès d'un organisme sans but lucratif afin de les sensibiliser aux besoins du secteur sans but lucratif et d'aider à combler le manque de bénévoles.

110. Que les fonctionnaires des différents ministères soient plus ouverts à travailler avec les bénévoles en région.

111. Que les fonctionnaires et les politiciens rendent régulièrement visite aux organismes sans but lucratif dans l'optique de voir le travail qui y est fait.

112. Qu'un échange de travail entre les fonctionnaires du gouvernement et les travailleurs bénévoles ou d'organismes sans but lucratif soit encouragé.

113. De permettre la reconnaissance, par les divers ministères, de partenaires communautaires officiels alliés dans l'atteinte d'objectifs communs et de rendre possible le partage d'outils et d'expertise pour assurer la pérennité aux réussites communautaires.

114. Que les organismes sans but lucratif puissent avoir accès aux formations offertes aux fonctionnaires des différents ministères, et ce, gratuitement.

« C'est un fait indéniable que la consultation et la concertation évitent très souvent de faire des erreurs, de dédoubler des actions et de frustrer des collaborateurs possibles. » (Tiré du document présenté par l'Association francophone des parents du N.-B.)

Il fut mentionné que le système a tendance à récupérer les bonnes idées et initiatives du communautaire et de s'en accaparer en effaçant le secteur communautaire du projet. Ou encore, de nouveaux projets dans un domaine donné peuvent être préparés par les différents ministères sans consultation auprès des organismes communautaires qui œuvrent dans ce domaine. On nous dit qu'il faudrait mettre fin à la récupération et à la concurrence pour aller vers un partenariat réel.

Trop souvent, de nouveaux projets sont mis sur pied quand d'autres qui souffrent pourraient très bien offrir les services qui seront offerts par les nouveaux programmes. Pourquoi ne pas plutôt appuyer les programmes existants. Par exemple, plusieurs centres d'accès sont en train de fermer partout dans la province, alors que de son côté, la province travaille à la mise sur pied de nouveaux centres d'apprentissage. Ou encore, il en coûta près d'un million pour établir le Programme de soutien aux personnes handicapées. Ce programme est bon en soi, mais cet argent aurait pu aller très loin dans les ateliers protégés déjà existants.

Il fut aussi mentionné que les différents ministères travaillent de façon individualiste quand vient le temps de préparer des projets ou de l'information qui touchent de près le secteur communautaire. Par exemple, un dépliant d'information relié à la petite enfance fut préparé sans consultation auprès des nombreux organismes sans but lucratif œuvrant déjà auprès de la petite enfance.

Il fut recommandé :

115. Que l'on appuie et finance adéquatement les services déjà mis en place dans un secteur de services avant d'ajouter de nouvelles initiatives dans ce même secteur.

116. Que le gouvernement consulte les organismes concernés et les personnes qui reçoivent les services quand vient le temps de rédiger des politiques, de faire des choix de programmes, de réviser les règlements, de faire des dépliants d'information, etc. *Ceci épargnerait temps et argent et éviterait le chevauchement.*

117. Que le gouvernement central donne plus de pouvoir et de flexibilité en matière de prise de décision aux bureaux régionaux.

118. Qu'il existe davantage de contacts personnels et plus d'évaluation de cas par cas fait par les employés gouvernementaux; les mêmes procédures et solutions ne s'appliquent pas à tous les individus.

Les représentants des organismes sans but lucratif demandent que le gouvernement adopte et mette en application des principes spécifiant que les organismes sans but lucratif fonctionnent en partenariat avec « les différents ministères » et que le principe d'horizontalité des liens dans leurs rapports avec les fonctionnaires soit mis en application. Cette demande a pour but de faciliter les contacts, de régulariser les rapports et de maximiser l'efficacité et la qualité des services offerts à la population du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Le secteur communautaire sans but lucratif n'est pas un groupe homogène de bienfaiteurs. Divers et complexe, il rassemble tout un éventail d'organismes, allant des petits groupes locaux, entièrement bénévoles, qui répondent à un besoin particulier aux grands organismes aux fonctions multiples qui réunissent des employés et un corps de bénévoles dévoués. Ils ont plusieurs points en commun : ils servent directement l'intérêt général, ils sont autonomes, ils ne distribuent pas de bénéfices et ils sont, au moins dans une certaine mesure, dépendants des bénévoles et donateurs.

Le groupe d'étude a pris connaissance des problèmes et des solutions signalés par :

- les entrepreneurs communautaires mandatés par les ministères gouvernementaux pour fournir des services liés aux mandats du gouvernement en matière de santé, d'éducation, de justice, de logement, de services sociaux, d'environnement, d'emploi et de formation;
- les organismes nationaux qui ont des bureaux permanents et des employés;
- les clubs de bienfaisance qui récoltent et distribuent des milliers de dollars au niveau local, à l'aide de bénévoles uniquement;
- les petits groupes non officiels qui réunissent des fonds pour répondre à des objectifs bien précis liés aux besoins communautaires actuels;
- les groupes à fin unique qui organisent une activité annuelle;
- les groupes de coordination communautaires qui parrainent divers projets dans une région particulière;
- les organismes hybrides locaux, régionaux et provinciaux qui opèrent en combinant employés et bénévoles, dont les objectifs sont liés à l'inclusion, à l'enrichissement et au développement de la collectivité;
- les coalitions de défense des intérêts, le plus souvent financées par le gouvernement afin de représenter les intérêts d'un groupe particulier de personnes ou de services.

Il existe des intérêts très divers représentés dans le secteur communautaire sans but lucratif, mais il existe également une grande gamme de structures organisationnelles. Certains groupes sont totalement bénévoles et fonctionnent avec le minimum de formalités. Certains sont des organismes sans but lucratif constitués en corporation; il s'agit donc d'entités juridiques reconnues par la législation provinciale. Beaucoup sont inscrits auprès de l'Agence du revenu du Canada en tant qu'organismes de bienfaisance, ce qui leur permet de fournir des reçus officiels pour les dons.

Toutes ces structures ont été représentées dans les présentations faites au groupe d'étude. De plus, toute la gamme des problèmes traités par le secteur communautaire sans but lucratif ont été présentés par des groupes dont les objectifs sont de répondre aux besoins de base, à savoir la diminution de la pauvreté, la formation professionnelle, un environnement viable, le développement de la petite enfance, le soutien aux personnes âgées, aux groupes de femmes,

aux jeunes et aux personnes qui ont des besoins particuliers, les services d'urgence, l'alphabétisation, le sport et les loisirs, les arts et la culture, la santé, l'éducation, la justice, le développement économique et la défense des intérêts.

Quel que soit leur intérêt particulier, tous les groupes ont très rapidement exprimé leur satisfaction concernant le groupe d'étude et le gouvernement qui lui donne vie. Toutefois, leur gratitude a été tempérée par une incertitude face à l'intention et à la volonté du gouvernement à agir selon les recommandations du groupe d'étude.

« Cet effort nous encourage […] à offrir une consultation et un dialogue communs sur un concept important tel que l'amélioration des partenariats. Cependant, […].il existe un réel scepticisme au sein de la communauté […]. [et] quelques problèmes pour lesquels le gouvernement souhaite décharger la responsabilité sur les organismes sans but lucratif sans traiter la question fondamentale des ressources financières et humaines adéquates... » (Réseau du personnel de direction des personnes handicapées)

« Cette décision du gouvernement d'entreprendre une consultation et un dialogue commun sur la question des partenariats est certes encourageante. Nous tenons cependant à préciser qu'il existe un scepticisme réel au sein de la communauté. Les intervenants se demandent si cet exercice de consultation donnera lieu à un engagement tangible à moyen et long terme d'échanger des idées et des ressources afin d'atteindre des objectifs communs pour les deux parties en vue d'améliorer les services de notre […] communauté et dans l'ensemble de la province. » (Tiré du document présenté par la Chambre de commerce, Saint François)

Beaucoup d'intervenants ont eu le sentiment que le gouvernement ne comprend pas à quel point le secteur communautaire sans but lucratif est et a toujours été important. Tous les bienfaits du secteur sans but lucratif reviennent aux collectivités elles mêmes, de façon à renforcer leur capacité à offrir une qualité de vie saine et durable à tous les Néo Brunswickois. Mais le secteur repose sur des bases incertaines.

« En reconnaissant que le secteur sans but lucratif est un partenaire, notre gouvernement devrait lui en être reconnaissant, en étant à l'écoute. Les organismes ne veulent pas attendre cinq ans pour des résultats, car pour beaucoup d'entre eux leur situation financière et en ressources humaines est précaire et beaucoup sont à la veille de fermer leurs portes si des changements rapides ne sont pas apportés. Les gens du Nouveau-Brunswick sont épuisés de travailler d'une année à l'autre sans savoir si leur organisme, club ou association sera en opération l'année suivante […] Avec le temps, les difficultés s'engendrent et nous ne sommes jamais certains si nous allons pouvoir préserver notre organisme ouvert ou non. » (Tiré du document présenté par la Banque alimentaire de Grand-Sault)

« À présent, je voudrais que, pendant un moment, nous imaginions ensemble [...] que quelqu'un active l'interrupteur [...] ET IL N'Y A PLUS PERSONNE. La ville et les autres collectivités [...]DISPARAÎTRAIENT littéralement. » (Saint John)

L'espoir demeure que la reconnaissance, le respect et l'investissement viendront une fois que le gouvernement aura compris que le secteur est au service des collectivités et non au service du gouvernement lui même ou de ceux qui travaillent au sein des organismes.

« Chaque association de notre communauté a pris naissance afin de combler un besoin communautaire qui a sensiblement amélioré la qualité de vie de nos citoyens sur une base individuelle et communautaire. »

(Tiré du document présenté par l'Association communautaire de Rivière Verte)

« ... Les bienfaits accordés (à nos clients) touchent indirectement l'ensemble de la collectivité de manière très positive en ce qui a trait à la prévention du crime, aux coûts liés aux services aux familles, à l'abstention de consommation de drogue et d'alcool, et ils permettent tout simplement à nos enfants de devenir des adultes meilleurs qui contribuent à la société. » (St. Stephen)

Le rapport du groupe d'étude aborde ces facteurs, et bien d'autres, selon un plan autour duquel s'articulent quatre recommandations fondamentales nécessaires au changement. Elles mettent toutes en évidence le manque de reconnaissance des valeurs du secteur et de son travail, reconnaissance qui s'impose depuis longtemps. Le secteur sans but lucratif est prêt à assumer son rôle de partenaire responsable avec les autres secteurs et a fait montre de ses capacités au fil des années de services communautaires bien établis. À présent le secteur a besoin d'infrastructures de base de façon à contribuer à un avenir meilleur pour le Nouveau-Brunswick.

« Lorsque le gouvernement provincial prendra connaissance du bilan humain et financier contribué au bien être de notre population par nos bénévoles, il sera certainement convaincu que la ressource principale de cette belle province n'est nulle autre que la contribution offerte bénévolement par des milliers de Néo Brunswickois et de Néo Brunswickoises. » (Tiré du document présenté par le Comité de l'Arbre de l'espoir de Cap-Pelé)

« Je me souviens avoir entendu à plusieurs reprises lors des réunions du conseil que les organismes de bienfaisance doivent être gérés comme une entreprise. En sachant que les organismes de bienfaisance canadiens ont un actif s'élevant à plusieurs milliards de dollars, qu'ils ont très peu de dettes, qu'ils font rarement faillite, qu'ils se consacrent à leur mission, qu'ils sont guidés par la passion et qu'ils réalisent des miracles sociaux avec des ressources limitées, je dirais que plus d'entreprises devraient être gérées comme ces organismes. » (Saint John)

Le secteur communautaire sans but non lucratif recherche un engagement de la part de ce gouvernement afin qu'il devienne un partenaire à part entière du secteur et qu'il investisse dans l'infrastructure socioéconomique sur laquelle repose l'autosuffisance. Les recommandations présentées dans ce rapport comprennent le **Plan d'action**, qui fournit un soutien stratégique qui permettra au troisième pilier de former la base solide d'une société durable.

Annexe : Procédé utilisé par le groupe d'étude lors des consultations

PROCESSUS DE CONSULTATION EN CINQ ÉTAPES

Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif au Nouveau-Brunswick

« Le processus de consultation a été un exercice convaincant auquel ont participé des milliers de citoyens du Nouveau-Brunswick. La rétroaction provenait directement de la population et énonçait clairement les solutions. Voici ce que les Néo-Brunswickoises et les Néo Brunswickois pensent et ressentent. Les messages sont uniformes dans l'ensemble de la province. Le gouvernement actuel du Nouveau-Brunswick a la possibilité de mettre en œuvre et d'apporter des changements significatifs et durables; de modifier l'avenir pour les prochaines générations. » Mike Laaper, ing., péninsule de Kingston.

Au cours d'une période de neuf mois, plusieurs milliers de kilomètres ont été parcourus et de nombreuses heures de consultations individuelles et de groupe ont eu lieu. L'objectif consistait à mieux comprendre et saisir les conditions assorties à notre vie communautaire. Les membres du groupe d'étude ont eu le grand plaisir de rencontrer des citoyens parmi les plus remarquables et dévoués de la province et ont été témoins de programmes communautaires exceptionnels.

Le premier défi à relever consistait à entrer en contact, poser des questions et solliciter des recommandations ainsi que rassembler des listes morcelées et incomplètes. Par suite de la consultation, le gouvernement provincial recevra une base de données plus détaillée qui comportera les coordonnées des groupes consultés.

Nous avons communiqué par la poste avec plus de 2 700 organismes et nous avons eu un contact personnel ou une consultation personnelle avec 1 099 d'entre eux (ou leurs représentants) au cours des phases I, II et IV. Initialement, nous avons été confrontés à énormément de scepticisme et de résistance; de plus, il y avait énormément de plaintes de surmenage. Nous avons reçu énormément de commentaires précisant qu'ils ont déjà participé à des processus semblables et que cela n'avait rien donné. Le groupe d'étude les a assuré que le premier ministre éprouve un vif intérêt pour la question et qu'il s'agit d'un moment idéal pour le nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick.

1. **PHASE I – ENGAGEMENT ET PLANIFICATION**
   (55 jours – Du 5 décembre 2006 au 16 février 2007)

- Mandat confié par le premier ministre.
- Planification et compilation des coordonnées (2 700 lettres ont été envoyées par la poste).
- Communication du processus aux membres de l'Assemblée législative.
- Création d'un site Web comportant des renseignements sur le groupe d'étude.
- Visites faites afin d'engager et de garantir la participation du secteur.
- Au cours de la phase 1, consultation de 221 personnes et groupes de toutes les régions du Nouveau-Brunswick afin de déterminer le processus à suivre (voir liste ci-jointe).
- Calendrier établi pour la phase II – Consultations complètes des groupes communautaires.

2. **PHASE II - CONSULTATION**
   (82 jours – Du 19 février 2007 au 15 juin 2007)

- Consultations de 774 personnes et groupes (voir liste ci jointe).
- Rencontres dans les 55 circonscriptions électorales de la province.
- Réunions avec des groupes d'intérêt spéciaux, des sous-ministres, des directeurs régionaux, des groupes consultatifs provinciaux, des chefs municipaux et des anciens groupes d'étude.
- Zones visitées :
  i. la région de Fredericton,
  ii. la région de Saint John,
  iii. le Grand Moncton et la région du sud-est du Nouveau-Brunswick,
  iv. les régions de Miramichi et du comté de Kent,
  v. les régions de Campbellton et de Dalhousie,
  vi. la région de la vallée du fleuve Saint Jean,
  vii. les régions du Grand Lac, du comté de Charlotte et de ses îles,
  viii. la région de la Péninsule acadienne,
  ix. les régions d'Edmundston et de Madawaska.

3. **PHASE III – RÉDACTION DES ÉBAUCHES DES RAPPORTS**
   (38 jours – Du 15 juin 2007 au 10 août 2007)

a. Examen des notes et des enregistrements.
b. Visites de suivi auprès des groupes d'intérêt spéciaux.
c. Examen des exposés et des soumissions des groupes communautaires sans but lucratif.
d. Rédaction des ébauches des rapports.

4. **PHASE IV – EXAMEN DES ÉBAUCHES DES RAPPORTS**
   (7 jours – Du 12 août 2007 au 18 août 2007)

a. Lieu : Villa Madonna Retreat House
   i. Huit régions, 104 représentants du secteur (voir liste ci-jointe).
   ii. Discussions en groupe sur les révisions, les suppressions et les ajouts au rapport.

5. **PHASE V – RAPPORT FINAL**
   (19 jours – Du 19 août 2007 au 13 septembre 2007)

a. Réécriture des rapports et des réponses des communautés en anglais et en français.
b. Compilation des 671 profils retournés pour la section des données (annexe ci-jointe).
c. Traduction du rapport final.
d. Impression du rapport final.

REMISE DU RAPPORT AU PREMIER MINISTRE –
Le 13 septembre 2007

CONSULTATIONS / ENGAGEMENT DU GROUPE D'ÉTUDE – PHASE I

Moncton
United Way of Greater Moncton/SE NB
Family Service Moncton
Volunteer Bureau of Greater Moncton and SE NB
CVA (Volunteer)
MAGMA (Multicultural Association)
Early Childhood Stimulation Inc.
Elizabeth Fry Society
Conseil Économique/Economic Commission
Food Depot Alimentaire
Early Childhood Coalition
Mike Jeffreys (Individual)
Advisory Group on FASD
Mental Health
Laubach/Literacy
Atlantic Lotteries
Moncton Community Foundation
Executive Directors Group (40 +)

Fredericton
United Way of Fredericton
Council on Status of Disabled Persons
Council on Status of Women
Women's Issues Directorate
Muriel McQueen Fergusson Centre
NB Seniors Federation
Centre Ste. Anne
Jeunes Entrepreneurs Atlantique
Sport NB
Recreation NB
Fredericton Anti-Poverty Organization
Literacy Coalition
Alphabetisation
Environmental Advocacy
Mayors of Seven Cities of NB
United Way Agencies (12 + agency reps.)

Woodstock
Family Resource Center
Food and Clothing Bank

St. Stephen
Transition House for Women
Food and Clothing Bank

Saint John
Canadian Red Cross
United Way of Saint John
Community Health Center
Carolyn McNulty (Individual)
Business Community Anti-poverty Initiative
United Way Agencies (20 +)
Saint John Boys and Girls Club

Péninsule acadienne
Barbara Losier (Individuel)
Leo Paul Pinet (Individuel)
Centre Dévelopment l'Enfant-Tracadie
Raymonde Gionet (Individuel)
Secours Amitié
Ami Soleil
Comptoir Alimentaire-Allardville
Elda Savoie (Individuel)
Foyer St. Bernard-Neguac
Coop Food Bank-Tabusintac

Miramichi
Volunteer Center
Food Bank
Sheree Allison (Individual)
Salvation Army Center
Women's Wellness Conference

Bathurst
Volunteer Center
Food and Clothing Bank
Youth Center
Community Development
Santé Communautaire
Mayors-Municipalities Northern NB (16)

Campbellton
Centre de Ressource
Salvation Army Center
Food and Clothing Bank
St. Quentin
Claire Bossé (Individuel)

Edmundston
Paula Murchison (Individuel)
Atelier RADO
Grand Sault
Glen Rioux (Individuel)

Sussex
Représentants de 6 groupes communautaires

Cocagne
Denise Arsenault (Individuel)

Grand Digue
Womens Groups of SE NB

Port Elgin
PEDVAC- Food and Clothing Bank

Hampton
Dick Gorham (Individuel)
Georgie Day (Individuel)

Sackville
Literacy/Laubach
Représentants de 12 groupes communautaires

CONSULTATIONS / PRÉSENTATIONS AU GROUPE D'ÉTUDE – PHASE II

Les noms des associations mentionnées ci-dessous sont donnés dans la langue dans laquelle leur présentation fut donnée.

Fredericton

Opal Family Services
Community Kitchen
Meals on Wheels
Fredericton Sexual Assault Crisis Centre
CHIMO
Jobs Unlimited
VON
YMCA
Oromocto Food Bank
CPAWS
Arthritis Society
Partners for Youth
Literacy Coalition of NB
Nature NB
Muriel McQueen Fergusson Foundation
Big Brothers/Big Sisters
21 Inc (Leadership)
Chrysalis House/Youth in Transition
Boys and Girls Club
Leadership Fredericton
Making Waves
Social Planning, Fredericton
Fredericton Emergency Shelter
Sport NB
Speed Skating
X-country Skiing
Basketball
Fencing
Curling
Pentathlon
Swimming
Lawn Bowling
Coaching Education
Equestrian
NB Trails Council
Rowing
High-performance Athletes
Gymnastics
Hawkins-Neville Community Access Centre
Connect NB
Canadian Paraplegic Association
Alzheimer Society
Coalition for Pay Equity
Saint John Ambulance
Community Health Centre
AIDS NB
Doone St./Wilson Row Community Centre
Family Resource Centre
Doone/Wilson Tenant Associations
Salvation Army Family Services
Frontier College
Nashwaaksis Baptist Church
Hawkins/Neville Tenant Association
Northside Youth Centre
Bullying Reduction
FAPO (F'ton Anti-Poverty Org.)
Palnet (Palliative Care Network)
Neil Squire Society
NB Public Legal Education & Information Services
CMHA (Mental Health)
Learning Disabilities Association
NBNPHA (Non-profit Housing)
NBANH (Nursing Homes)
NBACL (Community Living)
NBDEN (Disabilities Executives Network)
Stan Cassidy Rehabilitation Centre
CMHA-NB
Easter Seals NB
Canadian Deaf/Blind
Saint John Deaf/Hard of Hearing Services
Muscular Dystrophy Canada
CNIB
United Church Action Committee
Wilmot Outreach Committee
Volunteer (refugees)
Volunteer (refugees)
Volunteer (refugees)
YMCA Outreach
John Howard Society of Fredericton

Oromocto

Food Bank
Military Family Resource
Centre (Gagetown)
Judo NB
Rowing NB
Curling
Cycling
NB Golf
Conservation Council
Fredericton Transition House

Saint John

Church of St. Andrew and St. David: Community
groups
Learning Exchange
YMCA
Teen Resource Center
Boys and Girls Club
Shakespeare Society
PASAGE
AIDS Saint John
Conservation Council of NB
Salvation Army Family Services
VON Healthy Baby and Me
Youth Choices
Fundy Baykeeper
Coverdale House
VON
Dress for Success
First Steps
Community Residential Facilities
Hestia House
Second Stage Housing
New Directions
Centre for Youth
Independence Plus
John Howard Society
Jon MacQueen, Martha Edwards (Leinster Court)
ECDC Coalition
Centenary-Queen Square Care Centres
Association of Healthcare Philanthropy
Saint John Community Loan Fund
Saint John Arts Centre
Church of St. Andrew and St. David
BCAPI/Vibrant Communities
Booth Residential Services
(Salvation Army)
Conservation Council of NB
PRO Kids
PRUDE
Housing Alternatives
United Singles
CMHA Saint John
Youth Choices
Animal Rescue League
Cherry Brook Zoo
Seaside Lawn Bowling Club
Saint John Theater Company
Meals on Wheels
Saint John Volunteer Centre
Somerset Preschool
CFUW (Cdn. Federation of
University Women)
Key Industries
Homeless Women's Shelter
St. Martins Community Access Centre
Community Camps Association
Greater Saint John Seniors
Advisory Committee
MADD Saint John
Lakewood Headstart
Scouts Canada
NB Injury Prevention Coalition
Hospice Greater Saint John
Community Autism Centre

Grand Bay-Westfield

NB Women's Institute
River Valley Lions Club
Rothesay Highland Dance Society
Seniors (Bob Butler)
L'Arche Saint John
Elizabeth Fry Society
Loch Lomond Seniors Villa
Community Learning NB
SJ Community Health Centre
River Valley Food Bank
Welsford Fire Department
Kiwanis Nursing Home Initiative

Kingston Peninsula

(Community Speakers)
Milk for Moms
Saint John School Milk Fund

Rothesay

Joshua Group
Jeremiah Miller (Political Science student)
NB Children's Foundation
Sport NB (also Marco Polo,
Marigold Project, etc.)
Arthritis Society Saint John

Quispamsis

River Valley Search and Rescue
KV3C Inc. (KV Community/
Capacity/Children)
Patty Donovan (environmental health)
Recreation NB
Teen Resource Centre
Youth Choices

Moncton

Lutes Mountain Heritage Museum
Services Palliatifs communautaires Beauséjour
Belle et bien dans sa peau , GLD
Association des benevoles de GLD
Food Depot Alimentaire
Hospice Greater Moncton
Caring Kitchen
Moncton Kiwanis Minor Basketball
Elizabeth Fry Society
Moncton Regional Learning Council
NBACSW
Greater Moncton Literacy Advisory Board
Laubach Literacy
L'équipe justice et solidarité du
diocèse de Moncton
School District 2 (Work Skills)
ECCNB (Early Childhood Coalition)
Big Brothers/Big Sisters
NB Curling Association
Moncton Curling
Curling Beausejour
Beaver Curling Club
Canadian Red Cross
Employment Support/Peer Helper Program
Académie de Sport
Alternative Residences
Healthy Baby and Me (VON)
Moncton Employment and Training Service
SOS Eau Water Sankwan
Common Front for Social Justice
Greater Moncton Association for Community Living
Turning Point
Le centre culturel Aberdeen
Coalition pour l'équite salariale du N. B
Greta Doucet, volunteer
CMHA
Crossroads Transition House
Family Service Moncton
Moncton Boys and Girls Club
Ability Transit
CARA Helpline
S.E. Deaf and Hard of Hearing
YWCA
Support to Single Parents
Arthritis Society
Community Chaplaincy
Salvation Army
Built Network
Mobile One
Moncton Community Residences
Moncton Lions Club
Special Olympics
UCT United Commercial Travelers
Volunteers Bureau of Greater Moncton and
Southeastern N.B.
Moncton Headstart
Voice of Real Poverty
Coalition pour l'équite salariale
Business and professional womens Club NB
Canadian Federation of University Women

Dieppe
Fédération des jeunes francophones
Fédération d'alphabétisation (FANB)
V.O.N.
Vie Saine et Active/Go ahead Seniors
Coalition pour Services de garde à l'enfance du N.-B.
Troubles d'apprentissage du Sud Est du N.B.
Pastoral de l'Acadie
Association des parents francophones du N.B. (AFPNB)
Maison Nazareth
Équité solariale
Sentinelle PetitCodiac
Théâtre l'Escaouette
Pionneer d'Aliant
Breakfast for lifelong learning
Riverview Boys and Girls Club
Festival Littéraire Northrop Frye
Open Hand Food Bank
Club garcons et filles de Dieppe

Tantramar/Port Elgin
PEDVAC
Tantramar Pony Club
Cape Jourimain Nature Centre
Silver Pioneers Club

Sackville
VON Sackville
Live Bait Theatre
John Higham (individual)
Atlantic Canada Conservation Data Centre
Sackville Curling Club
Atlantic Wildlife Institute
Chignecto Naturalist Club
Festival by the Marsh
Tantramar Heritage Trust
Sackville Athletics
Adult Learning Centre
Family Resource Centre
Sackville Housing Group

Sussex
Sussex Area Activity Centre
Canadian Parents for French
Crosswinds Occupational Activity Centre
Sussex Skating Club
Sussex Skateboarding Club
John Howard Society
Sussex Valley Volunteer Association
NB Environmental Network
Sussex Resource Centre
Hospice Sussex
Sussex Area Community Foundation
Sussex & Area Crisis Pregnancy Centre
Victim Services
PACK (Preventative Action for Community Kids)
Sussex Artists' Coop
Millstream Recreation Council
Little Jackie Fund
Apohaqui/Lower Millstream Recreation Council
Sussex Seniors Centre
Leila Kuin (individual)
Kennebecasis Watershed Restoration Committee
Sussex Vale Transition House
Kings Co. Big Brothers/Big Sisters
Knightville Mama Bears
Kings Co. Soccer Association

Petitcodiac
Senior Citizens Group
John Prince (individual: Kiwanis, Legion, Seniors)
SPOT (Support People of Today)
Branch 41 Royal Canadian Legion
St. John Ambulance
Havelock Boys and Girls Club
Petitcodiac War Museum
Petitcodiac Boys and Girls Club
Air Cadets
Canaan/Washadamoak Fish & Game
Salisbury Lions
Lioness Club
Lions Villa (seniors)
Margaret Mechefski (individual senior)
District Recreation Council
Salisbury Adult Learning Centre
Salisbury Neighbourhood Watch
Salisbury Bicentennial Camp
Royal Canadian Legion
Joyce Quigley (individual)

Shédiac/Cap Pelé
L'Université du troisième âge
Hospice Shédiac
Les femmes d'Acadie
Club d'âge d'or Shédiac
Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour
Centre Habiletés Sud Est
Groupe de l'église de Cap Pelé
Groupe pour Arbre de l'espoir de Cap Pelé
Groupe du Bassin Versant
Scouts Cap Pelé
John Howard Society
Port Elgin Volunteer Fire Dept.
Groupe d'âge d'or de Cap Pelé

Memramcook
Conrad LeBlanc
Bénévoles du Foyer St Joseph
Atelier Artisan
Site Historique Beaumont
Centre Accès de Memramcook
L'Association des pompiers volontaires
Fondation Mélissa et ses amis
Société du Monument Lefebvre
Club d'âge d'or de Memramcook
Banque de nourriture de Memramcook
Scouts de Memramcook
Société culturelle de la Vallée de Memramcook
Lakeville Seniors
Mountain Top House

Miramichi
Miramichi Adult Learning
Miramichi River Environmental Assessment Committee
Salvation Army Community Resource Centre
Lions Regional (NB, PEI, 3 in Maine)
Miramichi Volunteer Services
Schizophrenia Society
French Fort Cove Eco-Centre
Miramichi Curling Club
Healthy Active Living/Go Ahead Seniors
Alzheimers Society
Aprentissage NB Learning (Access Centre)
United Ostomy Society of Canada
Big Brothers/Big Sisters and Boys and Girls Club
FCS Regional Program Delivery Division
Family Place/Le Cercle Familial (CAPCE)
Miramichi Physically Disabled and Handicapped Association
Miramichi Independent Living Resource Centre
John Howard Society
MORE Services Inc.
Miramichi Youth House
Transition House

Paquetville / St Isidore
Club d'âge d'or de Landry Office
Le Regroupement des organismes communautaires
Le village de Paquetville
Le centre d'accès de Paquetville
CIPA (Commission d'initiative de la péninsule acadienne)
Bibliothèque communautaire de Paquetville
Complexe sportif de St Isidore
Centre d'exposition de St Isidore
Club d'âge d'or de St Isidore
Musée de St Isidore
Le Centre d'accès de St Isidore
Le Club 4H
Clinique Santé de St Isidore
Village St Isidore
Apprentissage pour adultes Péninsule Inc

Lamèque/Shippagan
Festival international de musique baroque de Lamèque
Secours Amitiés
SPCA
Commission des loisirs
Le village Lamèque
Chevalier de Colomb
Centre d'activité La Ruche
Foyer Le Gouvernail
Club de l'âge d'or de Shippagan
Festival des pêches de Shippagan
Le CCNB de la péninsule acadienne
Le village Le Goulet
Centre d'accès Le Goulet
Alphabétisation Le Goulet
Club Âge d'or Le Goulet
Maison de la culture
Femmes Acadiennes et francophones
Ville de Shippagan
Association des anciens et anciennes de l'université de Moncton
Centre d'activité L'envol
L'Association du Hockey mineur de la péninsule acadienne EST
La société historique Nicholas Denis

Tracadie
Hockey mineur de Tracadie
Curling Club de Tracadie
Centre de Développement de l'enfant inc.
Société Culturelle
Mairseail Ceilteach Inc.
Association du bassin versant et des rivières grande et petite de Tracadie
Scouts de Pont Landry
Valorisation et mieux-être
Projet Syffleur
La piste cyclable
Au Rayon de l'espoir inc.
Musée Tracadie
L'accueil Sainte Famille
Croix Rouge
Moire de Tracadie

Caraquet
Centre Bénévolat de la péninsule acadienne
Accueil de jour
Services de relève auxiliaire
Programme Rami
Service à la famille
Centre de ressources familiales
Banque alimentaire Ami Soleil
MACS
Centre art
Action revivre
Centre Plein Air
Centre d'animation l'Arc-en-ciel
Club d'âge d'or de Caraquet
Coopérative du développement régional Acadie
Comité de gestion de la rivière de Pokemouche
Centre de Ressource familiale
Banque Alimentaire Ami Soleil

Moncton
United Way
Stimulation à l'enfance inc

Dalhousie
Dalhousie Workshop for the Handicapped
Festival international de musique de chambre de la baie des Chaleurs
Restigouche Regional Museum/Association Museums NB
Lions Club
Restigouche Sport Development
Jeunesses Musicales Concerts Desjardins
Dalhousie Recreaplex

Campbellton
Maison Notre Dame
Restigouche Community Bereavement Program
Community College Alumni Association
Red Cross
Restigouche County Community Volunteer Action
Production Restigouche (sheltered workshop)
SPCA
Campbellton Curling Club
Restigouche Family Services Familiales
Restigouche Family Crisis Intervenors
Gardenes

St-Quentin
Regroupement des organismes communautaires "ROC"
Résidence Mgr Melanson de Saint-Quentin
Société culturelle des Hauts Plateaux
Comité culturel de Saint-Quentin
Club des sportifs (golf)
Comité de Sentier pédestre
Club Sentier d'Amitié
Chambre de commerce
Filles d'Isabelle
Comité jeunesse de Saint-Quentin
Club communautaire Hockey Mineur de Saint-Quentin
Comité des parents
Festival Western
Centre culturel
Théâtre Montcalm

New Maryland
Alpine Skiing
Canadian Paraplegic Association
Nashwaak Watershed Association
Department of Public Safety
CNIB
Jeux d'acadie, Sport NB
Bridges of Canada
York Sunbury Search and Rescue
Writers Federation of NB
Stepping Stone Centre
Laubach Literacy Fredericton

York-McAdam
Lakeland Industries
Railroad Station Committee
McAdam Volunteer Fire Dept.
Lions Club of McAdam
Volunteer Ambulance Service

Harvey
NB Lung Association
Red Cross, Woodstock
St. John River Society
Harvey Outreach (senior care)
Nackawic Curling Club
Mactaquac Country Chamber of Commerce

York North
Taymouth Community Centre
Nashwaak Valley Volunteer Fire Department
Nashwaak Bridge Beaverbrook Branch #80 Legion
Genevieve MacRae (individual)
Burtt's Corner Lions Club
Maple Leaf Villa (Legion-led seniors' apartments, Millville)
Green Hill Lake Camp
Keswick Valley Laubach Literacy Council
Lions Club of Nackawic
Lioness Club of Burtt's Corner
NANY (Neighbours' Alliance of North York)

Grand Lake
Home Care Plus
Minto Senior Citizens Club
Minlak Training Program
Minto War Museum
NB Internment Camp Heritage Committee
NB Drama (provincial drama festival)
Chipman Youth Centre
Care 'N' Share Family Resource Centre
Chipman-Minto Lions Club

Edmundston
Scouts de St. Jacques
Université du 3 ième âge
Services Volontaires d'Edmundston
Foi et Lumières
Développement de l'enfant du Madawaska
Fondation de l'hôpital
Pompiers Volontaires
Sauveteurs du Nord Est
Rucnet
Rivière Verte (pour leurs organismes communautaires)
Canadian Mental Health
Parité salariale
RADO
L'Escale Madaric

Pointe Verte / Petit Rocher
Club d'âge d'or de Pointe Verte
Comité Théâtre Vert
Loup Marin
Festival Jack O Lantern
Music by the Lake
Parc Atlas et Village de Pointe Verte
Chevaliers de Colomb
Club de lutte Acadie Bathurst
Club d'âge d'or de Petit Rocher
Théâtre ACAPERO
Atelier Edouard Roy
Camp Ectus
Centre Communautaire de Madran
Équité salariale
Association Intervention Précoce du N.-B.
Conseil de développement Culturel Chaleur

Bathurst
Coalition pour l'équité salariale
Curling Club de Bathurst
École au Cœur de la communauté
Youth Center Centre pour jeunes
Bathurst Heritage Trust Commission
Services à la famille Nepisiguit
Réseau Communauté en santé
BEST Group Bathurst Employment Services
Training
Association professionnelle pour éducatrices N.-B.
Community Planning
Chaleur Ground Search and Rescue
Généalogie Nepisiguit

Big River/ Allardville / Robertville
Croix Rouge provinciale
Community Center Big River
Cross Country Sky Club
Lions Club
Centre de Ressource Familiale de Bathurst
Bébé et moi en santé
Comité d'entraide d'Allardville
Comité Bonne Bouffe Robertville
Pompiers volontaires
Centre d'accès de Robertville
Conseil de gestion de la paroisse d'Allardville
Coalition pour la justice sociale
Salle Communautaire et église de Robertville
Fédération d'alphabétisation N.-B.
Club d'âge d'or de Robertville

St Antoine / Cocagne
Apprentissage pour Adulte Sud Est
PODIUM
Club d'âge d'or de St. Antoine
Jeunesse en action
Maire de St Antoine
Conseil d'alphabétisation de Kent Sud
Club d'âge d'or de Cocagne
Chevaliers de Colomb
Hospice Greater Moncton
Groupe du développement durable
du Pays de Cocagne

Bouctouche et Richibouctou
Le Phare
Chambre de commerce de Bouctouche
Kent Non Profit Support Organization inc.
Breaking Barriers Resource Center
Societé Culturelle

Centre de prévention de la violence familiale
Mayor of Rexton
Adult Learning Program
Alphabétisation
Club d'âge d'or
Comité dyslexie
Le Havre Communautaire Inc.
Centre de ressources familiales de Kent
Association acadienne et francophone des aînées et aînés
Village des Sources en Acadie

Albert-Hillsborough
Elgin Eco Association
Lou McGinn (individual)
Hillsborough Public Library
Caledonia Regional High School
W.H. Steeves House Museum

Hopewell
Albert Co. Exhibition
Albert Co. Historical Society/Museum
Alma Playschool/Playgroup
Harvey Community Hall
Albert Co. Heritage Trust
Albert Co. Tourism Association
NB Railway Museum

Riverview
Karing Kitchen
Moncton Youth Residences
Coalition for Nursing Homes' Residents Rights
Moncton Lions Sick Children's Fund
Albert Co. Action Committee
Moncton – Valley Masons (Scottish Rite)
S.E. NB Rural Early Intervention Program
Coalition for Pay Equity
Tri County Ground Search and Rescue

St François / St Jacques
Édifice Maillet-Association culturelle du Haut St Jean
Chambre des commerces de St François
Musée communautaires de St François
Chorale Les Colombes de St François
Comité embellissement de St François
Résidence St François
Comité Âge D'or
Eclosion (St Jacques)
Foi et Lumières
Club d'âge d'or de St Jacques
Fédération Des aînés du N.B.
Bathurst Sustainable Development
Club âge d'or Amities d'Edmundston

Grand Sault
Assoc. Intégration Communautaires - Residences
United Church Child Camp
Alphabétisation
Centre Horizon
Curling Club de Grand Sault
Banque alimentaire de Grand Sault
Intervention Précoce

Victoria Tobique
Community of Perth Andover
Tobique Curling Club
Tobique Seniors Club
Perth-Andover Legion/Curling Club

Carleton
Knowlesville-Falls Brook Centre

Hartland
Gail Paul (individual)
Town of Hartland – Recreation
Carleton Multicultural Association (MACC)
Carleton Manor Supportive Living

Woodstock
Volunteer Family Services
CIEVA
Community Residential Living Board
Big Brothers/Big Sisters
Volunteer Family Services
Garth Brewer (volunteer)
Training, Employment, Lifeskills (TELS)
Woodstock High School
Sanctuary House
NB Association of Residential Agencies
Curling and Golf Club
North Lake Fire Department
Prime Time Pals Mental Health Activity Centre
Carleton-Victoria Child Development Services

Charlotte
St. Stephen
Fundy Region Transition House
Charlotte Co. Boys & Girls Club
St. Stephen Parks & Recreation Dept.
St. Croix Vocational Centre
Home Support Services Inc.
Learning Unlimited Charlotte Co.
Early Intervention group
St. Stephen Community presentation
Charlotte Co. Early Intervention/Family Resource Centre
Little Acre Community Residence Inc.
Dragonfly Centre for Autism
Charlotte Co. Dial-a-Ride
SPCA
Volunteer Centre of Charlotte Co.

St. Andrews
St. Andrews Centre for the Arts
Passamaquoddy Lodge
Passamaquoddy Children's Centre Inc.
Sunbury Shores Art and Nature Centre
Healthy Youth, Healthy Community
Coastal Livelihoods Trust
Fundy North Fishermen's Association
Clarke House Resource Centre
Fredericton Arts Alliance
St. Andrews Arts Council
St. Croix Waterway Commission
St. Andrews Tennis Club

St. George

Eastern Charlotte Recreation and Sport
ECACL
St. George Foodbank
Fundy Bay Seniors
Bay of Fundy Ecosystem Partnership
John Howard Society of Charlotte Co.
Fundy Community Foundation & CF Assoc.
CMHA-Roots of Empathy
Village of Blacks Harbour

Grand Manan

Grand Manan Historical Society
GM Whale and Seabird Research Station
Grand Manan Museum
Action Ministries of Grand Manan
Boys and Girls Club
Rotary Memorial Trust Foundation/Rotary Isle Estates
Ministerial Association
Coordinated Approach to Rural Services

Rogersville et St. Louis de Kent

Légion de Rogersville
Club sportif de Rogersville (Arena)
Maire de Rogersville
Foyer Assomption
Village de Rogersville
Pompiers volontaires de Rogersville
Cadet de l'air
Station Écoforestière
L'association touristique de Kent
Action communautaire
Paroisse Acadieville
Centre d'accès de St Louis
Club d'âge d'or de St Louis de Kent
Food Bank , Richibouctou
Village de St Louis
Bassin Versant

Néguac

Maire de Néguac
NBASSE
Centre de Ressource familiale (banque alimentaire)
Ateliers Beausoleil
Bruno Cormier (Individuel)
Société Historique
Association intégration communautaire de Néguac

St François

Comité de Balle molle Mineur de Saint François
L'équipe de hockey junior (Les 506 du Madawaska)
Ligue de Hockey Boulle du CSJSN
Association du Soccer mineur de St François
Club âge d'or de St François
Jeux de l'Acadie Madwaska-Victoria
Résidences St François
Club Richelieu de St François
L'équipe de Hockey Senior (Les Panthères du Haut Madawaska)
Les festivités Demi-Marathon
Conseil Régional d'alphabétisation Haut Madawaska
150e Paroisse Religieuse St. François
Société Culturelle St Basile
Les petits violons de Mgr Lionel Daigle inc.
Les jeunesses musicales du Canada, Section
Village des sources RESMAVIC inc.
L'association culturelle du Haut St Jean inc.
Foyer Notre Dame de St Léonard
Fredericton
Canadian Diabetes Association NB/PEI
CMHA NB
NB Multicultural Council
Multicultural Association of Fredericton

Hampton

Community presentation
Hampton Alliance for Lifelong Learning
Hampton Food Basket

Boiestown/Doaktown

Curling Club
Atlantic Salmon Museum
Woodmen's Museum
Central NB Self-Help

Moncton

Debbie Brine (District 2)
United Way of Greater Moncton and Southeastern NB
Rencontre avec le Conseil Consultatif sur la condition féminine et plusieurs autres groupes de revendication

RÉVISION DE L'ÉBAUCHE DU RAPPORT – PHASE IV . VILLA MADDONNA

Chaque groupe énuméré a été représenté par une personne aux fins du processus d'examen.

United Way of Greater Moncton /Southeastern NB
Moncton Volunteer Bureau
Hospice Greater Moncton
Literacy/Laubach
PEDVAC -Port Elgin
Museums
Big Brothers / Sisters Sussex
Broadleaf Farms
Adult Education
Basic Needs
Maison Nazareth
Renaissance Sackville
Association francophone des parents du N.-B.
Association francophone et acadienne des aînées et aînés du N.-B.
Banque Alimentaire
Équité salariale
Centre de ressources et de crise familiale Beauséjour
Centre Habileté Sud Est
Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B.
New Brunswick Ground Search and Rescue Association
Laubach Literacy
Family Literacy
Saint John Boys and Girls Club
Coverdale House
Arts and Culture
Business Community Anti Poverty Initiative

Human Development Council
Volunteer Centre of Saint John
Individual Advocate
Access Centre
Comprehensive Community Coalition
St Croix Vocational Centre
Early Intervention
Volunteer Centre and Food Bank
John Howard Society Charlotte
St Croix Waterway
Seniors
Environment
Grand Manan Museum
Coordinated Approach to Rural Services
Oromocto Food Bank
Fredericton Woman's Shelter
Fredericton Community Shelter
CMHA
Fredericton Arts and Learning
Ground Search and Rescue
Fredericton Boys and Girls Club
Fredericton Anti Poverty Organization
Individual Advocate
Saint John River Society
Taymouth Community group
Green Hill Lake Camp
Village of Perth Andover

Harvey Outreach
Woodstock Food Bank
21 Inc (Leadership)
NB Association of Women's Shelters
Literacy Coalition of NB
Sport NB
Conseil consultatif sur la Condition féminine du N.-B.
Non Profit Housing Association
Canadian Red Cross
Lions Clubs
Pompiers volontaires, Edmundston
NB Association of shelters
Association communautaire de la ville d'Edmundston
Fédération des Aînés du N.-B.
Secteur des sports et loisirs du Restigouche
Édifice Maillet
Foyer de St Léonard
Jeux D'Acadie
Village De Saint Quentin
Intervention Précoce de Grand Sault
Banque Alimentaire de Grand Sault
Alphabétisation
Miramichi Boys and Girls Clubs & Big Brothers/Sisters
Adult Education
Bathurst Sustainable Development
Tourism / culture
Minlok training

Youth Services
CVA
Mayor of Chipman
Village de Rogersville
Groupe de développement durable du pays de Cocagne
Comité Dyslexie du comté de Kent
Maire de Rogersville
Association francophone et acadienne des aînées et aînés du N.-B.
Comptoir Alimentaire Néguac
Le Phare, Bouctouche
Université du troisième âge du Sud Est
Atelier Beausoleil
Centre d'accès de Memramcook
Centre de bénévolat de la Péninsule Acadienne
Association professionnelle pour éducatrices
Mouvement acadien des communautés en santé
Nature N.-B. Projet Syfleur
l'Accueil Ste Famille
Secours Amitié
Bathurst Curling Club
Coalition Pour La Justice Sociale
Réseau communautaire en santé
Musée de Tracadie

Annexe : Sommaire des profils reçus des organismes

Les questions sur le profil visaient à brosser un tableau rapide des nombreux groupes communautaires sans but lucratif. Vu que l'activité imposerait une charge administrative de plus sur nos organismes, nous avons délibérément formulé des questions brèves et limité leur nombre le plus possible.

Le sous-ministre des Finances a accepté d'offrir un soutien en nommant du personnel pour recevoir et dépouiller les réponses. Cette mesure a introduit de l'exactitude et de l'impartialité au processus. Nous sommes très reconnaissants de cette aide.

PROFILS

- **644 réponses reçues**

Le groupe d'étude a pu compiler au départ une liste de 2 700 groupes au Nouveau-Brunswick, dont certains ne sont plus en activité à cette date. Quoi qu'il en soit, 1 099 groupes ont assisté aux consultations sur place et un pourcentage élevé des questionnaires sur le profil ont été soumis à la suite de ces consultations. Nous avons donc pu établir que le taux de réponse des groupes communautaires consultés se rapprochait des deux-tiers des groupes. (En revanche, on signale que l'Agence du revenu du Canada obtient un taux de réponse d'environ 5 p. 100 pour les déclarations annuelles d'organisme de bienfaisance.)

LANGUE DU PROFIL

- **410 (65 %) des profils ont été reçus en anglais;**
- **234 (35 %) des profils ont été reçus en français.**

Les groupes qui offrent des services dans les deux langues officielles et les bureaux satellites provinciaux avaient tendance à soumettre les profils en anglais.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES PROVINCIALES

Les 55 circonscriptions électorales provinciales étaient représentées par un ou plusieurs groupes ayant répondu à l'intérieur de leurs limites. De même, de nombreux groupes sont de nature provinciale, et offrent des services dans plus d'une circonscription électorale (notamment dans les régions municipales). Voir la page ci-jointe pour les statistiques sur les circonscriptions individuelles.

STATUT DE L'ORGANISATION

- **199 (31 %) sont des organismes de charité enregistrés auprès de Revenu.**
- **302 (47 %) sont des groupes sans but lucratif constitués au Nouveau-Brunswick.**
- **143 (22 %) sont des groupes communautaires.**

De nombreux groupes sont des organismes de charité enregistrés et des groupes sans but lucratif constitués au Nouveau-Brunswick (et disposent habituellement de plus de ressources dans la collectivité).

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES OFFERTS

(et le nombre de réponses)

Les hôpitaux, les universités et les collèges n'ont pas été pris en considération dans ces profils, car ils débordent du mandat du groupe d'étude.

Santé	31
Sport et loisirs	65
Clubs philanthropiques	24
Aînés	30
Jeunes	58
Art et culture	72
Centre d'accès communautaire	22
Alphabétisation, éducation aux adultes	37
Banques alimentaires et refuges	51
Formation	7
Fondations	10
Sensibilisation communautaire	44
Points de service communautaires	39
Environnement	23
Autre	13
Logement	34
Garde d'enfants	14
Installations de soins	32
Groupes au service des personnes handicapées	29
Églises	12

BASE DE RESSOURCES FINANCIÈRES ANNUELLES

(déclarée par le groupe)

Bon nombre des organisations qui ont survécu aux compressions budgétaires du gouvernement au cours des années 1990 sont toujours dans une situation financière précaire, soumises à un financement de projet imprévisible, à court terme et complexe qui pourrait s'évaporer à tout moment. Les groupes ont souvent cité les périls de la « déviation de la mission », conséquence de leurs efforts en vue de mener des entreprises susceptibles d'attirer plus de financement. De même, la rivalité pour les ressources a fait apparaître une attitude protectionniste (notamment dans les collectivités rurales); il est donc plus difficile de collaborer et de partager les ressources.

Cette insuffisance de ressources financières a produit moins de ressources pour les besoins administratifs (p. ex., soutien en matière de supervision, reddition des comptes, activités de financement), et les groupes ont souvent mentionné l'incapacité de planifier en vue de l'orientation future des services et des programmes communautaires vitaux, qui en découle.

Dons communautaires	13 593 357 $	
Collecte de fonds	11 517 771	
Frais de service	49 060 184	
Investissement financier communautaire	74 171 312 $	(40 %)
Plus : Valeur – Dons en espèces	15 973 231 $	(8 %)
Plus : Valeur approx. des bénévoles	23 368 000 $	(12 %)
Municipalités	2 867 870 $	(2 %)
Gouvernement provincial	56 764 740 $	(30 %)
Gouvernement fédéral	15 144 326 $	(8 %)
TOTAL	188 289 479 $	(100 %)

- Des 644 organismes, 208 avaient un budget de fonctionnement annuel de plus de 500 000 $ par année (32 %).

BÉNÉVOLES

Les trois activités de bénévolat mentionnées le plus souvent étaient : organiser les programmes et les activités, siéger au conseil et amasser des fonds. Les autres études ont souligné que le nombre de bénévoles diminue, mais que moins de bénévoles consacrent plus d'heures. Les totaux déclarés sont très prudents, car certains groupes sportifs n'avaient même pas commencé à estimer les heures des bénévoles.

Nombre total de bénévoles	30 846 par année
Total approximatif des heures de service	2 430 355 par année

Calculé en fonction de 2 080 heures-personnes par personne, ce chiffre équivaut à 1 168,4 personnes à temps plein. Si nous calculons les salaires à temps plein @ 20 000 $ par année, cela représenterait une valeur de 23 368 000 $.

- Nombre d'organismes dont le fonctionnement est assuré par des bénévoles uniquement : 242 du 644 (38 %)

EMPLOYÉS

(personnel rémunéré)

Comme nous le voyons, l'effectif est surtout composé de femmes. Les groupes ont indiqué durant les consultations que l'âge moyen des employés a augmenté et que le nombre d'emplois permanents diminuait.

En raison des faibles salaires et des avantages sociaux limités, en règle générale, le secteur a perdu son attrait pour les personnes qui veulent y exercer une carrière. Ces facteurs ont contribué à des départs, à des déplacements en faveur du gouvernement ou des centres d'appels.

Employés à temps plein

Hommes	400
Femmes	1 627

- Organismes ayant cinq (ou plus) employés à temps plein : 107 sur 644 (17 %)

Employés à temps partiel

Hommes	351
Femmes	2,217

AVANTAGES DES EMPLOYÉS

(autres que les avantages obligatoires)

- 173 des 644 (27 %) groupes ont répondu qu'ils offrent des régimes d'avantages autres que les avantages obligatoires. Les plus courants sont les régimes de soins médicaux et ils sont offerts le plus souvent dans les grands groupes d'employés ou les organisations nationales. (Les avantages obligatoires sont l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada (RPC), l'indemnisation des accidents du travail et l'indemnité de congés annuels.)

DONS EN NATURE

- Valeurs totales approximatives : 15 973 231 $

Les dons en nature correspondent aux dons d'aliments aux banques alimentaires, d'immeubles, de matériel, de services professionnels, etc. Cependant, des groupes pourraient avoir déclaré un 'don unique', qui n'est pas forcément un don annuel.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES PROVINCIALES

avec le nombre de réponses reçues

1. Campbellton-Restigouche Centre 24
2. Dalhousie-Restigouche East 8
3. Nigadoo-Chaleur 16
4. Bathurst 11
5. Nepisiguit 2
6. Caraquet 16
7. Lameque-Shippagan-Miscou 20
8. Centre-Peninsule-Saint-Sauveur 13
9. Tracadie-Sheila 13
10. Miramichi-Neguac 4
11. Miramichi-Bay du Vin 2
12. Miramichi Centre 13
13. Southwest Miramichi 2
14. Rogersville-Kouchibouguac 14
15. Kent 18
16. Kent South 2
17. Shediac-Cap Pele 15
18. Tantramar 25
19. Memramcook-Lakeville-Dieppe 12
20. Dieppe Centre-Lewisville 9
21. Moncton Est 13
22. Moncton Ouest 30
23. Moncton North 19
24. Moncton Crescent 6
25. Petitcodiac 14
26. Riverview 4
27. Albert 10
28. Kings Est 24
29. Hampton-Kings 12
30. Quispamsis 5
31. Saint John-Fundy 3
32. Rothesay 4
33. Saint John Est 8
34. Saint John Harbour 32
35. Saint John Portland 1
36. Saint John Lancaster 3
37. Fundy-River Valley 4
38. Charlotte-The Isles 11
39. Charlotte-Campobello 30
40. Oromocto 1
41. Grand Lake-Gagetown 8

42. Fredericton-Nashwaaksis. 21
43. Fredericton-Fort Nashwaak 3
44. Fredericton-Lincoln. 12
45. Fredericton-Silverwood 16
46. New Maryland-Sunbury West 3
47. York 6
48. York North 8
49. Woodstock. 6
50. Carleton. 6
51. Victoria-Tobique. 27
52. Grand Falls-Drummond-Saint-Andre. 6
53. Restigouche-La-Vallée. 23
54. Edmundston-Saint-Basile. 23
55. Madawaska-les Lacs 14

Annexe :
Planification de l'assurance – responsabilité, etc.

COX & PALMER

À: Bill Adams

DE: Dan Campbell

DATE: le 27 juin 2007

RE: Lois sur la responsabilité dans le domaine du bénévolat
Numéro de dossier 21413/12

Vous nous avez demandé de préparer une opinion sur les lois limitant la responsabilité civile des bénévoles et des organismes sans but lucratif dans les diverses juridictions canadiennes. Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) prépare présentement un mémoire qui sera soumis au Groupe d'étude du premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif (Nouveau-Brunswick), dirigé par Mme Claudette Bradshaw.

La responsabilité civile est un domaine de compétence qui relève de la juridiction des provinces. Notre analyse a démontré que les lois limitant la responsabilité civile des bénévoles et des organismes sans but lucratif peuvent être regroupées en trois catégories :

- Lois sur le bon samaritain
- Lois sur la protection des bénévoles
- Lois spéciales

Lois sur le bon samaritain

Plusieurs provinces ont adopté des lois offrant une protection spéciale aux individus qui portent assistance de façon bénévole aux victimes d'accidents ou en situation d'urgence médicale. Sauf en cas de négligence grave, le bon samaritain ne peut être tenu responsable.

- Nouvelle-Écosse: *Volunteer Services Act*, R.S.N.S. 1989, c. 497. Une personne qui porte assistance à une personne malade, blessée ou inconsciente en raison d'un accident ou d'une urgence ne peut être tenu responsable de dommages causés par elle, à moins qu'elle n'est fait preuve de négligence grave, et ce, peu importe où le service est rendu. La protection assurée par cette loi s'étend aussi à la protection des biens. Ainsi, une personne qui, sur une base bénévole, prête assistance afin de préserver ou de protéger un bien en danger ne peut être tenue responsable qu'en cas de négligence grave.

- Île-du-Prince-Édouard: *Volunteers Liability Act*, R.S.P.E.I., c. V-5. La source de cette loi semble être la loi néo-écossaise présentée ci-haut. Elle assure la

/21413/0012/897412v1

- 2 -

protection des bénévoles qui prêtent assistance en cas d'urgence aux personnes en difficulté ainsi qu'aux biens en danger. La protection prévue par la loi ne s'applique pas en cas de négligence grave.

- Ontario: *Loi de 2001 sur le bon samaritain*, L.O. 2001, c. 2. Cette loi assure la protection des professionnels des soins de santé qui fournissent des soins d'urgence ou les premiers soins à une personne malade, blessée ou inconsciente par suite d'un accident ou autre urgence si ce service est offert dans un lieu autre qu'un hôpital ou autre lieu doté des installations et des équipements de soins de santé convenant à cette fin. La loi protège aussi les individus qui ne sont pas des professionnels des soins de santé et qui fournissent des soins de santé d'urgence ou les premiers soins à une personne malade, blessée ou inconsciente sur les lieux immédiats de l'accident ou de l'urgence. Encore une fois, cette protection ne s'applique pas lorsque le bénévole fait preuve de négligence grave.

- Manitoba: *Loi sur l'immunité du bon samaritain* , C.P.L.M. c. G65. Cette loi protège les bénévoles qui fournissent des services médicaux d'urgence à des victimes d'accidents ou d'urgences médicales sur les lieux immédiats d'un accident ou d'une urgence à moins que le bénévole ne fasse preuve de négligence grave.

- Alberta: *Emergency Medical Aid Act*, R.S.A. 2000, c. E-7. Cette loi protège les professionnels des soins de santé (médecins, infirmières enregistrées ou autres professionnels de la santé enregistrés) lorsqu'ils fournissent des services médicaux d'urgence ou les premiers soins dans un lieu autre qu'un hôpital ou autre lieu doté des installations et des équipements de soins de santé convenant à cette fin. La loi protège aussi les individus qui ne sont pas des professionnels de la santé et qui, volontairement, fournissent les premiers soins sur les lieux immédiats d'un accident ou d'une urgence. Encore une fois, cette protection ne s'applique pas lorsque le bénévole fait preuve de négligence grave.

- Colombie-Britannique: *Good Samaritan Act*, R.S.B.C. 1996, c. 172. Cette loi protège les bénévoles qui fournissent des services médicaux d'urgence ou qui portent assistance à une personne malade, blessée ou inconsciente sur les lieux immédiats d'un accident ou d'une urgence à moins que le bénévole ne fasse preuve de négligence grave.

Les lois du Québec ne sont pas inclues dans cette revue. Il est aussi à noter que les provinces de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan n'ont pas de lois protégeant les bons samaritains.

Les diverses lois décrites ci-haut varient à certains égards. En particulier, la plupart traitent spécifiquement de l'assistance médicale et des premiers soins. La Nouvelle-Écosse est la seule province à assurer une protection plus étendue aux bénévoles en ce que la loi s'applique peu importe où le service est rendu et s'étend à la protection des biens.

- 3 -

Aucune des lois discutée plus haut ne s'applique aux organismes sans but lucratif. Mis à part les organismes sans but lucratif tel que l'Ambulance St-Jean, il est rare qu'un organisme soit en position de fournir des services médicaux d'urgence. Cette question a été discuté dans la décision *Fraser v Kelowna Motorcycle Club et al* [1988] B.C.J. No. 343 (l'Ambulance Saint Jean offre des services bénévoles à une course de motocyclette). Malgré le fait que la cour a conclu que les dommages avaient été causés par la négligence du demandeur, le juge a commenté en *obiter* sur le fait que les bénévoles de l'Ambulance Saint Jean étaient précisément les gens visés par la loi sur le bon samaritain de la Colombie-Britannique. Il est aussi intéressant de noter que le juge n'aurait pas limité l'application de la loi aux bénévoles, mais l'aurait étendu également à l'organisme, probablement puisque si le bénévole n'est pas responsable, l'employeur (ici l'organisme) ne peut être tenu responsable par procuration. Nous n'avons trouvé aucune décision adressant cette question de manière directe.

Dans la décision *Birch v Wilts* [1992] B.C.J. No. 1540, il était allégué qu'un bénévole qui avait prêté assistance à un homme blessé était responsable en partie pour ses blessures puisqu'il n'avait réussi à prévenir les blessures subséquentes. Cette allégation fut rejetée par la cour qui a reconnu qu'en vertu du *Good Samaritan Act* de la Colombie-Britannique le bénévole ne peut être tenu responsable.

Lois sur la protection des bénévoles

La Nouvelle-Écosse est la seule province dont la loi ne requiert pas qu'une situation d'urgence existe pour que le bénévole soit protégé :

- Nouvelle-Écosse: *Volunteer Protection Act*, S.N.S. 2002, c. 14. Cette loi assure la protection des bénévoles qui travaillent dans les organismes sans but lucratif lorsqu'ils exercent leurs fonctions. Cette protection ne s'applique pas lorsque les dommages sont causés par le comportement transgressif délibéré ou la négligence grave du bénévole, ou encore, si les dommages résultent de l'opération d'un véhicule à moteur qui doit être assuré en vertu de la loi, ou si le bénévole était sous l'influence de la drogue ou de l'alcool. Il est à noter que cette loi ne protège pas les organismes sans but lucratif et donc ceux-ci pourraient être tenu responsable par procuration.

Les autres juridictions canadiennes n'ont pas adopté de lois similaires. Encore une fois, il est à noter que la protection ne s'étend pas aux organismes sans but lucratif ni aux organismes de bénévolat par l'entremise desquels les bénévoles offrent des services.

Lois spéciales

La plupart des provinces canadiennes ont adopté de lois spéciales qui protègent les bénévoles de toute responsabilité dans le contexte des dons de nourriture et de la distribution de ceux-ci.

- Terre-Neuve: *Donation of Food Act*, S.NL. 1997, c. D-26.1

- 4 -

- Nouvelle-Écosse: *Volunteer Services Act*, R.S.N.S. 1989, c. 497. En 1992, un amendement a étendu la protection des bénévoles aux dommages résultants de la consommation de nourriture ou de l'utilisation d'articles divers fourni par un bénévole. La Nouvelle-Écosse est la seule province où la protection s'étend aux articles divers. À titre d'exemple, la définition « d'article divers » inclut les téléphones cellulaires donnés par MTT Mobility Inc.. La loi ne protège pas le bénévole en cas de négligence grave de sa part ou si ce dernier savait que la nourriture et/ou les articles divers étaient impropres à la consommation/utilisation.

- Île-du-Prince-Édouard: *Donation of Food Act*, R.S.P.E.I., c. D-13.1

- Nouveau-Brunswick: *Loi sur les dons de nourriture par bienfaisance*,, R.S.N.B., c-2.002

- Ontario: *Loi de 1994 sur le don d'aliments*, L.O. 1994, c. 19

- Manitoba: *Loi sur les dons d'aliments*, C.P.L.M., c. F135

- Saskatchewan: *The Donation of Food Act*, 1995, S.Sask, 1995, c. D-32.01

- Alberta: *Charitable Donation of Food Act*, R.S.A. 2000, c. C-8

La plupart de lois spécifient qu'un directeur, officier, agent, employé ou bénévole d'une corporation qui fait un don de nourriture ne peut être tenu responsable personnellement de dommages résultants de ce don. L'effet directe de la loi est qu'une corporation sans but lucratif peut être tenue responsable. Dans ce cas, un argument sur la base que légalement le terme « personne » inclut une « corporation » pourrait être présenté afin d'éviter que la corporation sans but lucratif ne soit tenue responsable. Aux meilleurs de nos connaissances cette question n'a jamais été interprétée.

Les lois sur les services d'urgence (E911) retrouvées dans certaines provinces dont l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick assurent une protection aux bénévoles qui travaillent avec des organismes fournissant des services d'urgence.

Doctrine de l'immunité caritative

La doctrine de l'immunité caritative n'a jamais existé au Canada. La Cour d'appel de l'Ontario a récemment confirmé le rejet de la doctrine dans la décision *Re Christian Brothers of Ireland in Canada*, [2000] 184 D.L.R. (4th) 445. La Cour a confirmé que la doctrine de l'immunité caritative avait été rejeté en 1890 par la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick dans la décision *Donaldson v Saint John General Public Hospital* 30 N.B.R. 279. Cette doctrine était appliqué au Royaume-Uni jusqu'à son rejet en 1866. Aux États-Unis, elle a été rejeté en 1942.

Approches alternatives

Les lois qui ont pour but de limiter la responsabilité des bénévoles et des organismes sans but lucratif ont généralement pour effet soit d'empêcher une personne blessée de recouvrer toute compensation, ou de transférer les coûts à un auteur de délit conjoint. Ces deux résultats sont sujets à critiques sur la base de politiques publiques et d'équité.

En réponse à ces critiques, il serait possible d'établir un système d'assurance au sein duquel les risques seraient mis en commun et donc partagés. Le gouvernement pourrait agir en tant qu'assureur contre l'ensemble ou une partie des risques afin de réduire les coûts associés aux risques qui incombent aux organismes sans but lucratif.

Un tel programme a été implanté pour la *Nova Scotia Trails Federation*, un organisme formé de 139 groupes communautaires sans but lucratif qui développent et maintiennent un réseau de sentiers dans la province. En 2005, plusieurs groupes membres ont menacé d'abandonner leurs activités et de fermer les sentiers en raison de craintes associées à l'augmentation du coût des assurances. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a établi un programme d'assurance unique qui protège les sentiers ainsi que les membres. Malgré le fait que les détails du programme n'ont pas été rendu publique, il est possible de déterminer que la province assume une certaine portion des risques, réduisant ainsi le coût des primes chargées aux organismes membres.

La participation du gouvernement à ces programmes n'est pas obligatoire. Par exemple, la *Nova Scotia Association of Health Organizations* a établi son propre régime d'assurance réciproque afin de mettre en commun les risques et d'assurer que les coûts reliés aux assurances sont déterminés sur la base de données propres à la Nouvelle-Écosse. Les membres de cet organisme sont tous sans but lucratif, mais ne sont pas tous des agences employant des bénévoles. Les plus grands centres hospitaliers de la provinces sont membre de cet organisme.

Résumé

Les lois décrites ci-haut limitent la responsabilité personnelle des bénévoles, mais ne limitent pas la responsabilité des organismes sans but lucratif ni des agences employant des bénévoles. Ces lois encouragent donc les individus à faire du bénévolat, mais ne réduisent pas les coûts qui incombent aux organismes. Si les coûts reliés aux risques posent problème, d'autres approches devront être élaborées.

Si la protection prévue dans loi sur la protection des bénévoles adoptée en Nouvelle-Écosse était modifiée afin de protéger les bénévoles ainsi que les organismes, la loi néo-écossaise pourrait servir de base pour l'élaboration d'une nouvelle loi. L'effet de cette nouvelle loi serait de nier toute compensation aux personnes blessées, ou de transférer la responsabilité à un auteur de délit conjoint. Si une telle approche est considéré inacceptable en raison des politiques publiques, il serait alors possible d'établir un régime d'assurance alternatif par

l'entremise duquel les risques seraient mis en commun et donc partagés, et au sein duquel le gouvernement pourrait assumer une portion des risques.

Annexe :
Planification des régimes de soins médicaux

CROIX BLEUE MEDAVIE

INTRODUCTION

Croix Bleue Medavie (ci-après dénommée Croix Bleue) a le plaisir de vous présenter sa proposition de régime d'assurance collective des employés des organisations à but non lucratif dans toute la province du Nouveau-Brunswick. Nous vous remercions de nous avoir permis de vous démontrer de quelle façon Croix Bleue est en mesure d'offrir un régime de soins de santé de qualité abordable à ces organisations.

ENTENTES FINANCIÈRES

Ce groupe fonctionnera avec un contrat de services administratifs seulement (SAS).

CRITÈRES D'ADHÉSION

Nombre d'employés admissibles	*Pourcentage de participation obligatoire*
3 à 9	100 %
10 à 24	85 %
Supérieur à 25	75 %

CONTRIBUTION DE L'EMPLOYÉ

Revenus annuels	*Contribution*
0 $ à 24 999 $	0 %
25 000 $ à 49 999 $	25 %
Supérieur à 50 000 $	50 %

RÉSILIATION DE L'ASSURANCE

La couverture prend fin à la retraite ou à l'âge de 70 ans, selon la première occurrence. Pour les employés travaillant sur un projet approuvé, la couverture cesse à la date où le projet est censé être terminé.

EMPLOYÉS ADMISSIBLES

Tous les employés à temps plein permanents peuvent participer au régime s'ils travaillent au moins 20 heures par semaine à compter de la date d'entrée en vigueur du régime.

Les employés engagés après cette date peuvent décider de participer au régime en remplissant une demande dans les 31 jours suivant le début de la période d'admissibilité au régime après la période d'attente. La couverture entre en vigueur à compter de la date d'admissibilité ou de la date de la demande pour des garanties collectives, selon l'éventualité la plus éloignée, à condition que l'employé soit activement au travail à cette date.

CROIX BLEUE MEDAVIE

PÉRIODE D'ATTENTE

La période d'attente pour les employés embauchés après la date d'effet de la couverture sera de 30 jours de travail à temps plein. Aucune période d'attente n'est fixée pour tous les employés permanents et travaillant activement qui sont entrés en fonction à la date d'effet du contrat ou avant cette date.

CROIX BLEUE MEDAVIE

SOMMAIRE DES GARANTIES

Les tarifs des prestations comprises dans cette proposition sont établis par Medavie Inc., qui utilise les raisons sociales Croix Bleue Medavie et Compagnie d'Assurance-vie Croix Bleue du Canada.

GARANTIE	DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS	COÛT*
Assurance vie collective de base	• Montant forfaitaire de 10 000 $ par employé • Réduit de 50 % à l'âge de 65 ans	$0.10/$1,000
Décès et mutilation accidentels	• Montant équivalent à celui de l'assurance-vie collective de base	$0.02/$1,000
Assurance vie pour personnes à charge	• Conjoint - 5 000 $ • Enfant - 2 500 $	$0.75/Unit
Régime de soins de santé		
Soins de santé complémentaires	• Canada seulement • Le régime paie 80 % • Remboursement à l'employé • Service professionnel d'ambulance - 1 000 $ par année civile • Ambulancier spécial - 500 $ par année civile • Soins infirmiers à domicile - 10 000 $ par année civile • Oxygène • Soins dentaires à la suite d'un accident • Fournitures pour diabétiques • Matériel pour diabétiques - 700 $ tous les cinq ans • Fournitures pour stomies • Aides à la parole - 500 $ par année civile • Travailleurs paramédicaux - 500 $ par année civile par praticien, jusqu'à un montant maximal global de 1 500 $ par année civile • Appareils prothétiques - 300 $ par année civile • Chaussures et matériel orthopédiques (>21 ans) - 200 $ par année civile • Chaussures et matériel orthopédiques (<21 ans) - 300 $ par année civile • Prothèses auditives (>21 ans) - 300 $ toutes les trois années civiles • Prothèses auditives (<21 ans) - 300 $ par oreille toutes les trois années civiles	$7.74 *(Seule)* $18.54 *(Famille)*

CROIX BLEUE MEDAVIE

SOMMAIRE DES GARANTIES (SUITE)

GARANTIE	DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS	COÛT*
Soins de la vue	• Canada seulement • Le régime paie 80 % • Remboursement à l'employé • 150 $ toutes les 2 années civiles pour les participants de plus de 21 ans • 150 $ par année civile pour les participants de moins de 21 ans • Verres de contact pour cause de maladie – 200 $ toutes les 2 années civiles • Entrainement visuel – montant maximal de 120 $	$3.98 *(Seule)* $9.80*(Famille)*
Médicaments – Option n° 1	• Canada seulement • Paiement direct à la pharmacie • Pour les employés dont le revenu est inférieur à 25 000 $ par an, quote-part de 4 $/adulte et 2 $/enfant par ordonnance • Pour les employés dont le revenu est supérieur à 25 000 $ par an, quote-part de 15 $ par ordonnance	$40.49 *(Seule)* $96.33 *(Famille)*
Médicaments – Option n° 2	• Canada seulement • Paiement direct à la pharmacie • Quote-part de 20 % jusqu'à concurrence de 5 $ par ordonnance	$43.56 *(Seule)* $103.56 *(Famille)*
Médicaments – Option n° 3	• Canada seulement • Paiement direct à la pharmacie • Quote-part de 20 % par ordonnance	$34.24 *(Seule)* $81.23 *(Famille)*
Médicaments – Option n° 4	• Canada seulement • Paiement direct à la pharmacie • Quote-part de 10 $ par ordonnance	$37.07 *(Seule)* $87.95 *(Famile)*

CROIX BLEUE MEDAVIE

Sommaire des garanties (suite)

Garantie	Dispositions relatives aux prestations	Coût*
	Régime de soins dentaires	
Soins dentaires – (option 1)	• Canada seulement • Remboursement à l'employé • Guide des tarifs en vigueur • Régime de base – le programme paie 70 % • 1 examen de rappel par an • 1 000 $ par année civile	$17.75 *(Seule)* $41.18 *(Famile)*
Soins dentaires – (option 2)	• Canada seulement • Remboursement à l'employé • Guide des tarifs en vigueur • Régime de base – le programme paie 80 % • 1 examen de rappel par an • Illimité	$20.89 *(Seule)* $48.45 *(Famille)*
Soins dentaires – (option 3)	• Canada seulement • Remboursement à l'employé • Guide des tarifs en vigueur • Régime de base – le programme paie 80 % • 1 examen de rappel par an • 1 000 $ par année civile	$20.05 *(Seule)* $46.50 *(Famile)*
Prestation au survivant	• Advenant le décès du souscripteur, la couverture de soins de santé et de soins dentaires des personnes à charge demeure en effet, sans primes à payer ; toutefois, la couverture prend fin à la première des éventualités suivantes : o la date d'annulation du contrat ; o vingt-quatre (24) mois après le décès du souscripteur ; o la date d'effet d'une couverture similaire d'un autre assureur ; o la date à laquelle les personnes à charge cessent d'être des personnes à charge admissibles tel que défini dans le contrat.	*Inclus dans le calcul des coûts des garanties pour soins de santé et soins dentaires*

Les coûts de protection sont basés sur 1 600 à 2 000 organisations sans but lucratif comptant environ de 10 à 15 employés chacune. Nous avons aussi estimé que 80 % étaient des femmes et que la moyenne d'âge était de 35 ans.

NOTA : ***Cette proposition peut contenir des erreurs ou des omissions et n'est pas un contrat. Toute garantie souscrite est régie par les modalités du contrat collectif, contrat qu'il est possible d'obtenir sur demande.***

Annexe Régime d'assurance pour les organisations à but non lucratif dans toute la province du Nouveau-Brunswick

5 de 5